

ÉTUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE (FAR) EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Livrable 2 : Synthèse sur les analyses approfondies et les scénarii d'intervention proposés (intégrant les arguments relatifs au Genre).

DATE : Juillet 2021

TEREA



EXPERTISE FRANCE

ÉTUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET
D'APPUI AU SECTEUR DE LA
FORMATION AGRICOLE ET RURALE
(FAR) EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO (RDC)

Livrable 2 : Synthèse sur les analyses
approfondies et les scénarii d'intervention
proposés (intégrant les arguments relatifs au
Genre).

Direction :

Adrien Peyre – Responsable de mission (TEREA)

Auteur·rice·s associé·e·s :

Désiré Nkoy - Expert en formation professionnelle agricole et rurale (Réseau FAR)

Chantal Ndami - Experte Internationale Genre (Expertise France)

Françoise Mukumu - Experte Associée Genre (Expertise France)

LISTE DES ACRONYMES

ACDI/LUSEKELE : Initiative de la Communauté Baptist du Congo pour une transformation de l'agriculture paysanne

AGR : Activité Génératrice de Revenu

ANAPI : l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements

ATI : Assistant Technique Industriel

CABEN : Cacaoyère de Bengamisa

CGE&S: Cadre de Gestion Environnementale et Sociale

CNQC : Cadre National de Qualification et de Certification

COFERD : Collectif Femmes Rurales pour le Développement

COFIL : Comité de Pilotage

CORAF : Congolaise de Raffinage

DAIPN : Domaine Agro-Industriel Présidentiel de la N'Sele

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies

DES : Diplôme d'Etudes Supérieures

EDUT : Programme d'Education de la Tshopo

EES : Etablissement d'Enseignement Supérieur

ENABEL : Agence belge de développement

EPSP : Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnelle

ESU : Enseignement Supérieur et Universitaire

ETSSA : Ecole technique Secondaire et Supérieure d'Agriculture

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FAR : Formation Agricole et Rurale

FEC : Fédération des Entreprises du Congo

FODECO : Forestière pour le Développement du Congo

GPS : Global Positioning System

IFA : Institut Facultaire des Sciences Agronomiques

IFCO : Industrie Forestière du Congo

IITA : International Institut of Tropical Agriculture

ISP : Instituts Supérieurs Pédagogiques

IST : Instituts Supérieurs Techniques

INERA : Institut National d'Etudes et de Recherche Agronomiques

IPAEL : Inspection Provinciale de l'Agriculture et Elevage

ISAGE : Institut Supérieur d'Agroforesterie et Gestion de l'Environnement

ISDR : Instituts Supérieurs de Développement Rural

ISP : Institut Supérieur Pédagogique

ITA : Institut de Technique Agricole

ITAV : Institut de technique agricole et vétérinaire
ITB : Industrie de Transformation de Bois
LMD : Licence-Master-Doctorat
MAPEL : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage
MAS : Ministère des Affaires Sociales
MEPSP : Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnelle
MEPST : Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
MESU : Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
METPS : Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale
MFPM : Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers
MJINC : Ministère de la Jeune et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté
MOA : Maîtrise d'Ouvrage
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAPAKIN : Programme d'Appui aux Pôles d'Approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers
PCOS : Plateforme Consultative d'Orientation et de Suivi
PEQPESU : Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Universitaire
PHC : Plantations et Huileries du Congo
PI REDD+ O : Programme Intégré REDD+ Oriental
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PNR : Programme National Riz
PNSD : Programme National Stratégique de Développement
RDC : République Démocratique du Congo
REDD+ : Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
SENASEM : Service National des Semences
SOTEXKI : Société de Textile de Kisangani
STIM : Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
TDR : Technicien·ne·s en Développement Rural
TMB : Trust Merchant Bank
TPE : Très Petites Entreprises
UGP : Unité de Gestion de Projet
UNIKIK : Université de Kikwit
UNIKIS : université de Kisangani
USAID : Agence des États-Unis pour le développement international
VVOB: Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand

TABLE DES MATIÈRES

1. RESUME EXECUTIF	7
2. INTRODUCTION	13
2.1. Brève description du projet	13
2.2. Objectifs et méthodologie de la mission I.....	14
2.3. Contraintes et défis liés à la mission.....	15
3. PRINCIPAUX ENJEUX DU PROJET	17
3.1. Rapide analyse socio-économique des deux provinces	17
3.1.1. Profil socio-démographique.....	18
3.1.2. Activités économiques.....	20
3.1.3. L'Agriculture.....	20
3.1.4. La commercialisation des produits agricoles : une opportunité pour les femmes et les hommes contrainte par l'enclavement des zones de production	22
3.1.5. Transformation de produits agricoles.....	23
3.1.6. Exploitation forestière.....	24
3.1.7. La pêche et l'élevage.....	24
3.1.8. La question foncière	25
3.2. Etat des lieux sommaire de la FAR : Structuration et offre de formation existante .	26
3.2.1. Offre de formation de l'enseignement technique agricole du Ministère de l'EPST.	28
3.2.2. Offre de formation agricole et rurale du ministère de l'enseignement supérieur et universitaire (ISDR et institutions apparentées).....	30
3.3. Attractivité, potentiel et employabilité de la FAR	31
3.4. Justification d'une rénovation de la FAR	34
4. DIAGNOSTIC DES INSTITUTS DE FAR	36
4.1. Aperçu général du diagnostic	36
4.2. Diagnostic des ITA	38
4.2.1. ITA YANONGE – Conventionné catholique (Tshopo)	40
4.2.2. ITA SIMISIMI – Conventionné kimbanguiste (Tshopo)	41
4.2.3. Institut de Maendeleo - Conventionné catholique (Tshopo).....	44
4.2.4. ITA Kalo I – Conventionné catholique (Kwilu).....	46
4.2.5. ITA Isingu – conventionné catholique (Kwilu)	47
4.2.6. ITAV Kikwit - public (Kikwit).....	49
4.2.7. Institut Mukondo – Conventionné protestant (Kikwit).....	51
4.2.8. ITA Lutondo 1 – Public (Kwilu).....	52
4.3. Diagnostic ISDR et associés	53

4.3.1.	IFA YANGAMBI – Public (Tshopo)	53
4.3.2.	UNIVERSITE DE KIKWIT – Publique (Tshopo)	55
4.3.3.	ISDR de Mbéo – Conventionné catholique (Kwilu)	57
4.3.4.	ISAGE ATEN – Public (Kwilu).....	59
4.4.	Synthèse des résultats et présentation de la liste courte	62
5.	PRESENTATION DES SCENARII	67
5.1.	Présentation générale des scenarii.....	67
5.1.1.	Scenario 1 : Mise en place d’une composante par province.....	67
5.1.2.	Scenario 2 : Regroupement des deux composantes dans la Tshopo	68
5.1.3.	Scenario 3 : Mise en œuvre des composantes 1 et 2 dans la Tshopo associée à des activités thématiques dans le Kwilu se focalisant sur les instituts universitaires.....	68
5.2.	Analyse des risques principaux	69
5.3.	Montages institutionnels du projet	74
5.3.1.	Composante 1 : Appui aux ITA	75
5.3.2.	Composante 2 : Appui au ISDR et associés	76
6.	PROPOSITION D’INTERVENTION THEMATIQUES.....	77
7.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	86
ANNEXE 1	EMPLOI DU TEMPS.....	89
ANNEXE 2	GUIDES D’ENTRETIEN.....	91
ANNEXE 3	DIAGNOSTICS DES INSTITUTS DE FORMATION.....	96
ANNEXE 4	THEORIE DU CHANGEMENT.....	185
ANNEXE 5	LISTE DES PARTIES PRENANTES RENCONTREES.....	187

1. RESUME EXECUTIF

Le développement d'une agriculture durable, inclusive et génératrice de revenus pour la RDC nécessite la formation de ressources humaines qualifiées et équipées. La rénovation des systèmes de formation, d'éducation et d'apprentissage constitue une voie indispensable pour répondre aux besoins de développement du pays confronté à l'insécurité alimentaire depuis plusieurs années et ce malgré un potentiel agricole reconnu.

Dans ce cadre, l'AFD prévoit de financer un projet d'appui au secteur de la FAR en RDC afin de renforcer les capacités des acteurs en charge de la formation technique et universitaire, en vue de contribuer au développement du secteur agricole et des territoires ruraux, en lien avec les politiques publiques du pays (éducation et agriculture en particulier). Il est prévu au titre du plan d'affaires 2021 de l'AFD en RDC, l'instruction et l'octroi d'un projet de quatre ans ou cinq ans d'appui à la FAR, dont le montant est établi entre huit et dix M€ (codé CCD1107). Le projet serait organisé autour des deux composantes liées à une logique d'organisation par Maitrise d'Ouvrage secondées par une assistance technique :

Composante 1 : Appui aux Instituts Techniques Agricoles (ITA).

Composante 2 : Appui aux Instituts Supérieurs de Développement Rural (ISDR) & associés.

Il intègre une dimension genre ambitieuse qui sera mise en œuvre de manière transversale à travers quatre objectifs principaux :

- Renforcer les dispositifs FAR à l'échelle de la Province par une approche intégrée et territoriale des ITA et ISDR ;
- Favoriser l'accès aux filles dans ces instituts ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomisation des femmes ;
- Faciliter la concertation et la coordination entre les acteur-ric-e-s pour une pérennisation des investissements.

L'objectif global de cette étude est de réaliser une analyse de faisabilité permettant d'aboutir à un cadre d'intervention arrêté, partagé et validé par les parties prenantes, au titre du futur projet d'appui au secteur de la FAR en RDC, incluant une dimension transversale sur l'égalité de genre. Après une étude bibliographique couplée à une collecte de données auprès des acteur-ric-e-s concerné-e-s, une première mission de terrain s'est déroulée du 13 au 26 juin. Son objectif était de produire des analyses approfondies dans la Tshopo et le Kwilu, deux provinces identifiées en amont de la mission par l'AFD, afin de permettre de :

1. Documenter l'analyse entre l'offre de formation actuelle et les besoins en qualifications sur les secteurs concernés ;
2. Faire le diagnostic des établissements éligibles et établir une liste courte ;
3. Justifier l'importance d'assurer des investissements pour l'amélioration des dispositifs de formation des ITA et ISDR & associés, et montrer le rôle clé que peuvent jouer ces établissements pour le développement socioéconomique des territoires ruraux ;
4. Entériner le choix des MOA défini par l'AFD.

Durant deux semaines, les consultants se sont entretenus avec les principales parties prenantes institutionnelles, communautaires et du secteur privé à travers des entretiens directs et semi-directs, des focus-group et des échanges bilatéraux. Le diagnostic des centres a été établi à travers des entretiens avec les responsables des instituts et le corps professoral couplés à des visites approfondies des lieux et à l'étude des documents administratifs et pédagogiques disponibles

(palmarès, rapports financiers, rapports pédagogiques, rapports d'activités annuelles, inventaires, listes des besoins...). Ce résumé exécutif présente les principales observations des consultants par thématiques et prodigue des recommandations en vue du déroulement de la mission II dont l'objectif principal sera de définir de manière détaillée le contenu technique et financier du projet FAR.

Rapide analyse socio-économique des deux provinces

La Tshopo et le Kwilu sont deux provinces à vocation agricole à l'image de l'ensemble du pays. Le tissu industriel est limité à quelques entreprises agroindustrielles qui transforment les productions locales, telles que la SOTEXKI (qui produit des tissus à partir du coton), la Bralima (brasserie) ou la PHP huileries du Congo (production huile de palme). Le secteur primaire alimente tous les autres secteurs de l'économie et concentre la majorité des actifs à travers des activités de production, de transport, de transformation et de commercialisation. L'élevage familial domine dans la Tshopo avec une préférence pour l'élevage de basse-cour et l'élevage porcin. Le Kwilu qui possède une végétation de galeries forestières et savanes, est particulièrement propice à l'élevage qui constitue d'ailleurs une activité de première importance pour la province.

Il faut distinguer l'agriculture industrielle, peu étendue et constituée de grandes plantations dont la dynamique de développement est rythmée par la demande du marché international (le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile) et l'agriculture paysanne, qui emploie 77% des femmes et 78% des hommes (FAO, 2020), principalement dans des exploitations familiales de petites tailles mais responsables de près de 90% de la production agricole (pré-diagnostic FAR, 2021). Les techniques agricoles paysannes s'appuient principalement sur une agriculture itinérante sur brûlis qui induit une faible productivité et résilience face au changement climatique. La main d'œuvre est essentiellement familiale. Les cultures vivrières et maraîchères¹ destinées à la vente sont commercialisées soit directement après la récolte (tubercules de manioc, feuilles de manioc, maïs etc.) soit transformées avant d'être vendues. Il s'agit d'une transformation artisanale réalisée principalement par les femmes à travers de petites unités de transformation.

Le travail de la terre et la production alimentaire destinée à la consommation familiale, sont traditionnellement du domaine de responsabilité des femmes, dans des systèmes d'organisation sociale où l'activité agricole intègre le schéma global de la répartition des tâches entre hommes et femmes dans la société. Il faut noter que les cultures vivrières et maraîchères relèvent principalement de la responsabilité des femmes dans le schéma traditionnel de la division sexuelle du travail agricole. Elles jouent donc un rôle crucial dans la décision d'adopter une nouvelle variété ou d'intégrer une nouvelle pratique dans le système de production familial. Globalement, l'accès aux marchés est rendu difficile, dans les deux provinces, par l'impraticabilité des routes. Les producteurs et productrices se voient souvent contraint-e-s de céder leur production à des acheteur-euse-s, peu nombreux-euses et donc en position de force pour négocier les prix. En plus de pénaliser les productrices, qui ne peuvent se rendre dans ces conditions sur les marchés les plus rémunérateurs des villes, ces conditions de transport constituent un facteur d'exclusion des femmes de ce segment des chaînes de valeurs qu'est l'achat-vente de gros. Par ailleurs, l'enclavement des zones de production limite la diffusion des innovations agricoles, en particulier celles des semences améliorées auprès des producteurs et productrices.

Le contrôle de la terre est une problématique particulièrement importante pour les femmes. L'accession à la propriété d'une parcelle des terres du clan n'est possible qu'avec l'assentiment de l'ensemble des membres du clan, c'est-à-dire des chefs de famille qui sont essentiellement des hommes. Il semblerait que l'immatriculation des terres et l'acquisition de titres fonciers soient des procédures très peu courantes et suffisamment complexes et coûteuses pour être hors de portée de la majorité des ménages. La corruption a été aussi listée parmi les principales contraintes à l'accès à la terre.

¹ Les cultures vivrières sont principalement destinées à l'autoconsommation. Le maraichage est principalement destiné à la vente même si une partie de la production peut être consommée. Sa production est plus diversifiée (légumes, tubercules, feuilles...) et les choix de cultures répondent à une logique de marché.

La FAR : une offre de formation en panne de connexion avec les besoins et le potentiel du secteur agricole et rural

Le diagnostic réalisé a souligné la faible attractivité de la FAR et sa déconnexion avec le monde du travail. Le choix de s'orienter vers les filières agricoles reste souvent une décision prise par défaut ou par manque d'alternatives surtout dans le milieu rural, peu équipé en structures de formation. La population urbaine, quant à elle, accède à des structures de formation plus nombreuses et diversifiées ce qui induit une liberté de choix plus importante. Dans tous les cas le taux de déperdition est élevé et le taux de réussite relativement faible, surtout chez les filles. Malgré le rôle prépondérant des femmes dans le milieu agricole, elles ne représentent qu'un faible pourcentage des élèves et connaissent de nombreuses difficultés d'ordre social, moral et économique qui limitent leur accès à la FAR.

Cette faible attractivité de la FAR a pour principales conséquences un exode rural massif et la ruée des jeunes vers les activités informelles (vente de crédit téléphonique, moto taxi, vente à la criée, commerce de détail de produits agricoles pour les femmes...), ce qui accroît leur vulnérabilité. La mission a noté plusieurs facteurs qui expliqueraient cette situation :

- Des facteurs d'ordre social tels que la forte stigmatisation du métier d'agriculteur/agricultrice peu valorisé et perçu comme non rémunérateur, pénible et risqué (entre autres à cause du changement climatique). Ces aprioris sociaux dévalorisent le métier d'agriculteur·trice au profit des emplois bureaucratiques.
- Des facteurs liés à la qualité des offres de formation et à leur accessibilité. Les structures de formation sont peu attractives avec des offres de formation inadaptées et des infrastructures désuètes. Malgré la gratuité les coûts de scolarité sont considérés comme prohibitif par de nombreuses familles qui sont poussées à privilégier la scolarité des garçons au dépend des filles. Les faibles soutien et implication des parents dans la scolarisation de leurs enfants, surtout les filles, impacte le taux de réussite. Le manque de compétences entrepreneuriales, de gestion et d'analyse de marchés limite les opportunités d'auto-entrepreneuriat agricole.
- Des facteurs liés à l'insertion professionnelle des diplômé·e·s fortement marquée par l'absence d'opportunités d'insertion professionnelle à l'issue de la formation technique (pyramide inversée des diplômés) en partie lié à la carence de tissu industriel (PME et TPE) en dehors des centres urbains. L'absence de dispositifs d'insertion formalisés et la forte faiblesse du système national de gestion du marché de l'emploi impactent défavorablement l'accès à l'emplois des jeunes diplômé·e·s ou qualifiés. L'hyper fiscalité et la corruption importante dans le processus de création et de pérennisation des entreprises agricoles, couplées à la difficulté d'accéder aux marchés et aux financements contraignent les ambitions entrepreneuriales. Enfin, l'absence de projet d'insertion des jeunes pendant et à la fin de leur formation tend à les destiner au secteur informel.

Diagnostic des instituts FAR

Le diagnostic a couvert 16 établissements FAR (sept dans la Tshopo et neuf dans le Kwilu) composé de neuf établissements d'enseignement secondaire technique et de sept établissements d'enseignement supérieur et universitaire. Trois établissements universitaires (l'ISDR de Mbéo, l'ISAGE d'Aten, l'IFA de Yangambi) et trois établissements techniques (ITA Yanongue, ITA Simisimi, Institut Maendeleo) ont été retenus comme potentiel bénéficiaires directs du projet. L'ITA de Yangambi qui n'a pu être intégré à cette mission devra faire l'objet d'un diagnostic lors de la seconde mission qui aura lieu en août 2021.

Les instituts présélectionnés possèdent un fort potentiel aussi bien dans les domaines techniques que pratiques. Dans l'ensemble, leur gouvernance est participative, avec la mise en place et le fonctionnement des organes de gouvernance suivant les consignes gouvernementales. Leurs

compétences de gestion peuvent néanmoins être améliorées notamment sur la question de la parité. Ils sont propriétaires de leurs bâtis ce qui ouvre des perspectives d'interventions sur leurs infrastructures. Ils possèdent des ressources humaines motivées par les perspectives d'intégrer un projet d'appui à la FAR. Ils sont dans l'ensemble dépourvus de matériel scolaire ou pédagogique et disposent de compétences didactiques qui peuvent être développées. La prise en compte des enjeux du genre est loin d'être systématique et parfois non réglementaire notamment au regard de l'absence de prise en charge des femmes enceintes ou allaitantes. Un projet d'appui à la FAR devra s'assurer que la question du genre revient au centre des préoccupations afin de promouvoir un accès égalitaire et non contraignant à la formation. Si certains établissements comme l'ISAGE Aten ou l'IFA Yangambi sont intégrés dans leur communauté à travers des services techniques d'appui conseil ou de mise à disposition de matériel génétique amélioré, la grande majorité des établissements n'ont qu'un impact mesuré sur les populations agricoles environnantes. Le développement des capacités d'interaction et de vulgarisation est donc crucial pour ancrer les instituts dans leurs territoires. Par ailleurs, la prise en compte des enjeux environnementaux en lien avec la promotion d'une agriculture durable est peu valorisée aussi bien du côté pratique que théorique.

Présentation des scénarii d'intervention

Trois scénarii d'intervention ont été étudiés :

- **Scénario 1** : Mise en place d'une composante par province – Ce scénario, prédéfini par l'AFD, prévoyait d'assurer un appui aux ITA dans la province de la Tshopo en associant des structures d'enseignement supérieur et/ou de recherche pertinentes. En parallèle, un appui à l'ISDR de Mbéo et à l'ISAGE d'Aten dans la province du Kwilu privilégiait une approche centrée sur les instituts universitaires en associant des structures partenaires pour promouvoir un effet levier. Les contraintes budgétaires et opérationnelles qui auraient pu compromettre la mise en œuvre du projet ont poussé l'équipe à abandonner ce scénario.
- **Scénario 2** : Regroupement des deux composantes dans la Tshopo - La mise en œuvre serait assurée par deux MOA distinctes dans une même province, la Tshopo. Enabel aurait la charge de l'appui aux ITA ; le MESU assisté d'une UGP assurerait l'appui aux instituts universitaires avec une attention particulière à l'IFA de Yangambi et à l'Université de Kisangani. Le scénario deux semble réaliste du point de vue opérationnel et financier. Il assure un déploiement du projet à la fois rural et urbain. Les perspectives de synergies entre les deux composantes sont fortes.
- **Scénario 3** : Mise en œuvre des composantes un et deux dans la Tshopo associée à des activités thématiques dans le Kwilu se focalisant sur les instituts universitaires - Ce scénario privilégierait les opérations dans la Tshopo avec une mise en œuvre des composantes un et deux portées par le même système de MOA que celui décrit dans le scénario précédent. La composante 1 serait mise en place dans les ITA présélectionnés suivant le modèle des scénarii précédents. Dans le cadre de la composante 2, l'IFA de Yangambi et l'UNIKIS seraient les principaux destinataires du projet. Une partie des ressources serait mise à disposition pour prolonger l'opérationnalité de la composante deux au sein de l'ISDR de Mbéo et de l'ISAGE d'Aten. Ces activités se focaliseraient sur des actions ponctuelles et thématiques mise en place à travers une assistance technique et un suivi perlé depuis Kisangani. Les objectifs principaux des opérations dans le Kwilu seraient de répondre aux besoins les plus préoccupants notamment sur la question de la qualité de vie et d'étude des étudiant·e·s., l'intégration de changements profonds dans la prise en compte des enjeux liés au genre et la promotion des capacités de formation à travers le renforcement des compétences des enseignant·e·s. Ce dernier scénario a l'avantage de pouvoir capitaliser les expériences des deux provinces. Les risques logistiques et les coûts imputés aux opérations dans le Kwilu sont rendus acceptables dans la mesure où les interventions seront recentralisées sur les

thématiques d'importances. Néanmoins, sa faisabilité devra être confirmée lors de la mission II qui doit permettre, entre autres, de définir les coûts opérationnels du projet.

Montage institutionnel du projet

Le montage institutionnel différera d'une composante à l'autre. En amont de la mission de faisabilité, l'AFD a validé l'option d'une délégation de fonds à l'agence belge de développement, Enabel, pour la mise en œuvre de la composante 1. Le projet serait en mesure de capitaliser sur l'expérience technique et opérationnelle d'Enabel qui met en œuvre un programme de formation professionnelle dans la Tshopo (EDUT). La composante 1 du projet FAR aurait son ancrage institutionnel au sein du MEPST, avec qui Enabel devra établir un MoU (éventuellement tripartite avec l'AFD) pour notamment déterminer les rôles et responsabilités respectives. Il représente l'institution qui fait réaliser le projet pour son compte et en est le bénéficiaire final. Il possède, entretient et exploite les livrables du projet (bâtiments, matériel, expertises...). Un Comité de Pilotage (COPIL) présidée par l'EPST serait responsable de la supervision et de la coordination du projet.

Le MESU aurait la responsabilité de la MOA de la composante 2, appuyé par une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en charge de la mise en œuvre administrative, technique et financière du projet. Sa composition devra être élaborée en collaboration avec le MESU lors de la prochaine mission. La mise en œuvre de la composante 2 serait chapeauté par un COPIL en charge de sa gestion stratégique dont la présidence pourrait revenir au MESU.

Une Plateforme Consultative d'Orientation et de Suivi PCOS, composée des ministères de tutelle, de l'assistance technique, de représentants d'ENABEL, de l'AFD et du secteur privé aurait la charge de promouvoir les interactions entre les deux composantes afin de maximiser l'impact du projet.

Propositions d'interventions

Compte tenu des besoins identifiés, cinq thématiques principales d'intervention ont été identifiées :

- **L'appui à la gouvernance institutionnelle** visera à renforcer les compétences de gestion et de planification des différents organes décisionnels des ITA et des ISDR et associés. Un intérêt marqué sera porté à la question du genre dans le but de promouvoir la parité aux positions décisionnaires et de mettre en place des politiques de recrutement du personnel genré.
- **Le renforcement des compétences du personnel enseignant** aura plusieurs objectifs. Le personnel bénéficiera de sessions pratiques accompagnées d'un coaching / mentoring sur les principaux domaines d'importance (techniques et pédagogiques). Une réflexion participative sera engagée pour proposer des modifications sur les curricula de formation théoriques. Des formations de formateur·rice·s pourront être entreprises dans les ITA, les ISDR et les instituts associés qui n'ont pas été présélectionnés dans le cadre du projet afin de maximiser l'effet démultiplicateur.
- **Le développement de modules pratiques incluant la formation et la sensibilisation communautaire** dans le but de promouvoir l'agroécologie, les AGR et les services techniques aux populations agricoles. Un diagnostic agroéconomique participatif servira de base pour identifier et définir le savoir-faire et les pratiques agricoles communautaires avec une attention particulière sur les savoirs féminins (en prenant appui sur la chaîne de valeurs). Ce travail permettra aussi de préciser le besoin d'accompagnement des communautés. En fonction, un plan de formation pratique sera élaboré sur les parcelles agricoles des instituts sur le modèle des champs écoles paysans.
- **La mise en place d'un dispositif de rétention des étudiant·e·s, d'accompagnement et d'insertion professionnelle pour les jeunes diplômé·e·s.** Ce dispositif aura pour fonction de promouvoir la réussite et l'insertion professionnelle des élèves et particulièrement celles

des filles. Il s'agira de mettre en place des mesures concrètes visant à lever les freins identifiés à l'accès, au maintien et à la réussite des filles dans les filières FAR.

- **La promotion d'un cadre de vie et d'étude** adéquate sera mis en place à travers la construction et la rénovation des infrastructures, la fourniture de mobilier scolaire et de matériel pédagogique. Les besoins des instituts étant particulièrement importants, une hiérarchisation devra être faite en priorisant la sécurité des bâtiments, l'accès à l'eau domestique, l'hygiène et l'assainissement.

Principales Conclusions de la mission

A ce stade de la mission, l'équipe n'est en mesure que de proposer des interventions et des scénarii potentiels qui seront vérifiés et étoffés lors de la prochaine mission. Une des principales contraintes identifiées correspond au coût de mise en œuvre du projet. Le dimensionnement des composantes 1 et 2 est fortement dépendant du budget disponibilisé par l'AFD (entre huit et dix millions d'euros) qui devra être ventilé en fonction des besoins identifiés. La mise œuvre des activités à travers deux MOA distinctes multiplie les frais administratifs et opérationnels, ce qui impliquera sans doute un effort supplémentaire de rationalisation du projet au stade de la mission II. Par ailleurs, les coûts de rénovation et de construction représenteront un élément important dans le dimensionnement final du projet. Une priorisation devra être arbitrée afin de pallier les carences les plus importantes.

Le processus d'analyse détaillé des établissements sera entrepris lors de la mission II qui aura lieu entre le deux et le 13 août et qui mobilisera l'ensemble de l'équipe. Cette étape permettra d'affiner les scénarii identifiés lors de la première mission. Une attention particulière sera portée pour définir quelles interactions techniques ou formatives pourraient dynamiser les échanges déjà existants notamment entre les ITA, les ISDR / institutions apparentées et les centres de recherche ainsi que les entreprises (TPE, PME et industrielles) qui représentent les principales opportunités d'employabilité. L'analyse genre se poursuivra notamment à travers des ateliers participatifs. Des visites de terrain seront effectuées sur les différents sites pour estimer les contraintes et enjeux environnementaux et sociaux dans l'objectif de proposer un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). L'analyse des infrastructures, qui a débuté lors de la mission I, sera détaillée à travers une évaluation technique dans le but d'obtenir un chiffrage des interventions nécessaires. Ces premiers éléments préciseront, de manière provisoire, le montage prévisionnel du futur projet ainsi que les principales composantes. Les informations récoltées serviront de support pour développer un cadre logique du projet FAR et pour estimer les moyens matériels, humains et financiers nécessaires à sa mise en œuvre qui serviront de base à l'étude de faisabilité.

2. INTRODUCTION

2.1. Brève description du projet

Le développement d'une agriculture compétitive, inclusive et rentable pour la République Démocratique du Congo (RDC) nécessite la formation de ressources humaines qualifiées et équipées. La rénovation des systèmes de formation, d'éducation et d'apprentissage constitue une voie indispensable pour répondre aux besoins de développement du pays confronté à l'insécurité alimentaire depuis plusieurs années. La formation professionnelle, porteuse de compétitivité par le développement de compétences utiles au tissu économique, apparaît comme l'un des instruments les plus pertinents d'une politique de croissance équitable et de développement durable.

C'est dans ce contexte que la mise en place d'un projet de Formation Agricole et Rurale (FAR) en RDC constitue une opportunité pour renforcer les capacités des acteurs en éducation formelle et non formelle en vue de contribuer au développement du secteur agricole en s'alignant aux politiques publiques dans ce secteur vital pour le pays.

Dans ce contexte, il est prévu au titre du plan d'affaires 2021 de l'Agence Française de Développement (AFD) en RDC l'instruction et l'octroi d'un projet de 4 ans ou 5 ans d'appui à la FAR, dont le montant est établi entre huit et dix M€ (codé CCD1107). Une extension du budget pourrait être considérée notamment pour mieux appréhender la question de l'égalité de genre, cruciale pour promouvoir un accès à l'éducation égalitaire. Le projet serait organisé autour des deux composantes liées à une logique d'organisation par Maîtrise d'Ouvrage (MOA) secondé par une assistance technique :

Composante 1 : Appui aux Instituts de Technique Agricole (ITA) dans les provinces prioritaires.

Composante 2 : Appui aux Instituts Supérieurs de Développement Rural (ISDR) & associés dans les provinces prioritaires.

Il intègre la dimension genre de manière transversale à travers 4 objectifs :

- Renforcer les dispositifs FAR à l'échelle de la Province par une approche intégrée et territoriale des ITA et ISDR ;
- Favoriser l'accès des filles dans ces instituts ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomisation des femmes ;
- Faciliter la concertation et la coordination entre les acteurs pour une pérennisation des investissements.

Un premier dimensionnement du projet a été conçu par l'AFD. ENABEL a été retenu comme MOA pour la composante 1 d'appui aux ITA, en relation étroite et partenariale avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (MEPST). L'option retenue est de signer une convention de délégation de fonds entre l'AFD et ENABEL, tout en s'assurant d'une association étroite du MEPST (dont la forme sera déterminée par la mission de faisabilité mais qui pourrait par exemple correspondre à la signature d'un accord tripartite).

S'agissant de la composante 2, une convention de financement serait signée entre l'AFD et le Ministère des Finances de RDC, avec désignation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU) comme MOA et recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sur base concurrentielle.

2.2. Objectifs et méthodologie de la mission I

L'objectif global de l'étude est de réaliser une étude de faisabilité permettant d'aboutir à un cadre d'intervention arrêté, partagé et validé par les parties prenantes, au titre du futur projet d'appui au secteur de la FAR en RDC incluant une dimension transversale ambitieuse sur l'égalité de genre.

Les principales étapes de l'étude de faisabilité ont été présentées dans la note de cadrage. Après une étude bibliographique couplée à une collecte de données auprès des acteurs concernés, une première mission de terrain s'est déroulée du 13 au 26 juin. L'équipe mobilisée à cet effet était composée : du chef de mission, de l'expert national en FAR, de l'experte internationale genre et de l'experte nationale genre.

L'objectif de la première mission était de produire des analyses approfondies dans la Tshopo et le Kwilu afin de permettre de :

1. Documenter l'analyse entre l'offre de formation actuelle et les besoins en qualifications sur les secteurs concernés ;
2. Faire le diagnostic des établissements éligibles et établir une liste courte ;
3. Justifier l'importance d'assurer des investissements pour l'amélioration des dispositifs de formation des ITA et ISDR & associés, et montrer le rôle clé que peuvent jouer ces établissements pour le développement socioéconomique des territoires ruraux.
4. Entériner le choix des MOA défini par l'AFD ;
5. Argumenter la proposition de scénarii qui sera soumise à l'appréciation de l'AFD.

Le programme détaillé de la mission est présenté en annexe 1 et les outils utilisés pour les entretiens en annexe 2. Durant les deux semaines, les consultants se sont entretenus avec les principales parties prenantes institutionnelles, communautaires et du secteur privé à travers des entretiens directs et semi-directs, des focus-group et des échanges bilatéraux. Le diagnostic des établissements a été établi à travers des entretiens avec les responsables locaux et des visites approfondies des lieux. Les documents pertinents ont également été utilisés en fonction de leur disponibilité (palmarès, rapports financiers, rapports pédagogiques, rapports d'activités annuelles, inventaires, listes des besoins...). Le détail des diagnostics est présenté dans les fiches signalétiques qui sont annexées à ce rapport.

La première partie de cette synthèse revient sur les enjeux principaux du projet à travers une analyse socio-économique des deux zones concernées et un état des lieux de la filière FAR. L'analyse met en exergue l'attractivité limitée de la filière ainsi que le faible potentiel d'employabilité qui résulte de la formation technique et universitaire. Dans la seconde partie, les auteurs présentent les conclusions des diagnostics opérés dans les centres techniques et universitaires. Cette étape aboutit à la présentation d'une liste courte d'établissement présélectionnés pour la mise en œuvre du projet. Le dernier chapitre est consacré à la présentation des différents scénarii d'intervention à travers une analyse des risques structurels, opérationnels et financiers couplée à des propositions d'interventions basées sur les conclusions de la mission I.

La dimension genre est abordée de manière transversale dans chaque partie. L'analyse socio-économique des 2 provinces intégrera les modalités de la division sexuelle du travail agricole, d'accès et de contrôle des ressources pour les femmes, ainsi que leur place dans les chaînes de valeurs agricoles. L'étude de l'attractivité et l'employabilité de la FAR et le diagnostic des établissements font ressortir les freins à l'accès et à la réussite des filles et la nécessité de promouvoir une approche inclusive accentuant la mixité et le recrutement des femmes dans le corps enseignant. Les premières pistes d'intervention ayant pour objectif de promouvoir une FAR inclusive et égalitaire sont présentées.

2.3. Contraintes et défis liés à la mission

Les contraintes rencontrées lors de la mission I peuvent être classées en quatre thématiques principales :

1. Sécuritaire :

- a. Le protocole sécurité de cette mission a été érigé par Expertise France et se basait en partie sur l'utilisation d'une application de localisation et de communication développée par l'entreprise Scutum Security First. Bien qu'ayant de nombreux avantages, notamment du point de vue de sa facilité d'utilisation, l'application ne permet pas de communiquer ou de générer des points GPS sans réseau téléphonique. L'équipe a donc été privée de moyen de communication lors de ces déplacements les plus isolés. Il est conseillé de prévoir un téléphone satellite type Thuraya pour la prochaine mission.
- b. Le planning de la mission impliquait de nombreux trajets routiers parfois longs (>10h) et souvent sur des routes difficilement praticables. L'aspect de la sécurité routière sera pris en compte dans l'établissement du programme de la deuxième mission et dans le cadre de la conception même du projet.

2. Logistique :

- a. L'extrême ruralité des régions ciblées par le projet a induit un nombre important de trajets (bateau, avion, jeep) totalisant plus de 50h pour l'équipe qui s'est rendu à Mbéo. Ce temps passé dans les transports représente un manque à gagner dans le diagnostic et l'analyse sur le terrain. Certains outils ont dû être simplifiés pour faire face à la contrainte de temps. Le planning de la mission a été modifié de façon quasi quotidienne pour mieux appréhender cette réalité. L'ITA de Yangambi, qui avait été présélectionné, n'a malheureusement pas pu être inclus dans le programme. Son diagnostic a été confié aux agents d'ENABEL et sera complété lors de la mission II.
- b. Le personnel international a été sujet à de nombreux contrôles de police et de douane qui s'avèrent chronophages et parfois sujet à des tentatives de corruption. Il faut compter jusqu'à 15 contrôles entre Kinshasa et Mbéo qui nécessitent à chaque fois la présentation des passeports, une copie de celui-ci et du visa ainsi que l'ordre de mission.

3. Sanitaire :

- a. Malgré les précautions prises par l'équipe, il a été impossible de conserver les mesures de distanciation sociale adéquates lors des transports aériens ou pendant certaines réunions avec les communautés. Il est fortement recommandé de faire appel à un service de protocole privé pour assurer les formalités d'enregistrement sur les vols nationaux. Par ailleurs, des consignes plus exhaustives seront transmises aux parties prenantes en amont de la mission II.

4. Méthodologique :

- a. Les informations collectées lors de cette première mission sont principalement qualitatives. Elles ont été obtenues sur un échantillon relativement limité. Les consultants sont néanmoins convaincus que leurs observations et recommandations correspondent à la réalité de l'environnement des deux provinces. Elles sont étayées par une recherche bibliographique.
- b. Le détail d'information récolté lors des diagnostics a fortement été contraint par le temps disposé sur place et des documents disponibles. Certains diagnostics sont mieux documentés que d'autres. Les fiches signalétiques n'ont été développées que pour les instituts présélectionnés.
- c. La plupart des acteurs rencontrés lors de cette mission avait une expérience précédente avec des projets de développement. Certaines questions avaient donc

été anticipées notamment sur la thématique du genre et ne représentaient pas systématiquement la réalité rencontrée sur le terrain. Afin de pallier cette situation, les consultants ont cherché à trianguler un maximum leurs observations. Des entretiens supplémentaires sont envisagés lors de la mission II.

- d. Les consultants ont noté une très forte attente des parties prenante en particulier dans la zone de Mbéo. Le directeur de l'ISDR a été une partie prenante importante dans l'élaboration du projet depuis 2017. Deux missions ont déjà été réalisées sur place (une mission de prospection suivi par la faisabilité). Cela résulte en une très forte mobilisation du personnel enseignant, des instituts associés et des communautés environnantes qui perçoivent le projet comme acquis. Les consultants se sont attachés à préciser l'objectif de la mission de faisabilité qui doit définir quelles structures seront accompagnés afin de canaliser les espoirs / attentes.

3. PRINCIPAUX ENJEUX DU PROJET

3.1. Rapide analyse socio-économique des deux provinces

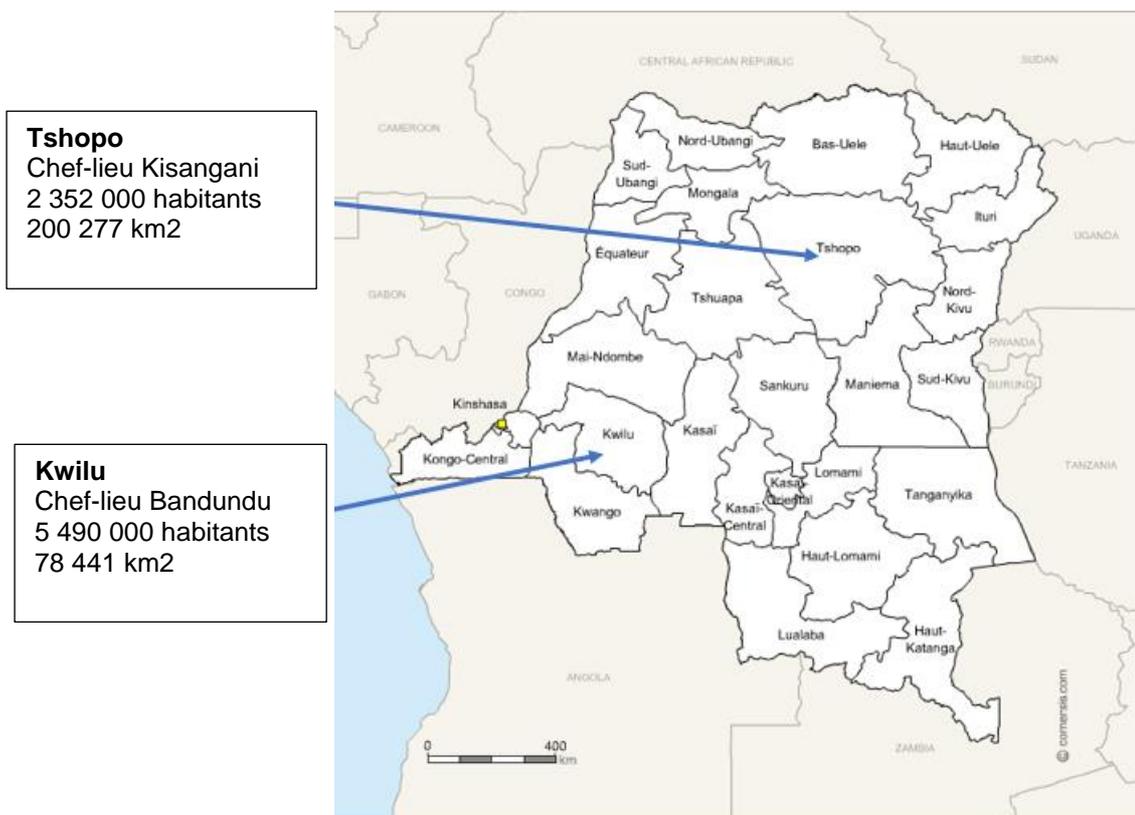


Figure 1 : Carte de la RDC.

La Tshopo et le Kwilu sont deux Provinces à vocation agricole à l'image de l'ensemble du pays dont le potentiel dans ce secteur est important. Le secteur primaire alimente tous les autres secteurs de l'économie et concentre la majorité des actifs à travers des activités de production, de transport, de transformation, de commercialisation. La pisciculture, le petit élevage (chèvres, porc, poules), la pêche, et l'exploitation de produits forestiers ligneux et non ligneux sont des activités non négligeables qui apportent un complément de revenus aux ménages. L'économie est dominée par des activités informelles. Le tissu industriel est limité à quelques entreprises agroindustrielles qui transforment les productions locales : (STRATEGOS dans le Kwilu et, dans la Tshopo, SOTEXKI (production de tissus à partir du coton) Bralima (brasserie) PHP huileries du Congo (production huile de palme) CELCO (hévéa). Le secteur de la transformation des produits alimentaires, constitué de petites unités de transformation, rarement mécanisées, est en plein essor, porté par la demande de marchés urbains en forte croissance (notamment Kinshasa et Kisangani).

Ce développement n'est pas suffisamment accompagné par le secteur financier, constitué d'institutions qui opèrent principalement dans les grands centres urbains et n'offrent pas de services financiers adaptés au secteur agricole. Ainsi on a un taux de bancarisation extrêmement faible et 94% de ruraux n'ont accès à aucune offre de crédit. Cette donnée est fortement corrélée au caractère informel des entreprises, très souvent non enregistrées.

Par ailleurs, le climat des affaires n'est pas optimal à cause d'un système douanier contraignant, d'une fiscalité écrasante pour les entreprises et le « chevauchement de taxes ». Il faut relever aussi la corruption et les tracasseries sur les routes et les marchés qui sont susceptibles d'entraver l'entreprenariat.

3.1.1. Profil socio-démographique

Les Provinces de la Tshopo et du Kwilu ont, à l'image du pays, une population jeune, à majorité féminine et paysanne. Celle-ci est estimée à plus de 4,1 millions d'habitants (données Fédération des Entreprises du Congo - FEC) dans la Tshopo et plus de 7,5 millions dans le Kwilu. L'exode rural favorise une croissance rapide des villes comme Kisangani et Kikwit. La population urbaine est évaluée à plus de 2,3 millions d'habitants, soit 56% dans la Tshopo. La Province du Kwilu présente des densités élevées, pouvant atteindre 100 habitants /km² (FPM, 2017). La population est inégalement répartie sur les cinq territoires de la Province que sont Bagata, Bulungu, Gungu, Idiofa, Masi-Manimba. Dans les deux provinces, le secteur agricole qui contribue pour plus de 85 % aux revenus des ménages, est dominé par des petites exploitations familiales, principalement de subsistance qui mobilisent essentiellement une main d'œuvre familiale, surtout féminine, suivant une division sexuelle du travail agricole encore marquée, malgré l'entrée des hommes dans le secteur, du maraîchage et du vivrier marchand. Le taux de pauvreté reste élevé et varie de 60 à 70% dans la Tshopo et de 70 à 95% dans le Kwilu (Banque mondiale, 2018).

Au regard du poids des femmes dans le secteur de la production agricole, on peut faire le lien entre cette prévalence de la pauvreté et le statut inférieur des femmes dans la société congolaise en général. Malgré les progrès faits ces dernières années pour promouvoir les droits des femmes, avec par exemple l'instauration de la parité, le renforcement du code pénal sur les infractions relatives aux violences faites aux femmes, la modification du code de la famille qui a levé l'obligation maritale pour l'exercice d'une activité professionnelle, les inégalités de genre subsistent. L'homme est toujours légalement le chef de famille et à ce titre contrôle les ressources et leur affectation.

Par ailleurs, le taux de scolarisation des filles est encore inférieur à celui des garçons. Les normes socioculturelles, la pauvreté, l'insuffisance des services de santé de la reproduction, et l'enclavement de certaines zones rurales constituent des freins importants.

Grossesses et mariages précoces : un frein important à la réussite scolaire des filles²

Les adolescentes abandonnent l'école principalement pour des raisons liées au mariage et aux grossesses alors que les adolescents quittent l'école à cause de difficultés financières. Les raisons principales de la non-fréquentation scolaire des femmes âgées de 15 à 22 ans seraient le mariage et les grossesses. En RDC, le taux de fécondité des adolescentes de 15 à 19 ans est élevé. En 2013, pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans, le pays enregistrait 122,9 naissances vivantes contre 105,6 en ASS. Dans les écoles secondaires, aussi bien publiques que privées, le coût de la scolarisation d'un enfant est considérable. En effet, il représente, pour chaque enfant, 17 % des dépenses par tête du ménage. Les taux élevés de fécondité des adolescentes ont des conséquences importantes sur le développement, car ils amplifient la mortalité maternelle à l'accouchement. La maternité précoce réduit également le taux d'instruction et compromet les possibilités futures de formation et d'emploi.

Les femmes en général subissent de fortes inégalités dans l'accès aux services de base, et en particulier l'éducation, qui s'explique en milieu rural par des pesanteurs socio-culturelles, l'enclavement des villages dû à la dégradation des voies de communication, et la pauvreté monétaire des ménages. L'accès et le maintien des filles dans le système scolaire est particulièrement problématique car elles ont moins de chance que les garçons d'accéder, mais surtout de compléter leur éducation de base (RESEN, 2014) « on pense qu'à l'âge de 13 ans, les filles sont déjà majeures » (Réseau femmes et développement, entretien à Kisangani, 2021). Dans les deux provinces, l'analphabétisme touche particulièrement les femmes, à des proportions élevées : 34,8% dans la

² Source : Banque Mondiale, Région Afrique. République Démocratique du Congo. Diagnostic systématique pays. Priorités de politiques pour réduire la pauvreté et promouvoir la prospérité partagée dans un pays fragile sortant d'un conflit, Mars 2018 p. 36

Tshopo et 24,5% dans le Kwilu alors que les hommes analphabètes représentent respectivement 20,4% et 9,6% (MICS, 2018). L'enquête MICS 2018 donne une indication du niveau de pauvreté monétaire des ménages ruraux et des conditions de vie précaires. Seulement 15,6 % des ménages de la Tshopo et 2,3% de ceux de la Kwilu sont connectés au réseau électrique et pour ce qui est de l'accès à l'eau potable, seuls 0,3% des habitants du Kwilu et 15,3% de ceux de la Tshopo ont une source d'eau améliorée sur place.

Les femmes sont en charge de l'approvisionnement du ménage en bois de chauffe et en eau (FAO, 2020) suivant la division sexuelle du travail au niveau domestique. Leur charge de travail important dans les travaux domestiques et les activités de soin explique en partie leur faible productivité agricole (Banque mondiale, 2018). Dans la Province du Kwilu, 97% des ménages utilisent du bois de chauffe ou du charbon de bois pour cuisiner, cette proportion est de 99% dans la Tshopo. Pour ce qui est de l'eau consommée par les ménages, 93% de ménages dans le Kwilu et 71% dans la Tshopo ne disposent pas d'une source d'eau améliorée sur place. La collecte de l'eau est, dans 75,7 % dans le Kwilu et 88,5% dans la Tshopo, assurée par les femmes (MICS, 2018).

Les enfants, en particulier les filles, sont mobilisés dans des activités économiques (commerce et agriculture) et domestiques. Dans la Tshopo, 38,8% des adolescent·e·s de 12-14 ans et 55,6% des jeunes de 15-17 ans contribuent par leur travail aux revenus des ménages. Dans le Kwilu, ces proportions sont de l'ordre de 21,4% chez les 12-14 ans et 34,3% parmi 15-17 ans (MICS, 2018). L'analyse montre que les filles sont davantage concernées que les garçons par ces activités.

Ces conditions renforcent les inégalités de genre et la vulnérabilité des femmes en général et celles des milieux ruraux en particulier du fait de leurs responsabilités dans la gestion des tâches domestique et de soins. Au regard des rôles sociaux assignés aux filles, notamment les attendus concernant le mariage et la fécondité, plus marqués en milieu rural qu'urbain, on constate, malgré l'âge minimal légal du mariage établi à 18 ans pour les filles, une proportion importante d'adolescentes déjà mariées à 18 ans qui contribue au maintien d'un taux de fécondité élevé. En effet, l'enquête MICS 2018 montre que près de 32% des filles âgées de 20 à 24 ans sont mariées avant 18 ans dans le Kwilu et 29% dans la Tshopo. Les grossesses précoces suivent la même tendance, 16% d'adolescentes de 15 à 19 ans dans le Kwilu et 22% dans la Tshopo sont déjà mères (la moyenne est de 12,7% en milieu urbain). Les mariages et grossesses précoces entretiennent un niveau de fécondité élevé, et sont corrélés à de faibles taux de scolarisation des filles. Ces facteurs, renforcés par le faible niveau d'autonomisation des femmes, notamment au niveau du pouvoir de décision dans le ménage, expliquent la dynamique de féminisation de la pauvreté dans les deux provinces.

La question des peuples autochtones :

Les Pygmées sont une population de chasseurs cueilleurs considérée comme les peuples autochtones de RDC. Ils représenteraient près de 2% de l'ensemble de la population nationale. Ils ont été, et sont encore, victimes de discrimination et d'exclusion généralisées. Les droits coutumiers des Pygmées à la terre sont peu reconnus ; le gouvernement considère plutôt ces terres comme vacantes, et donc pouvant être cédées au secteur privés (compagnies forestières et minières...). Cette exclusion les maintient dans un état de pauvreté et de vulnérabilité préoccupant. Ils sont généralement sans accès aux services sociaux de base, notamment aux soins de santé, à l'éducation, etc.

Il existe quelques îlots de peuplement de populations dites pygmées dans la Tshopo et dans le Kwilu. Dans la Tshopo, ils sont localisés dans les territoires de Bafwasende, Opala et Yahuma (Omasomba Tshonda, 2020) et sont désignés sous l'appellation Mbuti (terme générique). Des sources historiques (Van der Kerken cité par Omasomba Tshonda, Tshopo, 2020) indiquent que ces peuples auraient été assujettis aux bantous depuis de nombreux siècles, ce qui expliquerait leur marginalisation et les discriminations qu'ils subissent. La forêt étant leur habitat traditionnel, ils sont particulièrement vulnérables à la dégradation de l'environnement et aux effets du réchauffement climatique. La déforestation, conséquence de l'exploitation du bois par les

compagnies concessionnaires et de l'agriculture sur brûlis pratiquée par les populations bantoues locales, contraint la plupart de ces groupes pygmées à la sédentarisation. Leur inclusion sociale et économique demeure cependant problématique en raison des tensions larvées avec les groupes bantous. Ils sont exclus de l'accès au foncier, sont peu présents dans le système éducatif et constituent une main d'œuvre corvéable à laquelle ont recours les exploitations agricoles familiales tournées vers le vivrier marchand ou les productions d'exportation.

Cette situation de forte exclusion et d'inégalité pourrait être vectrice de conflits communautaires dans la province de la Tshopo ou la communauté des peuples autochtones est significativement représentée.

3.1.2. Activités économiques

L'économie des deux provinces est dominée par les activités agropastorales, agricoles et forestières. Elle est marquée par la prépondérance du secteur informel. D'autres activités économiques de moindre importance sont présentes parmi lesquelles l'exploitation minière, (dans la Tshopo), la pêche, la chasse, pratiquées de manière artisanale. Les diverses productions de la Tshopo disposent potentiellement d'un débouché national (notamment les grands centres urbains) et international (pays limitrophes), celles du Kwilu sont principalement destinées au ravitaillement de Kinshasa. La province est considérée comme l'un des greniers de la capitale.

3.1.3. L'Agriculture

Les techniques agricoles s'appuient sur une agriculture itinérante sur brûlis qui induit une faible productivité et résilience face au changement climatique. La main d'œuvre est familiale. Mais des systèmes d'association de travail existe aussi bien pour les femmes que pour les hommes (tontines de service appelées « likelemba » en lingala), qui permet aux membres d'effectuer leurs travaux (défrichage, labours, récoltes et transports) à tour de rôle et ainsi d'améliorer leurs rendements.

Il faut distinguer l'agriculture industrielle, peu étendue et constituée de grandes plantations dont la dynamique de développement est rythmée par la demande du marché international en produits tropicaux tels que le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile, depuis la période coloniale, et l'agriculture paysanne, qui emploie 77% de femmes et 78% d'hommes en milieu rural (FAO, 2020), principalement dans des exploitations familiales de faible taille et réalise 80% de la production agricole (Prédiagnostic de la FAR en RDC, rapport de mission, 2019).

En ce qui concerne cette agriculture paysanne, en RDC, comme dans beaucoup de régions d'Afrique équatoriale, le travail de la terre et la production alimentaire destinée à la consommation familiale sont traditionnellement du domaine de responsabilité des femmes, dans des systèmes d'organisation sociale où l'activité agricole intègre le schéma global de la répartition des tâches entre hommes et femmes dans la société. De ce point de vue, il convient de considérer les activités de production dans leur globalité, afin d'évaluer le poids des hommes et des femmes dans chaque secteur. Ces activités de production concernent le travail agricole proprement dit, mais aussi, la pêche, la chasse, les activités de construction (maisons d'habitation, greniers) la fabrication d'outils (de pêche ou de chasse etc.). Les Provinces de la Tshopo et du Kwilu ne dérogent pas à cette règle. Dans les deux provinces, les femmes ont un rôle prépondérant dans la production des principales cultures alimentaires, et les hommes dans les cultures d'exportation et le palmier à huile, mais aussi la pêche, la chasse, le charbonnage.

L'agriculture industrielle

Dans les 2 provinces, et particulièrement dans la Tshopo, les plantations industrielles créées pendant la colonisation ont été pour la plupart abandonnées suite à la crise des produits agricoles d'exportation

survenu dans les années 1980. Il existe environ 100 à 300 anciennes plantations abandonnées de taille moyenne (100 à 500 ha) : palmier à huile, l'hévéa, caféier et cacaoyers.

Agriculture familiale

Cultures pérennes

On note une reprise timide des cultures pérennes (café, cacao, palmier à huile, hévéa) développées en association avec les cultures vivrières dans les exploitations familiales. La grande nouveauté est l'intérêt des femmes pour ces cultures dites masculines. Des femmes rencontrées au cours des entretiens à Kisangani et à Kikwit ont souligné la présence de plus en plus importante des femmes dans le développement des plantations de palmier à huile et de cacao.

Alors que le palmier à huile domine dans le Kwilu, l'hévéa est la culture pérenne la plus développée dans le milieu paysan dans la Tshopo avec 94% des plantations appartenant aux petits exploitants. Faut d'entretien des palmeraies et du renouvellement des plants, cette culture semble en déclin dans la Tshopo. Cette filière est très dynamique dans le Kwilu, tirée par la forte demande en huile de palme, aussi bien pour la consommation domestique que pour l'industrie. La production ne couvre pas les besoins du marché intérieur. La production d'huile de palme, en volume, est largement le fait de petits producteurs. Elle procure des revenus tout au long de l'année aux producteurs.

Cultures vivrières

Les cultures vivrières sont variées, ce qui contraste avec une diversification limitée du régime alimentaire, essentiellement composé de manioc (consommé sous diverses formes) et de feuilles de manioc. On note dans les deux provinces une production importante de manioc, de maïs de banane plantain et de riz (surtout dans la Tshopo pour les 2 dernières). La patate douce, diverses variétés d'ignames, des légumineuses (arachides, haricot, niébé) sont également cultivées. Dans la Tshopo, le manioc et la banane plantain constituent la base de l'alimentation et sont présents dans la quasi-totalité des associations de culture. La culture du riz prend cependant de l'ampleur, considéré comme la première culture de rente, car sa production est commercialisée à plus de 85%. Il n'est pas un aliment phare du régime alimentaire local, surtout en milieu rural. Mais s'intègre progressivement dans les habitudes alimentaires des populations urbaines. Il est aussi produit pour les besoins de l'industrie agroalimentaire. Le riz est en effet utilisé dans la fabrication de la bière.

Les légumineuses sont des cultures cruciales dans la région du Kwilu, confrontée à une baisse de la fertilité du sol et la réduction de durée de la jachère. L'arachide est devenue une production destinée à la commercialisation et occupe une place de plus en plus importante dans les revenus des ménages.

Il faut noter que les cultures vivrières relèvent de la responsabilité des femmes dans le schéma traditionnel de la division sexuelle du travail agricole. Leur rôle capital a été souligné au cours des différents entretiens dans les deux provinces, en ce qui concerne la diffusion de nouvelles variétés de semences pour des cultures aussi importantes que le manioc, le riz, l'arachide, le niébé, le haricot et dans une certaine mesure le maïs. L'exemple de la variété de manioc Obama a été donné : cycle de culture court, rendement élevé mais goût différent, plus amère. On a constaté au début une forte résistance des femmes à son intégration dans les systèmes de culture. La variété s'est cependant imposée. D'après certaines femmes rencontrées, cela s'explique davantage par l'absence d'autres variétés sur le marché, que par l'engouement des femmes pour l'Obama.

La décision d'adopter une nouvelle variété de semence et d'intégrer une nouvelle culture dans le système de production familial revient à la femme. Sa décision n'est pas seulement dictée par le niveau de rendement de la culture ou sa rentabilité économique, mais aussi par sa facilité à s'intégrer dans le régime alimentaire familial et dans le système de culture. Elle évalue donc son goût, son association avec d'autres culture, le niveau de pénibilité associée à sa production. Sa décision est donc fonction de la place qu'occupe la plante dans le régime alimentaire et des modalités de préparation. Il peut donc arriver que des variétés très avantageuses en termes de rendement ne soient

pas adoptées si les femmes jugent qu'elles ne correspondent pas aux besoins alimentaires et nutritionnels de la famille et/ou que le niveau de pénibilité de leur culture est important.

Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères se développent en zones périurbaines, et souvent, comme à Kisangani, dans le périmètre des villes en activités complémentaires qui permet aux ménages urbains ou périurbains d'augmenter leurs revenus. Considérée comme une activité de survie pratiquée majoritairement par les femmes, la demande urbaine accroît son attractivité et de plus en plus d'hommes investissent le secteur. Dans la Tshopo, le maraîchage est pratiqué sur un rayon de 30 à 40 km sur les axes Kisangani-Yangambi, Kisangani-Lubutu, Kisangani-Ituri, Kisangani-Banalia. Dans le Kwilu, cette production est en partie expédiée à Kinshasa. Les principales spéculations maraîchères sont les suivantes : amarante, tomate, aubergine, épinard, ciboule, piment, concombre, poivrons, choux, carottes, céleri.

Ce secteur, malgré son potentiel de développement et d'emplois, ne bénéficie pas encore d'une offre suffisante en semences améliorées et d'appui-conseil aux producteurs et productrices.

A cause du mauvais état des routes de desserte, les productions sont évacuées péniblement en pirogue, à vélo, en moto, à tête d'hommes et de femmes, et très rarement en camions.

3.1.4. La commercialisation des produits agricoles : une opportunité pour les femmes et les hommes contrainte par l'enclavement des zones de production

Le développement des centres urbains offre une opportunité de revenus aux producteurs et productrices agricoles qui peuvent ainsi vendre tout ou partie de leurs récoltes. Le développement du vivrier marchand fait évoluer les formes traditionnelles d'exploitation des champs familiaux. Les femmes autant que les hommes investissent dans ce secteur, et de plus en plus cet investissement se fait en couple (entretien Tshopo et Kwilu) ou encore dans le cadre de collectifs de femmes ou d'hommes qui mutualisent leurs efforts et leurs ressources pour acquérir, exploiter une parcelle et commercialiser la production. Le salariat agricole se développe avec la création d'agro-entreprises de production vivrière ou maraîchère portées autant par des femmes que des hommes. Plusieurs organisations féminines rencontrées dans le Kwilu se sont constituées dans cet objectif (Groupe Agro-Sanitaire (GAS), Forum femme ménagère (FORFEM), Association Femmes Vertueuse de Kikwit (AFVK).) Il est important de noter que l'entrée dans le secteur informel, surtout des femmes, à travers la production, la transformation et/ou le commerce, est moins sous-tendue par une ambition entrepreneuriale qu'une logique de subsistance. De ce fait, les femmes rurales, moins formées que les hommes, souvent analphabètes et disposant de connaissances limitées sur les marchés et les prix, rencontrent davantage de difficultés qui ne leur permettent pas de saisir les opportunités qu'offrent la croissance des villes et la demande en produits alimentaires et maraîchers.

Ainsi, les femmes sont massivement représentées dans la vente de détail de produits agricoles. Dans cette catégorie, on rencontre des revendeuses, celles qui achètent aux grossistes, et des productrices qui cherchent à écouler leur surplus de production. Dans la Tshopo, quelques femmes sont présentes dans la vente en gros de produits agricoles, notamment le riz.

Globalement, l'accès aux marchés est rendu difficile, dans les deux provinces, par l'impraticabilité des routes. Les producteurs et productrices se voient souvent contraintes de céder leur production à des acheteurs, peu nombreux et donc en position de force pour négocier les prix. Plusieurs membres des organisations féminines rencontrées à Kikwit signalent des abandons de récoltes dans les champs faute de moyen de transport, et surtout des abandons de champs devenus difficile d'accès.

Cette réalité est aussi celle de la Tshopo. Kisangani, la capitale de la province, est le pôle économique où s'organise les échanges avec les zones rurales. Les campagnes l'approvisionnent en produits frais et en sens inverse reçoivent des produits manufacturés. Mais l'état des voies de communication limitent ces échanges et contraignent de nombreux producteurs et productrices opérant dans des

zones enclavées, à écouler leurs productions devant leurs portes ou le long des routes, souvent à des intermédiaires (commerçants) venant de Kisangani et qui imposent leurs prix.

Le vélo semble avoir suppléé les camions et autres véhicules dans le transport de marchandises dans les deux provinces. Dans la Tshopo, les 2/3 du tonnage empruntant les voies terrestres sont le fait de commerçants à vélo. Ces commerçants s'approvisionnent en produits manufacturés à Kisangani (cigarettes, sel, allumettes, babouches, etc.) qu'ils revendent ou échangent contre riz, huile de palme, dans les villages enclavés. Ces trocs semblent poser problème. D'après les femmes représentant le Collectif Femmes Rurales pour le Développement (COFERD Antenne de Kikwit) ces trocs se font en défaveur des paysans et les appauvrit. L'association mène une campagne de sensibilisation auprès de ces derniers pour qu'ils abandonnent ces pratiques.

En plus de pénaliser les productrices, qui ne peuvent se rendre dans ces conditions sur les marchés les plus rémunérateurs des villes, ces conditions de transport constituent un facteur d'exclusion des femmes de ce segment des chaînes de valeurs qu'est l'achat-vente de gros. Elles sont cependant nombreuses à développer des activités de restauration le long des routes pour ravitailler les pédaleurs et navetteurs. La bicyclette est le deuxième bien possédé par les ménages dans le Kwilu après le téléphone portable (15,6% des ménages) et le troisième dans la Tshopo après le téléphone portable, et la montre (32% des ménages) (enquête MICS 2018).

Les entretiens dans la Tshopo et dans le Kwilu ont permis de comprendre le défi en termes d'autonomisation des femmes que pose la dégradation des routes et l'enclavement progressif des zones rurales.

Si l'enclavement limite la mobilité des hommes et des femmes, ces dernières, du fait des inégalités de genre et notamment d'un faible pouvoir décisionnel au sein du ménage, sont davantage impactées.

Les hommes, qui décident de l'affectation des ressources au sein du ménage, ont tendance à prendre des décisions qui collent plus à leurs propres intérêts. Par exemple, celle de mobiliser les revenus familiaux pour l'achat d'une bicyclette ou d'une motocyclette. Les participant.e-s au groupe de discussion de Kisangani ont mentionné plusieurs cas dans leur entourage. Tandis que les femmes s'indignaient de ces choix, rappelant que dans l'un des cas le mari avait utilisé l'argent issu de la vente des récoltes de sa femme, ne pouvant elle-même se rendre au marché, pour acheter sa bicyclette et dans l'autre cas le mari avait mobilisé pendant un an toute la main d'œuvre familiale dans la production agricole uniquement pour pouvoir acheter une moto, les hommes justifiaient ces actes par leur besoin de mobilité, soulignant que la femme pourrait également en bénéficier. Il est clairement apparu que les femmes n'avaient pas leur mot à dire dans ces choix.

Par ailleurs, l'enclavement des zones de production limite la diffusion des innovations agricoles, en particulier les semences améliorées auprès des producteurs et productrices. Le matériel végétal est ainsi peu renouvelé. Les paysan-ne-s prélèvent sur leurs récoltes les semences qui sont parfois dégénérées et donnent de maigres rendements. Cet enclavement provoque également l'abandon des parcelles exploitables, et donc la réduction de la production, à cause de la pénibilité, voir l'impossibilité à transporter les récoltes des champs aux marchés.

3.1.5. Transformation de produits agricoles

Les cultures vivrières et maraîchères destinées à la vente sont commercialisées soit directement après la récolte (tubercules de manioc, feuilles de manioc, maïs etc.) soit transformées avant d'être vendues. Il s'agit d'une transformation artisanale réalisée principalement par les femmes. Il existe pour certains produits de petites unités de transformation : décorticage de riz ou mouture du maïs en farine. Le son issu du décorticage du riz est utilisé pour l'alimentation du petit bétail. La transformation du manioc est la plus courante et permet d'obtenir de la farine ou du chikwang qui se conservent plus longtemps que le tubercule et favorise la consommation du manioc sous différentes formes. Une unité de production de champignons existe à Kisangani.

La production artisanale de savon à partir de l'huile de palme et de palmiste est également courante. Ces unités de transformation artisanales sont créées pour la plupart, à l'initiative des groupements de femmes, en général sur les sites de production ce qui permet entre autres de réduire les coûts de transport, beaucoup plus élevés pour les produits bruts.

3.1.6. Exploitation forestière

L'offre d'énergie insuffisante a entraîné le développement du charbonnage dans les deux provinces, à partir de l'exploitation de ressources ligneuses. D'autres activités comme le sciage, la chasse, l'apiculture exercées de façon artisanale procurent des revenus substantiels aux ménages dans les deux provinces. Le charbonnage est soutenu par la demande des villes en charbon de bois et en bois de chauffe. A Kinshasa 67,6% des ménages utilisent le charbon de bois comme combustible et 4,6% le bois de chauffe. Dans la Tshopo, ces proportions sont respectivement de 25,6% et 71,6% et dans le Kwilu, le bois de chauffe est le combustible principal utilisé par 96,6% des ménages (MICS 2018).

L'exploitation forestière est une activité importante dans la Tshopo, qui est l'une des provinces dont les forêts sont destinées à une exploitation du type industriel. 14 titres forestiers sont détenus par des entreprises industrielles et concernent une superficie de près de trois millions d'hectares (ERAIFT, 2019). Huit concessions forestières industrielles sont en activité : CFT (emploi 300 personnes et dispose d'une scierie près de Kisangani), Booming Green DRC (filiale d'un groupe international qui exploite plusieurs concessions forestières dans différentes provinces de la RDC, dont la Tshopo), SODEFOR, Bego Congo, IFCO, ITB, FODECO, La forestière (FEC Tshopo).

Les concessions forestières aboutissent souvent à l'exclusion de peuples dit pygmées de leur environnement. Dans le cadre de la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, la RDC s'est engagée à réduire l'impact de l'agriculture sur la forêt tout en maintenant son objectif de croissance économique et de lutte contre l'insécurité alimentaire. Une stratégie cadre nationale de la REDD+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) a été validée dans cette dynamique avec pour finalité la construction d'une économie verte qui minimise les impacts dus au changement climatique.

La province de la Tshopo est particulièrement concernée, notamment en raison d'une dynamique importante de déforestation constatée ces dernières décennies. Le programme a été décliné en PIREDD+O (programme intégré REDD+ Oriental) qui a pour objectif de « stabiliser la déforestation et la dégradation des forêts et augmenter durablement les revenus des communautés »³. Ce programme intervient dans les territoires de Bafwasende, Isangi et Ubundu.

Les activités liées à l'exploitation des ressources forestières, mais aussi les programmes visant à réduire l'impact des activités humaines bousculent plus ou moins durablement les modes de vie des populations autochtones, en particulier les peuples dit pygmées (représentés dans la Tshopo par le peuple mbuti et dans le Kwilu par les twa), dont la survie dépend de la biodiversité et de l'environnement forestier. Ils sont souvent victimes de discrimination, de marginalisation sociale et politique et invisibilisés dans les stratégies de préservation de la forêt.

3.1.7. La pêche et l'élevage

La pêche est une activité artisanale, pratiquée pour la consommation des ménages et le commerce dans les deux provinces, mais davantage dans la Tshopo. C'est une activité importante du point de vue social, économique et nutritionnel. Elle fait en effet intervenir un grand nombre d'acteurs et la survie de nombreuses communautés riveraines en dépend. La production est loin de couvrir les besoins locaux. L'aquaculture repose principalement sur la pisciculture familiale de subsistance dans

³<http://www.tropenbosrdc.org/projects/piredd%2Bo:+stabilisation+of+deforestation+and+forest+degradation+in+the+tshopo+province+in+dr+congo>

laquelle la culture de tilapias et de poissons chats est prédominante malgré les potentialités d'élevage d'autres espèces. La filière est déstructurée et ne reçoit pas suffisamment d'assistance technique pour se réinventer.

D'après l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI)⁴, la RDC dispose d'un potentiel d'élevage de 40 millions de tête de gros bétail. Le cheptel national Congolais est très diversifié et dominé pondéralement par les caprins en termes des têtes d'animaux : 11% de bovins, 14% d'ovins, 15% de porcins et 60% de caprins. Malgré cela, la contribution de l'élevage dans le produit intérieur brut par rapport à tout le secteur agricole reste faible. Avec la chasse, et la pêche, elle était de moins de 1% selon le rapport annuel la banque centrale du Congo. Les principales contraintes identifiées sont liées au manque de renforcement des organisations d'éleveurs, à la difficulté d'approvisionnement en intrants ou d'accès aux marchés, à l'absence d'encadrement technique et de couverture vétérinaire et à l'absence de programme de préservation et d'amélioration génétique.

L'élevage familial domine dans la Tshopo avec une préférence pour l'élevage de basse court et l'élevage porcin. Le Kwilu qui possède une végétation de galeries forestières et savanes est particulièrement propice à l'activité d'élevage. L'élevage est une activité de première importance pour la province du Kwilu notamment le territoire de Bulungu qui possède un cheptel bovin de grande taille et une population villageoise pour laquelle les petits élevages représentent des sources de revenus indispensables à l'économie familiale.

Néanmoins, ce secteur d'activité connaît une faible organisation et un appui technique inadéquat. Une partie du cheptel de la région de Mbéo a été décimé entre 2018 et 2019 par la peste bovine. Les exploitations sont essentiellement basées sur la divagation animale avec un accès très limité à du pâturage de qualité ou à de l'aliments pour bétail. Les réseaux vétérinaires dans les deux provinces sont très limités et souvent concentrés en zones urbaines.

3.1.8. La question foncière

En RDC, le foncier est géré suivant deux systèmes juridiques qui coexistent, l'un constitué par les lois nationales et l'autre forgé par les coutumes au niveau local. Cette cohabitation crée des conflits de compétences qui compliquent l'accès à la propriété foncière. Malgré la disponibilité en terres arabes, et le coût abordable, l'accès et le contrôle de la terre peut présenter des difficultés, surtout pour les femmes. Les risques d'abus sont en effet importants. 56% de ménages dans la Tshopo déclarent être propriétaires de terres agricoles, 35% dans le Kwilu (MICS, 2018). Le métayage et la location de terres agricoles sont des pratiques répandues dans les deux provinces. Il faut cependant noter que le métayage n'est pas accepté pour les cultures pérennes, pratiquées donc uniquement par des propriétaires terriens.

Les entretiens ont fait ressortir la complexité du système foncier. Le contrôle de la terre est une problématique importante pour les femmes en particulier. L'accession à la propriété d'une parcelle des terres du clan n'est possible qu'avec l'assentiment de l'ensemble des membres du clan, c'est-à-dire les chefs de famille, dont les hommes. Il semblerait que l'immatriculation de terres et l'acquisition de titres fonciers soient des procédures très peu courantes. Ces procédures sont par ailleurs extrêmement complexes à cause des pratiques de corruption qui les rendent très onéreuses. Il y a la possibilité d'obtenir un titre foncier sur les terres du domaine de l'Etat (terres domaniales), mais c'est un parcours du combattant à causes de divers coûts appliqués à cette procédure (déplacement des agents, taxes diverses). De ce fait, la plupart des terres exploitées ne sont pas sécurisées.

⁴ <https://www.investindrc.cd/fr/PECHE-ET-ELEVAGE>

3.2. Etat des lieux sommaire de la FAR : Structuration et offre de formation existante

La première référence à un enseignement agricole en RDC se trouve dans le rapport Fuchs (15.02.1890) à M. Van Eetvelde dans lequel le rapporteur propose la création à Boma (Kongo Central) d'un enseignement professionnel dans le but de former des travailleurs habiles notamment en agriculture.

La très grande particularité de la formation agricole au Congo, fut celle des paysannats, créés et supervisés par l'Institut National d'Etudes Agronomiques du Congo (INEAC), actuellement INERA, et les services agricoles de la colonie, formation qui devait être étendue à tous les territoires et à la majorité des paysans du pays et être associée aux coopératives.

Après l'accession du pays à l'indépendance en 1960, les politiques et les structures héritées de la colonisation demeurent non seulement le socle de l'enseignement technique et professionnel agricole d'une part mais aussi du système éducatif d'autre part. Toutes les réformes qui suivent (1961- à ce jour) sont réalisées en fonction des politiques publiques qui ont connu des discontinuités ayant conduit à la baisse de la qualité du système éducatif dans son ensemble.

Le système éducatif de la RDC (niveaux primaire et secondaire) suit la structure 3-8-4-3-2-3 : trois années du pré-primaire, huit années de l'éducation de base comprenant six années d'enseignement primaire et deux années du premier cycle du secondaire, suivies de quatre années dans le second cycle du secondaire (Annuaire ESU, 2020-2021).

Au niveau supérieur, la structure est de trois ans de licence, deux ans de master et 3 à 5 ans de doctorat. Il faut signaler à ce niveau que les réformes introduites au supérieur, particulièrement l'arrimage au système LMD, peinent à se réaliser. Seul un nombre très réduit d'établissements d'enseignement supérieur et universitaire, plus ceux soutenus par le Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Universitaire (PEQPESU), se sont lancés dans cette réforme. La grande majorité continue donc avec l'ancien programme qui structure le cursus à trois années de graduat, deux années de licence, deux années de Diplôme d'Etude Supérieur (DES) / Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) et 3 à 5 ans de doctorat (Annuaire ESU, 2020-2021).

En dehors de cette structure classique, le système éducatif congolais admet les structures parallèles, notamment en ce qui concerne le rattrapage scolaire équivalant le niveau primaire, l'apprentissage professionnel équivalant le premier cycle du secondaire ainsi que les arts et métiers et la formation professionnelle correspondant au deuxième cycle du secondaire (Annuaire ESU, 2020-2021).

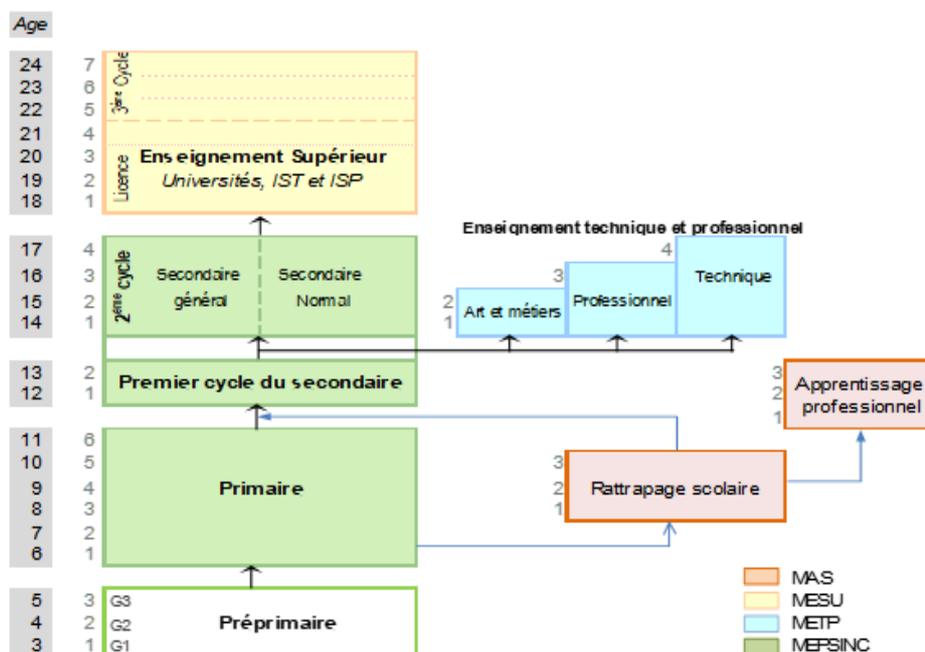


Figure 2 : Structure du système d'éducation et de formation en RDC.⁵

En RDC, la FAR est une sous-composante de la composante formation technique et professionnelle dans un secteur plus large de l'éducation et de la formation. La gouvernance sectorielle est assurée par plusieurs ministères sectoriels dont les principaux sont :

- Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (MEPST) ;
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU) ;
- Le Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers (MFPM) de création récente ;
- Le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale (METPS) ;
- Le Ministère de la Jeune et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté (MJINC).
- Et le Ministère des Affaires Sociales (MAS) ;
- Le ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage (MAPEL) ainsi que celui du développement rural (MDR) n'organisent pas de formation certifiante et diplômante mais assurent un renforcement des capacités de ses ressources humaines pour le développement de leurs compétences techniques dans des thématiques spécifiques.

La FAR s'inscrit dans la vision du gouvernement pour le secteur de l'éducation en vue de « la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active ». Avec le développement du secteur éducatif, la stratégie vise à ancrer les valeurs de civisme, de moralité, de paix, de travail, de solidarité et de transparence, par l'éducation à la gestion, à la paix et à la citoyenneté, et aussi dans les pratiques de gouvernance, par l'amélioration de la transparence des budgets, des procédures d'allocation et des processus de décision, par l'encouragement des initiatives de lutte contre la corruption et la promotion de la déontologie professionnelle des agents de l'administration publique.

L'éducation et la formation relèvent du pilier 1 du Programme National Stratégique de Développement (PNSD - 2019-2023) qui concerne la valorisation du capital humain, le développement social et culturel. L'objectif est de réaliser la dimension de la croissance inclusive qui est l'inclusion sociale. Pour être inclusive, la croissance doit en effet impliquer dans sa réalisation comme dans la répartition de ses retombées, tous les principaux acteurs sociaux (ménages, jeunes, femmes, nationaux,

⁵ Stratégie Sectorielle de l'Education et Formation 2016-2025

étrangers...). Pour cette inclusivité sociale, on doit prioriser les activités facilitant le développement humain par un accès massif aux services sociaux de base (alimentation, santé, éducation, habitat...).

Chiffres clés (Annuaire MESU et MEPST 2019-2020) ;

- Le nombre d'établissements secondaires dans le pays est de 32.787 dont 7.644 urbains (23,3%) et 25.143 ruraux (76,7%) ; le Kwilu dispose de 2.971 établissements dont 288 urbains (9,7%) et 2.683 ruraux (90,3%) alors que la Tshopo compte 1.237 établissements secondaires dont 316 urbains (25,5%) et 921 ruraux (74,5%) ;
- Les élèves inscrit.e.s dans les filières techniques et professionnelles dont la FAR représentent un effectif général de 1.401.120 élèves dont 837.852 garçons (60%) et 563.268 filles (40%) ; pour le Kwilu, on enregistre un total de 135.142 élèves dont 78.154 garçons (58%) et 56.988 filles (42%) alors que la Tshopo compte un total de 40.330 élèves dont 26.771 garçons (66,4% et 13.559 filles (33,6%) ;
- L'indice de parité calculé sur la base du taux brut de scolarisation des garçons sur le taux brut de scolarisation des filles est de 0,8 au niveau national, 0,9 au Kwilu et 0,7 dans la Tshopo.
- Au cours de l'année académique 2019-2020, 971 universités et instituts d'enseignement supérieur ont été recensés dont 28% des établissements de type universitaire et 72% de type supérieur (dont 6,7% pour le Kwilu et 3,3% Tshopo pour l'ensemble). 52,5% de ces établissements organisent des filières techniques et professionnelles.
- Selon le type d'enseignement, on enregistre 43% des filles dans les Instituts Supérieurs Techniques (IST) (dont les ISDR et associés), 34% dans les Universités et 29% dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP).
- L'analyse du profil des enseignants ressort que sur le total d'enseignants qualifiés (3 692), 78% sont dans les Universités, 13% dans les IST (dont les ISDR et associés) et 9% dans les ISP. Concernant les enseignants du monde professionnel, 41% du total (586) interviennent dans les Universités, 54% dans les IST et 5% dans les ISP. Par rapport à l'année académique 2015-2016 (dernière campagne statistique), le nombre de femmes enseignantes a progressé de 58% et représente actuellement 11% des effectifs enseignants. Ces enseignantes se retrouvent plus dans les IST (14,2%) que dans les Universités (10,7%) et les ISP (8,2%).

3.2.1. Offre de formation de l'enseignement technique agricole du Ministère de l'EPST

Une réforme des programmes de l'enseignement agricole, basée sur l'Approche par Compétences (APC), est intervenue, grâce à l'appui de Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand (VVOB - organisation belge de coopération et d'assistance technique au développement) en 2011/2012 et consolidé par Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Universitaire (PEQPESU) de la Banque Mondiale en 2015 a permis de restructurer les filières d'enseignement technique agricole. Les options actuellement organisées sont les suivantes :

- Agriculture Générale ;
- Foresterie ;
- Industries Agricoles ;
- Nutrition ;
- Pêche et Navigation ;
- Vétérinaire.

Sur base des référentiels révisés par le projet PEQPESU, les métiers des filières de l'enseignement technique agricole ont été développés avec des profils de sortie par niveau intégrant pour chaque

filière des sorties intermédiaires qui constituent la principale innovation dans l'élaboration de ces nouveaux programmes⁶.

Filière	Profils de sortie	Nbre années et niveaux
Agriculture générale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ niveau 1 : pépiniériste ✓ niveau 2 : maraîcher ✓ niveau 3 : horti -arboriculteur ✓ niveau 4 : technicien agricole (profil de sortie) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A4- 9 ans d'études ✓ A3 -10 ans d'études ✓ A3 -11 ans d'études ✓ A2 - 12 ans d'études (Bac)
Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ niveau 1 : Sylviculteur ✓ niveau 2 : Bucheron ✓ niveau 3 : Garde forestier ✓ niveau 4 : Gestionnaire Forestier (profil de sortie) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A4- 9 ans d'études ✓ A3 -10 ans d'études ✓ A3 -11 ans d'études ✓ A2 - 12 ans d'études (Bac)
Industries agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ niveau 1 : transformateur des produits farineux ✓ niveau 2 : transformateur des produits végétaux ✓ niveau 3 : transformateur des produits d'origine animale ✓ niveau 4 : technicien en industries agricoles, transformateur des produits cosmétiques et à fermentation alcoolique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A4- 9 ans d'études ✓ A3 -10 ans d'études ✓ A3 -11 ans d'études ✓ A2 - 12 ans d'études (Bac)
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ✓ niveau 1: prestataire culinaire ✓ niveau 2 : prestataire de sécurité alimentaire ✓ niveau 3 : éducateur nutritionnel ✓ niveau 4 : technicien de prise en charge nutritionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A4- 9 ans d'études ✓ A3 -10 ans d'études ✓ A3 -11 ans d'études ✓ A2 - 12 ans d'études (Bac)
Pêche et navigation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ niveau 1 : ménager des pêcheries ✓ niveau 2 : pêcheur ✓ niveau 3 : garde de pêche ✓ niveau 4 : technicien en pêche et navigation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A4- 9 ans d'études ✓ A3 -10 ans d'études ✓ A3 -11 ans d'études ✓ A2 - 12 ans d'études (Bac)
Production et santé animale (Vétérinaire)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ niveau 1 : éleveur-encadreur des animaux de basse-cour et non conventionnels ✓ niveau 2 : batteur des animaux de basse cours, pisciculteur et apiculteur ✓ niveau 3 : agent sanitaire (éleveur encadreur et abatteur de petit bétail) ✓ niveau 4 : technicien professionnel en production et santé animale 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A4- 9 ans d'études ✓ A3 -10 ans d'études ✓ A3 -11 ans d'études ✓ A2 - 12 ans d'études (Bac)

Figure 3 : Profils de sortie en fonction du nombre d'année et du niveau.

L'analyse des profils déterminés par les nouveaux programmes permet de constater que ces derniers ne sont pas construits en fonction de la chaîne des valeurs du secteur agricole. Une analyse des besoins de formation ouvrirait des perspectives pour d'autres métiers tels que :

⁶ Informations exploitées dans les référentiels révisés de l'enseignement technique agricole, PEQPESU, 2017

- Conseiller/conseillère agricole
- Animateur-vulgarisateur/ animatrice-vulgarisatrice agricole
- Technicien/technicienne en production des semences
- Encadreur/encadreuse des organisations paysannes
- Gestionnaire de coopérative agricole
- Mécanicien/mécanicienne agricole
- Conducteur/conductrice d'engins agricoles

Cette liste non exhaustive sera affinée lors de la mission II qui devrait permettre de de situer les différents niveaux de certification au regard des activités et compétences liées à chaque métier.

3.2.2. Offre de formation agricole et rurale du ministère de l'enseignement supérieur et universitaire (ISDR et institutions apparentées)

Le MESU est chargé de la gestion de l'enseignement supérieur et universitaire qui est réservé exclusivement aux détenteurs d'un diplôme d'État (équivalent du baccalauréat français) et comprend : les universités, les Instituts Supérieurs Techniques (IST) et les Instituts Supérieurs Pédagogiques. Les universités et les instituts supérieurs sont autonomes. Les recteurs pour les universités et les directeurs généraux pour les instituts supérieurs, sont nommés par le Président de la République et dépendent techniquement et administrativement du Ministre en charge de l'enseignement supérieur et universitaire. Plusieurs filières sont organisées au sein des universités et des instituts supérieurs. La durée des études est de 3 à 7 ans selon la faculté dans les universités et de 3 à 5 ans dans les instituts supérieurs.

L'enseignement supérieur et universitaire (ESU) se décompose en « enseignement supérieur » et « enseignement universitaire ». L'enseignement supérieur regroupe les ISP et ceux d'enseignement (IST) dont font partie les ISDR et institutions apparentées.

Les institutions supérieures techniques tant publiques que privées offrent un large éventail de disciplines de formation, de développement commercial, médical et rural. A ce jour, le retard enregistré dans la collecte des statistiques ces trois dernières années ainsi que l'agrément intempestif des institutions d'enseignement supérieur et universitaire ne permettent pas de saisir avec précision l'offre de formation de l'enseignement supérieur et universitaire et plus spécifiquement celle dédiée à l'enseignement supérieur agricole et rural.

En effet, les initiatives d'ouverture des établissements d'enseignement sont devenues nombreuses et la faible capacité de gouvernance du secteur ne permet pas de réaliser les études préalables pertinentes d'inspection et de conformité pour l'ouverture de nouveaux établissements. Cela est renforcé par le manque de transparence du processus d'agrément souvent marqué par le clientélisme politique, économique et social.

Conformément à l'ordonnance – loi n° 025-81 du 3 octobre 1981 portant organisation générale de l'enseignement supérieur et universitaire en RDC, les ISDR, comme tous les IST, ont pour mission : (i) de former des cadres spécialisés dans le domaine des sciences, des techniques appliquées ainsi que dans le domaine des arts et métiers ; (ii) d'organiser la recherche sur l'adaptation des techniques et technologie nouvelles aux conditions de notre pays ; (iii) d'encourager les talents artistiques.

De manière spécifique, les ISDR poursuivent trois objectifs essentiels, à savoir :

- La formation d'hommes et des femmes aptes à éveiller, accompagner, planifier, soutenir, animer le développement humain, économique, social des communautés rurales du centre africain ;
- Collaborer à l'étude des problèmes humains, sociaux, économiques et organisationnels qui se posent en milieu rural ;

- Constituer une documentation aussi variée et complète que possible sur tous les aspects de la vie en milieu rural.

C'est pour cela que les ISDR :

- Forment des technicien·ne·s en développement rural ;
- Organisent des sessions de recyclage pour la formation permanente de ceux qui, ayant reçu ou non une formation spécifique, œuvrent dans quelque secteur que ce soit, à la qualité de vie et à la formation du monde rural ;
- Collaborent étroitement à la réflexion et à l'action des organismes nationaux et internationaux poursuivant les mêmes objectifs ;
- Organisent le corps enseignant et les équipes d'étudiant·e·s en groupes itinérants pour participer à l'animation des populations rurales et à des sessions de formation dans la ligne de ses options ;
- Mènent toute activité capable de l'aider dans la poursuite de l'ensemble de ses objectifs, expérimentations culturelles, enquêtes, éditions de brochures, publications de revues, fabrication de matériel didactique, production et diffusion d'outils et d'appareils de technologie appropriée...

Les ISDR et institutions apparentées assurent l'organisation de l'enseignement et de la recherche dans les domaines principaux suivants :

- Agroalimentaire ;
- Agronomie générale ;
- Agrovétérinaire ;
- Développement communautaire ;
- Développement rural ;
- Eaux et forêts ;
- Environnement et développement durable ;
- Ecologie et conservation de la nature ;
- Gestion et administration des projets.

Les ISDR organisent deux cycles d'enseignement :

- Le premier cycle aboutit au diplôme de Gradué·e (Bac +3) dans une des filières (équivalent à la Licence LMD) ;
- Et le second cycle aboutit au diplôme de Licencié·e (Bac + 5) dans une des filières (équivalent au Master LMD).

3.3. Attractivité, potentiel et employabilité de la FAR

Le système éducatif congolais souffre d'une manière générale de sa déconnexion avec le monde du travail. La tendance globale qui se dégage depuis des décennies fait état de la faible employabilité des diplômés faute d'une politique d'adéquation formation-emploi et d'une absence/insuffisance du système de gestion rationnelle des emplois et des compétences. Un rapport de la Banque Mondiale, publié en septembre 2011, révélait déjà 65% de firmes percevaient le niveau de compétence de la main d'œuvre comme une contrainte commerciale majeure.

La qualité des formations n'est pas non plus au centre des préoccupations de la communauté académique qui semble s'être accoutumée à cette situation. Cet état, renforcé par le manque de contrôle, a conduit à une prolifération d'établissements qui ne sont pas viables parce que ne répondant pas aux minima de qualité tant dans la formation que dans la recherche que l'on pourrait attendre de tout établissement d'enseignement supérieur. L'audit de viabilité des établissements

d'enseignement supérieur, réalisé en 2010, conclut que sur 508 filières organisées dans 235 établissements audités : 52% des filières ont été classées non viables et devraient être fermées ; 32% des filières sont dans une situation intermédiaire nécessitant des ajustements et seulement 16% des filières sont viables. Quant aux 634 EES organisant d'autres filières, les résultats de l'enquête renseignent que 25% d'établissements sont viables, 41% sont intermédiaires et 34% ne sont pas viables (Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016 – 2025).

La difficulté d'insertion des diplômés de filières techniques à la fin de leurs études amène à interroger le système éducatif d'une manière générale en examinant les différentes formations qu'il offre comme des outils d'insertion professionnelle que ces diplômé.e.s se donnent pour accéder au monde du travail. En référence aux politiques éducatives, la responsabilité du système éducatif est de réajuster les filières de formation initiale ou continue suite à l'orientation scolaire et professionnelle, des réformes, des innovations ambitieuses afin de répondre aux besoins des entreprises et de faciliter l'insertion professionnelle des diplômé.e.s (Kanyinda, 2018).

Le diagnostic réalisé lors de la mission a souligné cette situation de la FAR qui a peu évolué. Le choix de s'orienter vers les filières agricoles reste souvent une décision prise par défaut ou par manque d'alternatives surtout dans le milieu rural, peu équipé en structures de formation. La population urbaine a quant à elle l'accès à des structures de formation plus nombreuses et diversifiées ; ce qui induit une liberté de choix plus importante. Dans tous les cas le taux de déperdition est élevé et le taux de réussite relativement faible, surtout chez les filles. Le taux d'achèvement (de réussite) donne une moyenne au niveau national de 33,7% dont 39,9% pour les garçons et 27,5% pour les filles ; pour la province du Kwilu, ce taux est de 49,7% dont 54,7% pour les garçons et 44,5% pour les filles tandis que pour la province de la Tshopo, il est de 35,9% dont 45,0% pour les garçons et 26,7% pour les filles.

La faible attractivité de la FAR qui ressort de ce premier diagnostic a pour principales conséquences un exode rural massif et la ruée des jeunes vers les activités informelles (vente de crédits téléphonique, moto taxi, vente à la criée, commerce de détail de produits agricoles pour les femmes...), ce qui accroît leur vulnérabilité. Les diagnostics des instituts ainsi que les entretiens avec le secteur privé et la société civile ont souligné plusieurs facteurs qui expliqueraient cette situation :

Les facteurs d'ordre social :

- La stigmatisation du métier d'agriculteur/agricultrice qui est peu valorisé et perçu comme non rémunérateur, pénible et risqué (entre autres à cause du changement climatique) ;
- Le construit social qui dévalorise le métier d'agriculteur au profit des emplois bureaucratiques (fonction publique, ONG) - Cette dévalorisation sociale du métier n'est pas étrangère à sa forte féminisation.

Les facteurs liés la qualité des offres de formation et à leur accessibilité

- Les structures de formation peu attractives avec des offres de formation inadaptées et des infrastructures désuètes ;
- Le coût élevé des frais de formation compte tenu du niveau de vie général des populations. La scolarisation a par ailleurs un impact sur la disponibilité de main d'œuvre familiale ce qui peut impacter le choix des parents de scolariser leurs enfants (surtout pour les jeunes filles) ;
- Le faible soutien et implication des parents dans la scolarisation de leurs enfants, surtout les filles ;
- Le manque de compétences entrepreneuriales, de gestion et d'analyse de marchés.

Les facteurs liés à l'insertion professionnelle des diplômés

- Très peu d'opportunités d'insertion professionnelle à l'issue de la formation technique (pyramide inversée des diplômés). Lors d'une discussion avec les représentants de la société

civile les participant ont souligné que : « La fin des études marque l'entrée dans le premier graduat de chômage » ;

- Le manque de compétences entrepreneuriales a été souligné comme une contrainte majeure qui empêche les jeunes diplômés de créer leurs propres opportunités ;
- L'absence de dispositifs d'insertion formalisés liées aux métiers agricoles et ruraux ainsi que le faible accompagnement des diplômé.e.s pour promouvoir l'auto entrepreneuriat ;
- La faiblesse du système national de gestion du marché de l'emploi, notamment due à l'absence de système d'informations et d'offres d'emplois ;
- Le besoin systématique d'une première expérience professionnelle pour décrocher un emploi (cinq ou dix ans) ;
- Un tissu industriel de PME et TPE quasiment absent en dehors des centres urbains qui génère peu d'opportunités formelles ;
- L'hyper fiscalité et la corruption importante dans le processus de création et de pérennité des entreprises agricoles ;
- La difficulté d'accéder aux marchés et aux financements.

Une analyse rapide du secteur agricole de la Tshopo et du Kwilu permet de dégager les opportunités en termes de demande de formation des territoires et de potentiels débouchés.

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats de cette analyse :

Cycle de la filière	Demande de formation	Potentiels débouchés	
		Tshopo	Kwilu
Amont de la production	Distributeur/trice et vendeur/se d'intrants	Auto-emplois par la création de structures de distribution d'intrants	Auto-emplois par la création de structures de distribution d'intrants
Production agricole	Producteur/trice (production animale et élevage) Technicien.ne spécialisé-e (production animale/production végétale)	Auto-emploi (création d'entreprises ou d'exploitations agricoles) Emplois salariés auprès des exploitations ou entreprises agricoles	Auto-emploi (création d'entreprises ou d'exploitations agricoles) Emplois salariés auprès des exploitations ou entreprises agricoles
Accompagnement de la production	Conseiller.e. agricole Conseiller.e. en gestion des coopératives/organisations	Emplois salariés (OP) Auto-emploi par la création des cabinets d'appui-conseil	Emplois salariés (OP) Auto-emploi par la création des cabinets d'appui-conseil
Aval la production	Transformateur/trice	Emplois salariés (OP et PTE/PME) Auto-emploi par la création des AGR de transformation des produits végétaux et/ou carnés	Emplois salariés (OP et PTE/PME) Auto-emploi par la création des AGR de transformation des produits végétaux et/ou carnés

Figure 4 : Demande de formation et potentiel débouchés.

3.4. Justification d'une rénovation de la FAR

Le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel dont relève la FAR a connu ces dernières années une demande de plus en plus croissante alors qu'il fait face à plusieurs défis, parmi lesquels :

- La perception de la société selon laquelle l'enseignement technique et professionnel est réservé aux enfants peu doués ;
- L'adéquation formation-emploi ;
- L'amélioration de la qualité des infrastructures d'apprentissage (classes, ateliers, et laboratoires) ainsi que celle des équipements et matériels didactiques ;
- Le développement des pratiques professionnelles en faveur des apprenants et l'élaboration des plans de formation des formateurs ;
- Le maintien et la formation des enseignants qualifiés dans le secteur ;
- L'organisation des stages formalisés ;
-
- L'insuffisance des budgets publics alloués au sous- secteur et le manque de financement durable ;
- Le manque et/ou insuffisance des infrastructures et équipements dans la majorité des établissements
- La faible prise en compte des enjeux du genre et l'inclusion des groupes vulnérables dans la formation professionnelle, particulièrement en milieu rural.

La FAR revêt un enjeu fort en termes d'autonomisation économique des femmes et d'égalité entre les sexes, surtout en milieu rural. L'agriculture constitue le secteur d'activité par excellence des femmes. La valorisation sociale et économique des paysannes contribuerait à changer le sens de leur travail et la perception de leur métier. Cela passe par la professionnalisation, et donc par un accès plus important des filles dans les filières de FAR.

Pour devenir attractive et compétitive en lien avec les besoins de développement du secteur, la FAR nécessite une rénovation et des ajustements pédagogiques, techniques et humains pour faire de l'agriculture un secteur de croissance, de développement, de lutte contre la pauvreté dans un contexte d'égalité de chance entre les hommes et les femmes.

Un projet d'appui à la FAR doit donc être intégré dans la stratégie qui a été conçue pour répondre aux difficultés et aux défis relevés par l'analyse de l'état du système éducatif, qui constitue la base factuelle sur laquelle elle se fonde. Trois grands axes stratégiques ont été retenus pour construire le système éducatif de 2025 :

- Promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi (mise en place la gratuité effective de l'école primaire, extension du cycle d'éducation de base à huit années, adaptation des formations pour favoriser l'insertion sociale des jeunes ;
- Créer les conditions d'un système éducatif de qualité (mise en place des systèmes de suivi et d'assurance qualité, création d'un environnement éducatif propice à l'apprentissage) ;
- Instaurer une gouvernance transparente et efficace à travers le :
 - Renforcement de la gouvernance du système par la mise en place de normes et de mécanismes transparents de gestion des ressources ;
 - Promotion d'une gestion plus efficace et équitable à tous les niveaux, en s'appuyant sur des partenariats structurants.

Les orientations stratégiques pour la redynamisation le sous-secteur pourront se focalisées sur les objectifs suivants :

- Accroître l'accès, l'équité et la rétention, en particulier la mise en œuvre de la politique de rétention des apprenants (l'incitation des filles et des personnes vivant avec handicap à l'enseignement technique et professionnel ;
- Améliorer la qualité de l'apprentissage (dotation des écoles et des centres de formation professionnelle en équipement et matériels adéquats et actualisation d'autres programmes ;
- Améliorer la gouvernance et le pilotage du sous-secteur par l'élaboration du Cadre National de Qualification et de Certification (CNQC) et l'organisation des chambres des métiers et artisanat au niveau national, provincial et local ; etc.

4. DIAGNOSTIC DES INSTITUTS DE FAR

Ce chapitre présente le processus de sélection des établissements d'enseignement potentiellement éligibles à l'appui du projet. Le diagnostic des établissements a été réalisé dans les deux provinces au moyen d'une fiche signalétique et d'une grille d'évaluation simplifiée qui ont permis de récolter des informations sur six critères principaux présentés dans la figure 5.

Un tableau de synthèse des résultats ainsi qu'une liste courte des instituts présélectionnés sont présentés dans la dernière partie du chapitre. Ce diagnostic s'attache essentiellement aux établissements avec un fort potentiel d'éligibilité dont les fiches signalétiques sont présentées en annexe 3. Le niveau d'information varie d'une structure à l'autre en fonction de temps passé sur place. Les fiches seront homogénéisées lors de la prochaine mission.



Figure 5 : Principaux critères pris en considération.

4.1. Aperçu général du diagnostic

Le diagnostic a couvert 16 établissements FAR dont sept pour la Tshopo (trois ITA et deux Instituts avec option / 1 ISDR et un IFA) et neuf pour le Kwilu (deux ITA + deux instituts avec option et un ITAV / quatre ISDR et associés).

Les principaux constats pour les deux provinces et les deux niveaux des établissements FAR sont très proches du constat établi plus haut et peuvent se résumer dans les points d'attention suivants :

1. Gouvernance et dispositif de formation

- Il existe des organes de gouvernance conformes aux instructions officielles avec une représentation des parents, des élèves, étudiant-e.s et du corps enseignant mais qui comportent des lacunes dans la prise en compte des enjeux du genre ;
- La disponibilité dans les établissements des programmes de formation officiels est généralement peu adaptée aux besoins des territoires avec des lacunes sur la mise en pratique des compétences et une prise en compte limité des enjeux environnementaux ;
- La faible capacité de bancarisation des ressources financières des établissements particulièrement dans milieux ruraux (caisse conservée par le responsable de l'établissement ou un agent désigné) ;

- L'absence de dispositif d'accompagnement dans l'emploi en termes d'insertion socioprofessionnelle des diplômé.e.s.

2. Interaction avec l'environnement et autres parties prenantes

- La très faible interaction entre les établissements et les parties prenantes formelles hormis pour l'organisation des stages qui sont assurés la plupart du temps dans des établissements étatiques ;
- Le manque de liens avec l'agro-industrie qui est souvent absente des territoires ruraux ;
- La faible interaction avec les communautés (en termes de partage de savoirs – faire agricoles endogènes et d'apports d'innovations techniques ; d'où plus-value technique des établissements négligeable).

3. Pertinence de la formation au regard des besoins

- Le développement des connaissances reste très théorique avec une absence de mise en pratique ;
- Des cursus promouvant des méthodes agricoles inadaptées (telle que la monoculture) sans prise en compte la réalité du terrain ou des nouvelles contraintes environnementales ;
- L'absence d'outils visuels et pédagogiques pertinents et genrés ;
- L'absence de prise en compte des systèmes post-récoltes, et de transformation.

4. Prise en compte des enjeux du genre et de l'égalité F/H

- La faiblesse de mesures incitatives pour faciliter l'accès, la rétention, l'achèvement et la réussite des filles dans les FAR : pas de politique genre, ignorance/ faible mise en œuvre des mesures existantes telles que les quotas, ignorance des lois en vigueur en faveur du maintien des filles enceintes dans le système scolaire ;
- La mise en avant par les responsables des établissements de leurs convictions religieuses et valeurs éthiques peu favorables aux droits des filles ;
- La perception du genre limitée à une présence féminine dans les organisations ;
- Les grossesses et mariages précoces identifiés comme causes d'abandon scolaire des filles par les différents acteurs des FAR (abandons parfois contraints car les règlements des établissements interdisent la poursuite de la scolarité en cas de grossesse, de maternité ou de mariage) ;
- L'impact négatif des charges de travaux domestiques assurées par les filles et des activités de soins qui compromettent leur scolarité et leur maintien dans les formations ;
- Le faible taux d'accès et de réussite des filles ;
- L'absence de mesures d'accompagnement (kit menstruation) et faiblesse des contenus sur la santé sexuelle et reproductive.

5. Compétences disponibles et effectif

- La présence des enseignant.e.s sous-qualifié.e.s dans certains établissements, liée à un manque de politique de formation initiale des enseignant.e.s ;
- L'absence de formation continue des enseignants qui ont, pour la plupart, un âge avancé ;
- La très faible représentation des femmes (<5%) dans le corps enseignant consécutive à une politique de recrutement non genrée (absence de système de quota) ;
- Un nombre de professeur souvent en inadéquation avec le nombre d'élève.

6. Infrastructure, foncier et équipements

- L'importants besoins de rénovation des salles de classe (murs, toitures et sols) et des infrastructures en général qui sont délabrées ;

- L'absence d'accès à l'eau domestique ou à des systèmes d'irrigation non contraignants pour les élèves ;
- L'accès aux infrastructures essentielles comme les sanitaires non garantis ;
- Le manque d'accès à l'énergie (les moteurs thermiques sont privilégiés) ;
- Le manque de fournitures scolaires et de mobiliers couplé au manque de matériels et matériels pour les TP qui sont pour la plupart fournis par les élèves ;
- L'absence de laboratoires et d'ateliers dans la plupart des établissements.

Une autre problématique commune : l'accès à la terre pour les femmes.

L'accès à la terre pour les femmes, en dehors des exploitations familiales et coutumières, est questionnable. L'accès à la terre représente un élément de pouvoir et la marginalisation de la femme est malheureusement souvent le cas. Le construit social et ses représentations ne sont pas favorables pour que les femmes deviennent propriétaires foncières. Même dans les conditions d'achat, de location ou de métayage, la femme joue souvent un rôle marginal bien qu'elle demeure le pivot et l'épicentre des activités agricoles dans les ménages et qu'elle assure presque 70% d'activités dans la chaîne de valeurs.

Ce qui ne favorise guère les femmes qui, en plus ne sont pas les vraies gestionnaires des moyens générés par leurs activités agricoles, les hommes ayant une préséance dans l'affectation des ressources financières au sein des ménages. L'accès au financement pour les femmes est quasi impossible et le système de tontine qui fonctionne n'apporte pas encore des moyens substantiels pour améliorer l'accès des femmes aux terres et aux moyens de production agricole.

4.2. Diagnostic des ITA

Au total neuf ITA et instituts généralistes ont été visités lors de la mission. 70% sont conventionnés de confession religieuse (catholique, protestante et kimbanguiste).

Au niveau du MEPST, la province de la Tshopo est subdivisée en deux provinces éducationnelles : Tshopo 1 basée à Kisangani et Tshopo 2 basée à Yahuma. Les ITA ayant fait l'objet de diagnostic se présentent comme suit :

- ITA Yanonge (Tshopo 2) ;
- ITA Simisimi (Tshopo 1) ;
- ITA Malkia ;
- Institut Maendeleo (Tshopo 1).

L'ITA Malkia (Tshopo 1) a été visité mais n'a pas fait l'objet de diagnostic à cause de l'indisponibilité de la direction de l'établissement. Faute de temps l'ITA de Yangambi n'a pas pu être visité. Son diagnostic a été repoussé à la mission II.

La province du Kwilu, quant à elle est subdivisée en trois provinces éducationnelles (Kwilu 1 basée à Bandundu ville, Kwilu 2 à Kikwit et Kwilu 3 à Idiofa). Les ITA et instituts généralistes visités sont :

- ITAV Kikwit (Kwilu 2) ;
- ITA Isingu (Kwilu 2) ;
- Institut Mukondo (Kwilu 2) ;
- Institut Lutondo 1 (Kwilu 2) ;
- ITA Kalo (Kwilu 3).

Certains points communs ont été identifiés lors des diagnostics :

Gouvernance des institutions

Dans l'ensemble, la gouvernance des ITA est participative avec la mise en place et le fonctionnement normal des organes de gouvernance suivants :

- Comité de gestion : Comprend un représentant des parents, qui est de droit, président du conseil, le chef de l'établissement qui assure le secrétariat du conseil ; un représentant des enseignants ; un représentant des élèves et un représentant de l'autorité politico-administrative locale. Il a le pouvoir de décision et de contrôle administratif et financier. Il reçoit et approuve les rapports à envoyer par la direction aux autorités supérieures.
- Comité de direction : Chargé de la gestion courante de l'établissement et composé du (de la) Chef.de de l'établissement, du (de la) responsable pédagogique, du (de la) responsable administratif (ve) et financier (re), du (de la) représentant.e. des parents et du (de la) représentant.e. des élèves.
- Comité des parents : Organe chargé d'inciter les parents à scolariser leurs enfants, de participer à la gestion des écoles et de faciliter les relations entre les parents/tuteurs d'élèves et l'école ; il est composé de 5 à 6 membres élu.e.s.
- Gouvernement des élèves : Organe de régulation et de représentation de bonnes pratiques et des relations entre les élèves d'une part et entre ces derniers et le personnel administratif et enseignant des établissements d'autre part. Il représente un espace d'initiation des élèves aux valeurs de la démocratie, de la bonne gouvernance, de leadership, d'initiative.
- Comité de discipline : Organe de l'établissement scolaire qui veille au respect du règlement intérieur de l'établissement et décide des sanctions, mais qui protège les droits des élèves par des directives très précises. Les élèves sont tenus au respect de ces règles qui déterminent à la fois leurs droits et leurs obligations. Il est composé du Chef d'établissement, du Directeur de discipline, du représentant des parents et de celui des élèves.
- Unité pédagogique : Regroupement d'enseignants, dispensant la même discipline ou des disciplines connexes au sein d'une école afin de maintenir la qualité des apprentissages aux standards acceptables.

Les organes sont constitués et disposent chacun d'un Règlement Intérieur (RI). Les réunions se tiennent régulièrement et on retrouve des hommes et des femmes (représentation symbolique) dans les différents comités. Ces différents organes permettent d'assurer la collégialité et la coresponsabilité dans la gestion de l'école tant dans la gestion administrative et financière que dans les aspects pédagogiques. De façon générale la représentation des femmes reste minoritaire.

Inscription des étudiants

Les inscriptions des élèves dans les classes de recrutement et celles montantes sont subordonnées par la présentation d'un dossier scolaire complet et pertinent qui répond aux instructions officielles. L'établissement n'organise pas de test d'inscription.

Dispositifs de rétention et d'insertion des diplômé.e.s

Le système de bourses d'études mis en place ces deux dernières années par ENABEL a amélioré l'accès, la rétention et la réussite des élèves dans les filières agricoles mais l'accès aux emplois agricoles rémunérateurs reste encore difficile vu la dévalorisation des emplois agricoles par rapport à ceux de l'enseignement et de la fonction publique.

Aucun dispositif d'insertion n'existe dans les établissements FAR visités. La plupart des diplômé.e.s des ITA poursuivent leurs études supérieures et universitaires (70%), les autres (20%) se destinent à l'enseignement, aux emplois de la fonction publique et très peu (10%) exercent des activités d'auto-emploi, pas nécessairement agricoles pour lesquelles ils/elles ont été formé.e.s. Les diplômé.e.s des ISDR et associés se destinent plus à l'enseignement, aux ONG et aux emplois publics. Très peu s'engagent dans les domaines de leur formation au sein des exploitations agricoles.

4.2.1. ITA YANONGE – Conventionné catholique (Tshopo)

Propriété : Concession scolaire de 1ha 12 ares et 50 centiares avec deux bâtiments scolaires	Champ(s) didactique(s) : 2 terrains dont un de 5700 mètres carrés (cultures maraîchères) et l'autre de 1ha (cultures vivrières et production des boutures/semences)
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 358 élèves	179 F et 179 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 12 dont 1F	Ratio En/EI. : 1/30 ⁷
Filières organisées :	<ul style="list-style-type: none">• Degré terminal de l'éducation de base (7ème et 8ème)• Agriculture générale• Technique Sociale

Gouvernance et dispositif de formation

- L'ITA est un établissement conventionné catholique relevant de la coordination des Eglise du Christ au Congo, sous la supervision administrative du Directeur Provincial de l'EPST Tshopo 1.
- Les organes de pilotage de l'établissement sont fonctionnels. La représentation des femmes dans les différents organes est marginale.
- Des procédures de gestion des ressources financières sont mises en place avec un effort de redevabilité. La gestion de la trésorerie est assurée par le préfet et un enseignant dédié faute d'institutions d'épargne dans la contrée. Ce mode de gestion présente beaucoup de risques. Les parents d'élèves et les élèves participent à la gouvernance de l'école.
- Les communautés, les autorités coutumières et les entreprises ne sont pas intégrés dans la gestion de l'établissement. Ce qui implique un élargissement des structures de gouvernance pour permettre à l'établissement de renforcer son interaction avec l'environnement.
- L'ITA Yanonge organise la filière d'agriculture générale qui répond aux besoins du territoire qui est principalement dépendant du secteur agricole.
- Une filière de technique sociale existe aussi au sein de l'établissement sans une réelle plus-value pour le milieu. Cette offre de formation est inadaptée et insuffisante vu les besoins des paysan.e.s et des organisations paysannes. Elle pourrait être remplacée par une filière vétérinaire ou pêche qui répondent adéquatement aux besoins du territoire.
- L'établissement utilise les programmes officiels du ministère de l'EPST qui limitent la mise en situation des élèves. Des besoins locaux des acteurs agricoles dans le cycle de la production agricole sont peu intégrés dans les apprentissages.

Compétences disponibles et effectifs

- L'effectif des enseignant.e.s est insuffisant par rapport au nombre des classes organisées. 12 enseignants pour 08 classes avec un effectif de 358 élèves (179 F et 179 G), soit un rapport de 1 enseignant.e pour 30 élèves.
- Le personnel enseignant est constitué plus de sous-qualifiés avec d'enseignant.e.s de cours généraux. La représentation de la femme dans le corps enseignant est presque nulle soit 1 enseignante/12, soit 8%. Cela souligne la difficulté d'accès des femmes à la carrière d'enseignante au sein de l'établissement.
- L'augmentation du nombre d'enseignant.e.s et le renforcement de leurs capacités pédagogiques et techniques (apprentissages pratiques) constituent des besoins importants.

⁷ Le ratio de 1/30 correspond au ratio de référence le mieux adapté.

Prise en compte des enjeux du genre

- L'établissement ne dispose pas d'une stratégie genre. Les considérations culturelles, religieuses et éthiques s'ajoutent aux préjugés sur la place de la femme dans la société.
- L'appui d'ENABEL/EDUT a favorisé l'accroissement de la population scolaire durant les trois dernières années, particulièrement l'accès des filles. Cet accès est accentué suite à l'octroi des bourses ENABEL pour les filles qui ont choisi la filière agricole (5\$/mois/jeune fille). Leur rétention a connu une progression significative qui se remarque par un taux d'abandon F/G de 0,71%. Cette stratégie de prise en charge des élèves filles crée cependant des inégalités par rapport aux garçons étant donné l'extrême pauvreté des ménages dans l'ensemble du territoire.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- Les programmes d'enseignement prévoient des sujets environnementaux et ceux liés mais leur mise en œuvre pratique n'est pas évidente avec une absence de formation continue de enseignant.e.s, des manuels et documentation appropriés et de matériels/équipements adéquats.
- Il existe quelques traces de prise en compte de ces enjeux notamment la rotation des cultures. Il est nécessaire d'intensifier la mise en pratique des apprentissages dans ces sujets et de produire des supports pédagogiques appropriés pour les enseignant.e.s et les élèves.

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- Avec l'appui d'ENABEL, l'établissement a mis en place un dispositif de soutien et d'appui technique aux paysan.e.s en termes de vulgarisation des techniques culturales et de multiplication/distribution des semences (amarante, niébé, manioc Obama).

Foncier, infrastructures et équipements

- Les infrastructures de l'établissement se trouvent dans un état de délabrement avancé. Huit classes pour 358 élèves dont 179 filles et 179 garçons, soit en moyenne 45 élèves par classe ne permettent pas d'organiser des activités pédagogiques pertinentes. Les équipements et les matériels sont quasi inexistantes. Les élèves apportent leur matériel pour les travaux pratiques (matériel aratoire, semences, engrais vert...). Il n'existe aucun laboratoire ou atelier dans l'établissement. L'état des salles des classes est précaire : pas de fenêtres, portes souvent non fonctionnelles, tableau décoloré, pavement, mur, plafond et toiture à restaurer, bancs et pupitres insuffisants et en mauvais état, absence de salles et bureaux pour les enseignant.e.s. L'école dispose de 4 toilettes (2F et 2G) qui se trouvent dans un état acceptable mais les besoins sont loin d'être satisfaits vu l'importance de la population scolaire.
- L'établissement est desservi en eau au moyen d'un forage avec motopompe alimentant un réservoir de 2000 litre d'eau, fruit de l'appui d'ENABEL. Cette desserte est insuffisante compte tenu des besoins de l'école : eau de toilette, eau pour l'arrosage des plates-bandes pour les travaux pratiques des élèves étant donné l'absence d'un dispositif d'irrigation. La fourniture de carburant et d'huile moteur à la motopompe est irrégulière et rend la desserte en eau problématique. L'établissement ne dispose d'aucun raccordement en électricité.
- L'établissement est difficilement accessible par route. Il faut compter 1h15 en bateau rapide depuis Kisangani.

4.2.2. ITA SIMISIMI – Conventienné kimbanguiste (Tshopo)

Propriété : Concession de l'Eglise kimbanguiste (titres de propriété existants)	Champ(s) didactique(s) : 5 petites parcelles au sein de la concession scolaire et de parcelles pour la pratique de 7 ha et de 2 ha situées en périphérie de la ville.
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 347	131 F et 216 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 17 dont 3F et 14 G	Ratio En/EI : 1/20
Offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base (7ème et 8ème) • Agriculture générale • Vétérinaire (Production et Santé animale)

Gouvernance et dispositif de formation

- L'ITA Simisimi est un établissement conventionné kimbanguiste installé dans l'enceinte de la mission centrale Kimbanguiste SAIO dans le quartier des Musiciens de Kisangani. En tant qu'établissement conventionné, l'ITA est un établissement d'enseignement qui dépend directement de la Coordination des écoles conventionnées Kimbanguistes conformément à la convention de gestion signée entre l'Etat et les associations confessionnelles (Eglises). Dans chaque province éducationnelle, les coordinations confessionnelles et/ou associatives sont placées sous l'autorité du Directeur Provincial du MEPST (Proved) Tshopo 1).
- En plus des organes de gouvernance traditionnels, l'ITA de Simisimi possède un Comité EPST. Ce comité institué par arrêté ministériel et en cours d'implémentation dans les écoles coiffe le Comité de Gestion. Il est en charge de : l'orientation, du contrôle et de la validation de options stratégiques de l'école. La représentation des femmes dans les différents organes est insignifiante.
- Les différents organes sont fonctionnels et assurent une gestion participative des parties prenantes (personnel de l'école, parents et élèves). L'établissement tient des registres comptables pour gérer les ressources financières mais n'a pas un compte bancaire alors qu'il est situé dans la ville de Kisangani où existent plusieurs banques et institutions d'épargne.
- Les filières d'agriculture générale et vétérinaire organisées au sein de l'établissement répondent aux besoins du territoire dans la mesure où il existe un grand potentiel agricole dans le milieu. La filière vétérinaire est la seule qui existe dans les ITA de la Tshopo et doit répondre à des besoins énormes dans le domaine de l'élevage.

Compétences disponibles et effectifs

- La population scolaire de l'année 2020-2021 est de 347 élèves dont 131 F, soit un ratio de 38% de F. L'effectif des enseignant.e.s est insuffisant par rapport au nombre des classes organisées. 17 enseignants pour 08 classes avec un effectif de 347 élèves, soit un rapport de 1 enseignant.e pour 20 élèves.
- L'école dispose de plusieurs techniciens enseignants diplômés de l'IFA Yangambi et de l'ISEA Bengamisa. Cependant, malgré cet atout, le renforcement des capacités pédagogiques et techniques des enseignant.e.s demeure un besoin permanent.

Prise en compte des enjeux du genre

- L'établissement ne dispose pas d'une stratégie de prise en compte des questions de genre, en dehors de l'expérience de l'octroi des bourses par ENABEL. La représentation de la femme dans le corps enseignant est 3/17, soit 18%. Ce qui donne une indication significative sur la difficulté d'accès des femmes à la carrière enseignante. Une analyse spécifique aiderait à élucider cette problématique.
- Comme dans d'autres établissements de la Tshopo, l'appui d'ENABEL/EDUT a favorisé l'accroissement de la population scolaire durant les trois dernières années, particulièrement l'accès des filles. Cet accès est accentué suite à l'octroi des bourses ENABEL pour les filles inscrites dans la filière agricole. Comme dans les autres écoles appuyées par ENABEL, le taux de rétention, d'achèvement et de réussite est très significatif. Cette stratégie de prise en charge des élèves filles a créé cependant des inégalités par rapport aux garçons étant donné l'extrême pauvreté des ménages dans l'ensemble du territoire.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- Les sujets environnementaux et agro écologiques sont contenus dans les programmes mais leur mise en œuvre pratique n'est pas évidente avec une absence de formation continue des enseignant.e.s, des manuels et documentation inappropriés et de matériels/équipements adéquats.
- Il existe quelques traces de prise en compte de ces enjeux notamment les techniques de compostage, la rotation des cultures, l'intégration ou des espèces fourragères, etc. Un renforcement des capacités des enseignants constitue un aspect intéressant à exploiter.

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- Les productions récoltées dans les champs-écoles sont écoulées sur le marché local. En dépit de l'appui d'ENABEL, l'établissement n'a mis en place un dispositif de soutien et d'appui technique aux paysan.e.s et aux communautés environnantes.
- L'établissement ne dispose pas d'assez d'informations sur les industries agricoles ainsi que les activités artisanales du milieu. Les élèves sont généralement orientés pour le stage aux structures suivantes :
 - Inspection Provinciale de l'Agriculture et Elevage (IPAEL) ;
 - Institut national d'études et de recherche agronomiques (INERA) - Yangambi ;
 - International Institut of Tropical Agriculture (IITA) Kisangani ;
 - Service National des Semences (SENASA) ;
 - Cacaoyère de Bengamisa (CABEN).
- L'établissement utilise les programmes officiels des ITA développés en approche par compétences grâce à l'appui du VVOB et qui ne sont pas accompagnés de manuels et guides pédagogiques de référence. Le manque de formation continue des enseignants entraîne la difficulté d'utilisation et de mise en œuvre des référentiels, la cohabitation entre l'approche par compétences et la pédagogie par objectifs, la difficile mise en œuvre des évaluations basées sur des situations professionnelles concrètes.
- L'ITAV a bénéficié d'un appui d'ENABEL centré sur la fourniture de quelques équipements, le renforcement pédagogique et l'octroi des bourses aux filles.

Foncier, infrastructures et équipements

- Les infrastructures de l'établissement se trouvent dans un état acceptable mais nécessitent des travaux de réaménagement et de restauration. Huit classes pour 317 élèves, soit en moyenne 40 élèves par classe ne permettent pas d'organiser des activités pédagogiques pertinentes. Les équipements et les matériels sont quasi inexistantes. Les élèves apportent leur matériel pour les travaux pratiques. Il n'existe aucun laboratoire dans l'établissement.

- L'école a un poulailler et un terrain destiné au champ d'application pour les travaux pratiques (5 petites parcelles) insuffisant vu l'accroissement du nombre d'élèves. L'établissement dispose des possibilités d'exploiter des concessions de l'Eglise kimbanguiste dans une grande concession située au km 27 route de Lubutu (7 ha) et au km 14 route Banalia (2 ha). Mais cela nécessiterait un moyen de déplacement pour les élèves et les encadreurs.
- L'école dispose de quatre toilettes dont deux pour les filles et deux pour les garçons. Les toilettes sont partagées avec le corps enseignant. Vu l'importance de la population scolaire, le nombre des toilettes est insuffisant.
- Malgré la proximité de la REGIDESO, l'école ne dispose pas d'un système de stockage d'eau. Ce qui l'expose au manque d'eau pour les toilettes et l'arrosage des plates-bandes des parcelles didactiques et d'un système d'irrigation. L'établissement dispose d'un raccordement en électricité de la SNEL.
- L'ITA Simisimi est installé dans l'enceinte de la mission centrale Kimbanguiste SAIO dans le quartier des Musiciens.

4.2.3. Institut de Maendeleo - Conventionné catholique (Tshopo)

Propriété : L'établissement est implanté dans sa propre concession qui relève de l'église catholique	Champ(s) didactique(s) : 1 ha de champ-école + 3 étangs de production des tilapias
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 993 élèves	504 F et 489 G ; 38 élèves en agriculture générale dont 8 F et 30 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 30 enseignants dont 4 F et 26 H	Ratio En/EI. : 1/33
Offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base (7ème et 8ème) • Pédagogie générale • Biochimie • Agriculture générale

Le diagnostic de l'institut de Maendelo a été réalisé en toute fin de mission, sur la route de l'aéroport. Il est incomplet. C'est un établissement conventionné catholique de la province éducationnelle Tshopo 1.

Gouvernance et dispositif de formation

- L'établissement généraliste, qui accueille 947 élèves (70% de filles), a mis en place des options agriculture et pisciculture. La filière technique (agriculture générale) est relativement récente (quatre sessions finalisées) et compte actuellement 38 élèves (dont huit filles). Son taux de réussite est bon (100% pour les trois premières sessions et 17% pour la dernière) même si le nombre de diplômés reste limité (<10 étudiants par an). Le taux de réussite particulièrement bas lors de la dernière session est expliqué par la direction par un problème administratif dans l'enregistrement des candidats.

Compétences disponibles et effectifs

- L'institut bénéficie d'un pool d'enseignants spécialisés (un agronome, un vétérinaire, un conseiller pédagogique, un spécialiste en phyto des plantes) et sensibilisés à la question environnementale et aux pratiques d'agroforesterie. Cette année, un premier essai de cultures sous couvert arboré a été entrepris (leucaena).

Prise en compte des enjeux du genre

- Malgré un effectif important des filles au sein de l'établissement, les inégalités entre sexes sont marquées. Les grossesses sont vues comme une maladie. Les filles sont systématiquement renvoyées si elles tombent enceintes.
- Il n'y a pas de référent·e pour la gestion des problématiques spécifiques aux filles. Un accompagnement sur cette thématique serait souhaitable.
- Il n'existe pas d'accompagnement spécifique pour les filles.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- L'institut Maendeleo est un établissement généraliste qui organise plusieurs autres filières d'enseignement dont l'agriculture générale récemment implantée.
- Les besoins environnementaux plaident en faveur d'une FAR plus renforcée par la transformation de certaines filières d'enseignement général. Le potentiel de l'établissement est réel dans ce domaine.

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- Malgré des compétences techniques liées à son personnel et des perspectives pratiques de démonstration, l'institut n'a pas mis en place d'échanges réguliers avec la communauté paysanne ni avec des exploitations agro-industrielles.
- Le centre échange peu avec les instituts universitaires et techniques des environs. La plupart des stages sont effectués au camp de base militaire qui possède une exploitation agricole ou au service de mécanisation agricole (SENAMA) qui est une entité étatique.

Foncier, infrastructures et équipements

- Une partie des infrastructures ont récemment été reconstruite par un projet financé par le fonds social. Elles comptent trois bureaux neufs (Préfet / Directeur d'étude / Secrétaire) et 11 salles de classes dont quatre nécessitent une remise en état. L'institut n'est pas équipé en électricité ni en eau courante. Six toilettes (un pour les professeurs, deux pour les garçons et trois pour les filles) sont disponibles, ce qui est loin d'être suffisant. Bien plus, l'établissement manque des infrastructures appropriées comme salles de classe, dépôt de conservation des produits et matériels aratoires ainsi que l'abri pour les basses – cours et autres élevages.
- Le centre dispose d'un champ école d'une surface d'1/2 ha principalement destiné aux cultures maraichères. La pratique du paillage est généralisée. Les cultures sont irriguées manuellement. Les étudiants doivent aller chercher l'eau dans un bassin de rétention situé à une 200aine de mètres du champ école.
- L'institut possède trois étangs de production de Tilapia (646 m² / 800 m² / 680m²) qui n'ont pas pu être visités. Le rôle des étudiants dans la production piscicole devra être détaillé lors de la prochaine mission. L'activité piscicole représente néanmoins un potentiel de génération de revenus.
- Le positionnement géographique en périphérie de Kisangani, l'opportunité de développer des parcelles de démonstration agricoles et piscicole ainsi que la présence de personnel spécialisé souligne le potentiel de l'établissement. Un appui pour développer les pratiques culturales et faciliter l'irrigation de la parcelle de démonstration pourrait être des activités pertinentes.

4.2.4. ITA Kalo I – Conventionné catholique (Kwilu)

Propriété : Non communiqué	Champ(s) didactique(s) : Non communiqué
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 478	137 F et 341 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 43 dont 12 F et 31 H	Ratio En/EI. : 1/11
Offre de formation	<ul style="list-style-type: none">• Degré terminal de l'éducation de base (7ème et 8ème)• Vétérinaire (Production et santé animale)• Industries agricoles

Le diagnostic de l'ITA de Kalo a été partiellement réalisé faute de temps.

Gouvernance et dispositif de formation

- L'ITA Kalo est un établissement conventionné catholique qui propose deux types de formations, vétérinaire et industrie agricole, qui sont en adéquation avec son environnement. Malgré l'envoi du questionnaire en amont de la visite la direction n'a pas été en mesure de donner le nombre d'élève pour chaque formation.

Compétences disponibles et effectifs

- L'institut compte 478 étudiants (137 filles et 341 garçons) pour une capacité d'accueil de 500 jeunes. La plupart des 43 professeurs (12 femmes et 31 hommes) ont été formés à l'ISDR de Mbéo.

Prise en compte des enjeux du genre

- Les jeunes filles enceintes non mariées ne sont pas autorisés à poursuivre leurs études. La direction réserverait le même traitement aux garçons responsables. Ce point n'a cependant pas pu être vérifié.

Foncier, infrastructures et équipements

- La désuétude des infrastructures, le manque de matériel pédagogique et pratique impactent fortement la qualité de la formation. L'institut ne possède pas d'unité d'élevage et peu de matériel de TP. Les travaux pratiques en industrie agricole se résument à la confection de beignets et autres plats de restauration rapide. La formation industrie agricole est assimilée par les étudiants à de la cuisine et n'a que peu d'attrait chez les garçons.
- La surface de l'établissement n'était pas connue de la direction. Les consultants ont pu visiter un champ de démonstration estimé à moins d'un demi-hectare mal entretenu. Le centre est aussi équipé d'un étang qui n'a pas pu être visité.
- Les besoins de remise en état des infrastructures sont importants. Le mobilier scolaire est délabré. L'ensemble des bâtiments doivent être rafraichis. Les huit toilettes (quatre pour les filles et quatre pour les garçons) sont en paille. L'institut n'a pas d'accès à l'électricité ou à l'eau domestique. Un bâtiment en terre battue sert d'internat pour les garçons qui vive dans des conditions préoccupantes. Les filles sont logées dans l'ancienne maison de la direction. Elles connaissent des conditions plus favorables mais toujours précaires.

4.2.5. ITA Isingu – conventionné catholique (Kwilu)

<p>Propriété : Bâtiments : L'école fonctionne dans sa propre concession dans la mission catholique d'Isingu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 bloc administratif • 5 bâtiments scolaires comptant 13 classes • 5 toilettes (2F et 4G) • 4 dortoirs 	<p>Champ(s) didactique(s) : Terrain propre à l'école de 50 ha</p>
<p>Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 212</p>	<p>100 F et 11 G</p>
<p>Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 32 dont 3 F et 29 H</p>	<p>Ratio En/EI. : 1/6,6</p>
<p>Offre de formation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base (7^{ème} et 8^{ème}) • Agriculture générale • Pédagogie générale

Gouvernance et dispositif de formation

- Etablissement conventionné catholique rattaché à la province éducationnelle Kwilu 2, l'ITA Isingu a été créé en 1980 et fonctionne dans ses installations situées dans l'enceinte de la Mission Catholique d'Isingu.
- L'établissement organise la filière agriculture générale à côté des humanités pédagogiques.
- L'école organise des activités d'autofinancement suivants : élevage des porcs, étangs piscicoles, potager et culture vivrière, verger hétérogène, reboisement, palmerais et pépinière.

Compétences disponibles et effectifs

- La population scolaire de l'établissement est constituée, pour l'année scolaire 2020-2021 de 212 élèves, soit 112 G et 100 filles (47% du total) indiquant un taux d'inclusion significatif. Cependant, la direction de l'établissement a souligné qu'il y a une forte déperdition des filles en cours d'année scolaire liée au paiement des frais scolaires, aux grossesses et mariages précoces.
- Les effectifs des élèves de la filière agriculture générale est très faible 29 élèves (9F et 20 G) sur un effectif scolaire globale de 212, soit 14%. Ce souligne le manque d'attractivité de la filière agricole.
- L'école fonctionne avec un effectif de 32 enseignant.e.s dont trois femmes. Ce qui représente 10% de l'effectif total. L'accès des femmes à la carrière enseignante se révèle comme un vrai problème. Bien que l'école ait été appuyée par la VVOB sur la pédagogie intégrant le genre, la prise en compte des enjeux lié constitue un point critique au sein de l'établissement à cause du construit social et des préjugés culturels défavorables, à côté des valeurs éthiques et religieuses qui sont prises en compte et très prononcées dans la gestion scolaire. Le renvoi des filles enceintes et allaitantes est inscrit dans le RI de l'établissement en dépit des dispositions légales nationales en la matière.
- Pour faire face à la sous-qualification des enseignants, en plus des réunions pédagogiques des cellules de base d'encadrement et des actions de formation animées par les inspecteurs itinérants sont organisées au cours de l'année scolaire.

Prise en compte des enjeux du genre

- Malgré le renforcement des capacités du corps enseignant par la VVOB sur la pédagogie intégrant le genre et la mise à disposition des boîtes à outils genre, l'établissement ne met pas en œuvre des dispositifs sensibles au genre.
- Les élèves filles et les enseignantes sont toujours victimes des inégalités de genre renforcées par la prépondérance des valeurs éthiques et morales dans la gouvernance de l'établissement.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- Bien que la COVID ait ralenti certaines de ses activités, l'ITA assure l'accompagnement des paysan.ne.s par l'apport des innovations techniques à travers le champ-école paysan.
- En partenariat avec PAPAKIN, l'école a encadré 100 ménages agricoles (apport de nouvelles variétés de semences, matériels, appui-conseil, animation, transfert des savoirs faire culturels...). L'école organise aussi des journées portes-ouvertes et des journées des consommateurs pour la vente des produits de l'école.
- L'ITA organise des stages d'observation et des visites guidées de ses élèves dans plusieurs structures locales avec lesquelles il collabore : Appui aux Initiatives Paysannes pour le Développement (AIPD)-Kikwit, Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de la Rive droite du Kwilu (CORIDEK) , Institut national d'études et de recherche agronomique (INERA)- Kiyaka, Service national des semences (SENASA)-Kikwit, Programme National Riz (PNR) Kikwit, Bureau Technique de Développement (BTD)- Kikwit ainsi qu'avec l'Association des maraîcher.e.s de Kikwit.

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- L'établissement entretient des relations de coopération pédagogique et technique avec d'autres ITA (Kikwit, Mungul Diaka, Makungika, Kikongo/Malel, Kisumba/Kupuka), l'Université de Kikwit et l'ISP Kikwit.
- L'ITA Isingu a bénéficié des appuis des PTF :
 - ENABEL ; réhabilitation des infrastructures, équipements pédagogiques et renforcement des capacités des enseignant.e.s;
 - VVOB : nouveaux programmes des ITA, formation des enseignants, manuels et supports pédagogiques, matériels et équipements.
 - Et Fonds International de Développement Agricole (FIDA) via le projet PAPAKIN: appui aux ménages paysans des villages avoisinants l'école.

Foncier, infrastructures et équipements

- L'ITA est situé à 21 km de la ville de Kikwit au sud –est avec un accès difficile vu l'état d'impraticabilité de la route.
- Les infrastructures de l'établissement se trouvent dans un bon état et sont constituées de :
 - 1 bloc administratif
 - 5 bâtiments scolaires comptant 13 classes
 - 5 toilettes (2F et 4G)
 - 4 dortoirs.
- L'école dispose d'un internat insuffisamment exploité vu le coût élevé des frais. Un régime de semi-internat obligatoire est prévu pour les élèves des classes terminales pour leur permettre de préparer les examens d'état.
- Les matériels aratoires et une gouttière de récupération d'eau sont disponibles, fruits de l'appui des PTF. Un terrain de 50 ha appartenant à l'école est exploitable pour la pratique professionnelle.

Malgré les différents appuis reçus, l'établissement ne semble pas avoir profité de ces opportunités pour accroître sa performance dans l'organisation des apprentissages et dans l'offre des services à la communauté, en termes de durabilité des interventions.

4.2.6. ITAV Kikwit - public (Kikwit)

Propriété : Concession appartenant à l'établissement avec 4 bâtiments constitués de 18 salles de classe, un bureau de direction et des bureaux	Champ(s) didactique(s) : 2 terrains 544 mètres carrés et 667 mètres carrés
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 478	223 F et 255 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 35 dont 4 F et 31 H	Ratio En/EI. : 1/13
Offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base • Agriculture générale • Vétérinaire (Production et santé animale) • Nutrition

Gouvernance et dispositif de formation

- L'ITAV Kikwit est un établissement non conventionné (public) créé depuis 1963, appelé jadis Ecole technique secondaire et supérieure d'agriculture (ETSSA).
- L'école organise 3 filières agriculture générale, vétérinaire et nutrition. L'école fonctionne dans ses propres installations dans la Commune de Lukolela à Kikwit.
- L'ITAV fonctionne avec les organes précisés dans le diagnostic général des établissements mais avec l'appui du projet PEQPESU de la Banque Mondiale, un Conseil d'administration est mis en place dans le cadre du nouveau modèle de gestion. La présidence est assurée par un représentant des entreprises, en l'occurrence l'INERA KIYAKA. Ce nouveau modèle de gestion et de fonctionnement axé sur la participation, l'approche axée sur les résultats et la redevabilité.
- Les filières d'agriculture générale et vétérinaire organisées au sein de l'établissement répondent aux besoins du territoire dans la mesure où il existe un grand potentiel agricole dans le milieu. La filière nutrition semble moins fréquentée par les garçons par rapport aux filles. D'autres besoins de formation existant et doivent être considérées dans le souci d'avoir une offre de formation complémentaire.

Compétences disponibles et effectifs

- La population scolaire de l'année 2020-2021 est de 478 élèves dont 223 F ET 255 G, soit un ratio de 47% de F. L'effectif des enseignant.e.s est. 33 (4 femmes) enseignants pour 18 classes avec un effectif de 478 élèves, soit un rapport de 1 enseignant.e pour 14 élèves. La représentation de la femme dans le corps enseignant est 4/35, soit 12 %. Ce qui est faible et il n'existe aucune stratégie pour y remédier.
- Les inscriptions des élèves dans les classes de recrutement relèvent des listes d'orientation provenant de la Sous-Division éducationnelle et celles montantes sont subordonnées par la présentation d'un dossier scolaire complet et pertinent qui répond aux instructions officielles. L'établissement organise un test d'admission pour les nouveaux élèves dans les options techniques.

Prise en compte des enjeux du genre

- Comme indiqué dans l'aperçu général du diagnostic, la prise en compte des enjeux du genre constitue un aspect critique dans la gouvernance de l'établissement tant en ce qui concerne l'accès, la rétention et la réussite des filles que pour ce qui est des enseignantes, peu nombreuses, et sous-qualifiées.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- L'ITAV Kikwit dispose d'un corps d'enseignants spécialisés (agronomes, vétérinaires, techniciens en développement rural, zootechniciens et phytotechniciens) qui sont sensibilisés aux enjeux environnementaux et aux pratiques d'agroforesterie. L'école développe des activités de combinaison des cultures avec les arbres, de compostage avec un souci de partage des savoir-faire avec les acteurs/trices paysan.e.s. et des élèves.
- Un besoin de renforcement des capacités des enseignants est indispensable pour la mise en œuvre des apprentissages pratiques au profit des élèves.

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- L'école apporte une plus-value technique aux communautés paysannes :
 - Diffusion des techniques culturales (labour, organisation des billons, arrosage, ...)
 - Contacts avec les entreprises dont l'INERA ;
 - Techniques de plates-bandes (dimension, repiquage...);
 - Diffusion des variétés résilientes.
- L'ITAV entretient des relations continues avec l'INERA Kiyaka, le Senasem, le Programme national riz, le projet PAPAKIN ainsi le Service de l'Agriculture, Pêche et élevage). Des coopérations techniques et pédagogiques sont entretenues avec l'Université de Kikwit, l'Institut Supérieur Pédagogique de Kikwit et certains ITA de la place (Isingu, Mungul Diaka, Lamba, Mukasa, et l'Institut d'Application de l'ISP.
- Plusieurs interventions des PTF ont apporté un appui technique et matériel à l'établissement :
 - PEQPESU: gouvernance, rénovation des infrastructures, fourniture des matériels et équipements ;
 - USAID : appui en matériels et équipements ;
 - VVOB : renforcement des capacités des enseignant.e.s, documentation pédagogique, appui à la pédagogie intégrant le genre et fourniture des programmes d'enseignement ;
 - et FIDA (Fonds International de Développement Agricole) via le projet PAPAKIN : appui aux ménages paysans des villages avoisinants l'école.

Foncier, infrastructures et équipements

- L'établissement est situé en pleine centre de la ville de Kikwit dans la commune de Lukolela.
- Les infrastructures de l'établissement se trouvent dans un bon état car réhabilitées dernièrement avec l'appui de la Banque Mondiale. 18 classes pour 478 élèves, soit en moyenne 26 élèves constitue un ratio conforme d'occupation par classe. Les équipements et les matériels viennent d'être fournis par la Banque Mondiale mais ne sont pas encore installés. Les containers attendent d'être vidés et les équipements fournis devraient être mis en service après leur installation. L'école dispose de 09 toilettes en très bon état (3G, 3F et 3 réservées au personnel enseignant).
- L'école dispose de 3 terrains d'application dont un pour les cultures maraîchères et deux pour les cultures vivrières et un terrain destiné au champ d'application pour les travaux pratiques de 1,4 ha (5 petites parcelles) insuffisant vu l'accroissement du nombre d'élèves. L'école vient d'acquérir un parc de 20 ordinateurs qui ne sont pas encore installés.

A la lumière des informations récoltées, l'ITAV Kikwit est un établissement viable qui a bénéficié de plusieurs appuis matériels et techniques. L'appui de la Banque Mondiale est en phase de clôture. L'école pourra, dans le cadre du projet, constituer une référence dans le cadre de la capitalisation des pratiques de gouvernance, du renforcement des capacités des enseignant.e.s, et des référentiels.

4.2.7. Institut Mukondo – Conventionné protestant (Kikwit)

Propriété : Concession appartenant à l'établissement avec 3 bâtiments constitués de 10 salles de classe et un bureau.	Champ(s) didactique(s) : Terrains 544 mètres carrés et 667 mètres carrés
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 769	168 F et 601 G ; 20 élèves en agriculture générale dont 8 F
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 17 dont 1 F et 16 H	Ratio En/EI. : 1/45
Offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base • Agriculture générale • Coupe-couture • Construction • Pédagogie générale

Gouvernance et dispositif de formation

- Etablissement conventionné protestant créé en 1977 relevant de la province éducationnelle Kwilu 2, l'Institut Mukondo est une école généraliste qui organise plusieurs filières d'enseignement :
 - Agriculture générale,
 - Coupe-couture,
 - Construction,
 - Et pédagogie générale.
- Une filière vétérinaire a été autorisée mais ne fonctionne pas faute d'élèves.
- Les conditions d'apprentissage dans un environnement d'une pluralité de filières sans connexion entre elles sont questionnables (peu/pas d'efficacité).

Compétences disponibles et effectifs

- L'école enregistre pour l'année scolaire en cours 769 élèves dont 168 filles. Sur l'ensemble de la filière agricole (4 années d'études), l'école a inscrit 20 élèves dont 12 G et 8 filles. L'école a mis en place une stratégie d'annulation du paiement des frais d'études pour les élèves qui s'orientent vers l'agriculture mais elle ne produit pas encore d'effet escompté.

Prise en compte des enjeux du genre

- Comme dans tous les établissements, les enjeux du genre ne sont pas pris en compte.
- Les filles sont plus intéressées par la filière agriculture générale à cause de la pratique sur terrain et de la stratégie de l'école de mettre une partie de la production du champ – école à la disposition des élèves.

Foncier, infrastructures et équipements

- L'école dispose de deux terrains d'application de 544 mètres carrés et 667 mètres carrés, sous exploités vu le nombre d'élèves.

- Les infrastructures scolaires sont précaires avec une absence criante de toilettes. Au-delà de l'inadéquation des infrastructures, l'école ne dispose pas d'équipements et de matériels didactiques.
- Les élèves apportent du matériel pour les travaux pratiques.
- Comme précédemment, l'analyse des acteurs a conduit à constater la non-viabilité de l'établissement et le manque de perspectives de la part de l'équipe de direction.

4.2.8. ITA Lutondo 1 – Public (Kwilu)

Propriété : Infrastructures en partage car appartenant à la Sous-Division provinciale EPST Kikwit et organisation de la rotation des établissements	Champ(s) didactique(s) : Néant, ni labo, ni atelier
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 148	100 F et 48 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 23 dont 8 F et 15 H	Ratio En/EI. : 1/6,5
Offre de formation :	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base • Pédagogie Générale • Nutrition

Gouvernance et dispositif de formation

- Etablissement public (non conventionné), l'Institut Lutondo 1 est une école généraliste qui organise deux filières d'enseignement : Pédagogie générale et Nutrition.
- La filière Nutrition est connotée féminine (27 élèves toutes filles pour l'année scolaire en cours) et souffre d'un mauvais positionnement des diplômés au Ministère de la Santé et dans les services de restauration. L'accès à l'emploi est difficile vu l'inadéquation avec les besoins locaux étant donné que la question de la nutrition ne constitue pas un problème majeur pour la population. L'absence des centres nutritionnels dans la région fournit une indication précieuse.

Compétences disponibles et effectifs

- L'établissement fonctionne avec 23 enseignant.e.s (8F) pour un effectif global de 148 élèves (48G et 100F).
- Comme dans tous les établissements, les enjeux du genre ne sont pas pris en compte malgré la présence des filles plus nombreuses que les garçons

Foncier, infrastructures et équipements

- Les infrastructures scolaires sont exploitées en partage avec d'autres structures en organisant un système de rotation dans les vacances.
- L'environnement d'apprentissage est inadéquat avec une absence criante des toilettes. L'école ne dispose pas d'équipements et de matériels didactiques.
- Les élèves apportent du matériel pour les travaux pratiques.

Comme précédemment, l'analyse des acteurs a conduit à constater la non-viabilité de l'établissement et le manque de perspectives de la part de l'équipe de direction.

4.3. Diagnostic ISDR et associés

Le diagnostic pour les ISDR et instituts apparentés a été réalisé auprès de 6 établissements dont 3 à la Tshopo et 3 au Kwilu. Les établissements visités sont généralement publics hormis l'ISDR Mbéo d'obédience catholique. Les visites effectuées à l'ISDR Kisangani (établissement privé) et à l'ISP Kikwit (établissement public) n'ont pas abouti à la récolte des données d'analyse faute d'interlocuteurs disponibles.

4.3.1. IFA YANGAMBI – Public (Tshopo)

Propriété : L'IFA fonctionne dans ses propres installations bâties sur deux sites (Yangambi et Kisangani)	Champ(s) didactique(s) : Plusieurs terrains pour les apprentissages pratiques plus de 100 ha
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 841	156 F et 685 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 77	Ratio En/EI. : 1/11
Offre de formation :	<ul style="list-style-type: none">• Premier cycle (Bac+3) : Agronomie générale, Médecine vétérinaire, Eaux et forêts• Deuxième cycle (Bac +5) : Chimie et industries agricoles, Zootechnie ; Eaux et forêts ; Phytotechnie, Sol et Eau, Economie Agricole

Gouvernance et dispositif de formation

- Relevant du MESU, l'Institut facultaire de Yangambi relève du Conseil d'Administration des Universités.
- Les organes de l'IFA fonctionnent normalement dans un esprit de complémentarité et de collégialité pour assurer une gestion efficace de l'établissement. L'institut dispose de comptes en banque. Il élabore un budget annuel mais l'Etat n'accorde plus de subsides depuis de nombreuses années. Les dépenses sont ordonnancées conformément aux instructions officielles en la matière (Recteur et Administrateur du budget, le comité de gestion entendu). Les enjeux du genre ne sont pas pris en compte dans les désignations aux différents organes de l'IFA.
- L'offre de formation de l'IFA se présente comme suit :
 - Premier cycle (Bac+3) : Agronomie générale, Médecine vétérinaire, Eaux et forêts ;
 - Deuxième cycle (Bac +5) : Chimie et industries agricoles, Zootechnie ; Eaux et forêts ; Phytotechnie, Sol et Eau, Economie Agricole.

Compétences disponibles et effectifs/ Prise en compte des enjeux du genre

- Pour l'année académique 2020-2021, l'IFA accueille 841 étudiant.e.s. dont 156 femmes.
- L'IFA Yangambi a, au cours de ces dernières années, fournit de gros efforts pour prendre progressivement en compte les enjeux du genre dans l'accès, la rétention, l'achèvement et la réussite des étudiants :
 - Le recrutement du personnel scientifique féminin en priorité ;
 - La disponibilité des toilettes dédiées au personnel féminin et aux étudiantes ;
 - Des mesures et dispositifs pour la lutte contre les violences basées sur le genre ;

- L'organisation d'un Comité des femmes dans l'établissement ;
- La présence significative des étudiantes dans le Comité des étudiant.e.s ;
- La mise à la disposition d'un local dédié pour les femmes et les étudiantes allaitantes.
- L'effectif des membres du corps académique et scientifique est encore insuffisant par rapport au nombre d'étudiants dans les deux sites. L'Institut recourt aux enseignants visiteurs qui viennent de la RDC et des pays étrangers notamment de la Belgique et de la Côte d'Ivoire.
- La représentation de la femme dans le corps enseignant est presque nulle. Ce qui donne une indication significative sur la difficulté d'accès des femmes à la carrière enseignante malgré la stratégie de recrutement du personnel scientifique féminin et de leur accompagnement pour rejoindre le corps académique.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- L'offre de formation est adéquate et correspond aux besoins du territoire et du pays dans son ensemble. L'IFA Yangambi a une vocation nationale et ses diplômé.e.s sont déployé.e.s sur l'ensemble du pays, voire dans les pays de la région.
- L'IFA organise une école d'application avec les filières suivantes : Chimie-Biologie, Agriculture générale et Vétérinaire. Cette école d'application outille les futur.e.s diplômé.e.s qui souhaitent aborder une carrière enseignante à l'issue de leurs études.

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- L'IFA Yangambi a des actions d'appui tournées vers le terrain au profit des paysan.ne.s et des organisations paysannes, notamment en termes de diffusion d'innovations techniques et technologiques, d'appui-conseil, de recherche appliquée et de service à la communauté. Il ne cesse d'impliquer les paysan.ne.s et leurs organisations aux savoirs-faire pratiques pour améliorer la qualité de la production : semences, techniques culturales (p.e ; greffage du manioc), animation et vulgarisation.
- De nombreux-ses étudiant.e.s et chercheurs,euses réalisent des recherches actions participatives dans le souci d'apporter des plus-values techniques et d'ouvrir l'université à la recherche des solutions pour le monde rural.
- Une approche plus structurante permettrait de mettre en place des plates-formes d'action et de réseautage pour formaliser ces interactions.

Foncier, infrastructures et équipements

- L'établissement est propriétaire de deux sites dont 1 à Kisangani et un deuxième à Yangambi. L'IFA dispose également de plusieurs terrains pour les apprentissages pratiques dont la superficie totale peut avoisiner 100 ha.
- Seule l'antenne localisée à Kisangani a été visitée. L'IFA Yangambi se situe à plus de 2h de bateau rapide. L'antenne de l'IFA a plus de 10 auditorios de cours, plus de 100 ha de terrains pour les apprentissages pratiques et 4 laboratoires (virologie, analyse du sol, chimie générale ...). Il se pose souvent des problèmes de renouvellement d'équipements, de matériels, de fournitures et de consommables de ces différents labos.
- L'IFA dispose de plusieurs toilettes (F et H) qui se trouvent dans un état acceptable mais les besoins sont loin d'être satisfaits vu l'importance de la communauté académique et étudiante. L'établissement est desservi en eau et en électricité. Un dispositif de citerne et de recueil d'eau de pluie est mis en place mais nécessite une remise en état des canalisations et tuyauteries.

Autres points d'attention :

- La vision de l'IFA est de devenir une université connectée aux réalités de la société et prête à apporter des solutions durables, pertinentes et efficaces aux communautés locales, nationales et régionales dans le domaine des sciences agronomiques et de la foresterie.
- L'Institut fait face à quelques défis majeurs : l'insuffisance des budgets de fonctionnement pour améliorer les conditions de travail des enseignant.e.s., des chercheurs.e.s. et des étudiant.e.s., promouvoir la recherche, procéder à la relève académique et booster ses unités de production pour accroître son autofinancement.
- La rénovation des programmes d'enseignement est inscrite comme une priorité pour s'adapter à l'évolution scientifique, technique et technologique dans le souci d'améliorer ses relations avec les entreprises et les organisations extérieures de recherche.
- L'établissement a bénéficié de l'appui du projet PEQPESU de la Banque Mondiale.
- La formation actuellement dispensée présente certaines lacunes parmi lesquelles la formation trop académique et très peu plongée dans les réalités de l'agriculture congolaise, la faible professionnalisation, l'insuffisance des stages pratiques dans le programme de formation, la carence et insuffisance des infrastructures, de supports pédagogiques et techniques et la carence d'enseignants qualifiés dans certains domaines.

Compte tenu de son potentiel, l'IFA Yangambi pourrait jouer un rôle moteur dans le projet en tant que vivier des technicien.ne.s destiné.e.s à animer les opérateurs agricoles par l'apport des savoir-faire pratiques et fournir aux ITA des formateurs qualifiés pouvant améliorer la qualité des apprentissages.

4.3.2. UNIVERSITE DE KIKWIT – Publique (Tshopo)

Propriété : Bâtiments : L'université fonctionne dans ses propres installations dans la ville de Kikwit	Champ(s) didactique(s) : Concession de 10 ha acquis à 7 kilomètres de Kikwit
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 360 étudiant.e.s dans la Faculté des sciences agronomiques	190 F et 170 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 28 dont 6F et 22 H	Ratio En/EI. : 1/12
Offre de formation :	<ul style="list-style-type: none">• Faculté des Sciences Agronomiques• Faculté des sciences économiques et de gestion• Faculté de Droit• Faculté de Médecine humaine• Faculté des Sciences

Gouvernance et dispositif de formation

- L'Université de Kikwit, UNIKIK en sigle, a existé comme fait privé de 1992 à 2002, sous l'appellation de l'Université du Bandundu à Kikwit. Transformée en une extension de l'Université de Kinshasa en 2002, elle est devenue une université autonome en septembre 2010. Elle est la plus grande institution universitaire de la Province de Bandundu et reste ouverte à toute la communauté de cette entité en particulier et de la RDC en général.
- L'Université de Kikwit a pour principaux objectifs de :
 - Répondre au besoin de la formation de la province de Bandundu et ses trois districts qui comptent plus d'un millier d'écoles et enregistre près de 10000 diplômés d'Etat chaque année.

- Décongestionner tant soit peu les établissements de Kinshasa qui accueillent habituellement les élèves diplômés d'Etat venant de la province de Bandundu, en offrant ainsi des opportunités de formation universitaire à la jeunesse de l'intérieur du pays ;
- Former sur place et aux conditions du milieu une élite capable de contribuer au développement du milieu rural et qui accepte d'y travailler sans complexe ;
- Favoriser le maintien des jeunes cadres intellectuels dans leurs milieux d'origine en leur offrant la possibilité de se former et de contribuer au développement de leurs communautés locales ;
- Rapprocher l'enseignement supérieur et universitaire des bénéficiaires et donner cette occasion, aux jeunes ruraux des familles modestes, les mêmes opportunités d'accès à l'enseignement universitaire que ceux de familles aisées.
- Comme toutes les universités, relevant du MESU, l'Université de Kikwit relève du Conseil d'Administration des Universités. La gouvernance de l'établissement est participative avec la mise en place et le fonctionnement normal des organes de gouvernance suivants :
 - Conseil de l'Institut : Membres du comité de gestion, représentants du corps académique, représentant du Corps scientifique et du représentant du personnel technique et ouvrier ;
 - Comité de gestion : Recteur, Secrétaire Général Académique, Secrétaire Général administratif et administrateur du budget.
 - Comité des étudiants : un président et une dizaine de responsables thématiques
- Les moyens financiers de l'université et de la Faculté sont logés dans des comptes bancaires (Rawbank pour l'Université et TMB pour la Faculté). Des procédures de validation de pouvoir de signature sont mises en place.
- La Faculté des sciences agronomiques de l'UNIKIK organise les filières suivantes :
 - Département de Phytotechnie ;
 - Département de Zootechnie ;
 - Et Département d'Economie Agricole.

Compétences disponibles et effectifs

- Pour l'année académique 2020-2021, l'Université de Kikwit compte 360 étudiant.e.s dans la Faculté des sciences agronomiques dont 190 filles. Dans l'ensemble, la faculté des sciences agronomiques utilise 25 docteurs à thèses dont 22 visiteurs et 3 permanents.
- Elle emploie 25 membres du corps scientifiques (chefs de travaux et assistants dans lesquels on dénombre 06 femmes).
- L'effectif des visiteurs indique que l'université est loin d'assurer son autonomie dans la prise en charge des cours et particulièrement dans l'organisation des recherches et des travaux pratiques.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- L'offre de formation répond dans une certaine mesure aux besoins du territoire par les initiatives d'appui aux organisations paysannes.
- L'organisation des contenus d'enseignement dans les 3 départements prennent en compte les préoccupations agro écologiques et environnementales qui constituent un focus important dans les apprentissages pratiques.

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- La Faculté conduit des actions d'appui tournées vers le terrain au profit des paysan.e.s. et des organisations paysannes, notamment en termes de diffusion d'innovations techniques et technologiques, d'appui-conseil, de recherche appliquée et de service à la communauté. Elle ne cesse d'impliquer les paysan.e.s et leurs organisations aux savoir-faire pratiques pour améliorer la qualité de la production.

- De nombreux-ses étudiant.e.s et chercheurs,euses réalisent des recherches-actions participatives dans le souci d'apporter des plus-values techniques et d'ouvrir l'université à la recherche des solutions pour le monde rural.
- Dans le cadre du partenariat, la faculté envoie ses étudiants en fin de cycle dans les structures agricoles pour les différents stages et recherches appliquées notamment : INERA Kiyaka, AIPD, PNR, SENASEM, FOCAPAM, INADES-FORMATION, ACDI/LUSEKELE, DAIPN Nsele (Kinshasa), KITOKO-FOOD...
- Elle a mis en place une coopération technique avec l'Inera Kiyaka, l'ISDR Mbéo, l'ISEA Kiyaka, l'ISDR Mosambo et l'ISAGE ATEN.
- L'Université de Kikwit a bénéficié des appuis du PEQPESU (Banque Mondiale), de la fondation Belinda Gate, d'ENABEL et de Coraf. Les informations sur les domaines d'intervention des différents bailleurs n'ont pas été analysés suite à l'absence du doyen de la faculté qui avait effectué un déplacement à Mbéo pendant la période la mission.

Foncier, infrastructures et équipements

- La faculté fonctionne dans les locaux de l'Université mais ne dispose d'aucun laboratoire jusqu'à présent. Elle ne dispose pas d'un site expérimental pour la pratique professionnelle des étudiants à Kikwit.
- Un site de 10 ha acquis à 7 kilomètres de Kikwit est mis en valeur avec 4 ha d'orangers et 6 ha reboisés d'acacias.
- La faculté est également confrontée au problème du manque de matériels, équipements et consommables pour intensifier les expériences, les travaux pratiques sur terrain et l'appui à la recherche.

4.3.3. ISDR de Mbéo – Conventié catholique (Kwilu)

Propriété : Parcelle et bâtiments (25ha)	Champ(s) didactique(s) : 25 ha mis à disposition par l'évêché
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 200	148 F et 200 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 60 (253 salariés)	Ratio En/EI. : 1/3,3
Offre de formation :	<ul style="list-style-type: none"> • Technique rurale • Environnement • Gestion des entreprises • Administration rurale, • Organisation sociale, • Gestion informatique, • Santé communautaire

Gouvernance et dispositif de formation

- L'institut possède des organes de gouvernance conformes aux instructions officielles avec une représentation des parents, des élèves, étudiant-es et du corps enseignant. Il dispose de programmes de formation officiels qui sont généralement peu adaptés et présentant des lacunes sur la mise en pratique des compétences.

- La mobilisation importante de la direction permet de recevoir les salaires du personnel employé par l'état.
- L'Institut bénéficie, par ailleurs, d'appuis financiers externes de paroisses françaises qui lui permettent de mettre en place un système de bourses priorisant les filles / femmes et de recouvrir à certaines dépenses secondaires : abonnement internet, fuel...

Compétences disponibles et effectifs/ Prise en compte des enjeux du genre

- L'ISDR de Mbéo possède une réputation nationale dans la FAR qui se repose principalement sur des acquis historiques. Le ratio entre étudiants (211) et personnel salarié (243 agents dont 27 agents passif en 2000) est de 1/3,3ce qui souligne que l'établissement est loin de fonctionner au maximum de ses capacités.
- Malgré une sensibilisation du personnel éducatif et de la direction sur la question du genre, les fortes disparités, notamment dans le logement des filles et des garçons, soulignent qu'il existe une inégalité chronique de traitement entre les étudiants et les étudiantes.
- De façon générale, l'organisation des femmes de l'ISDR et des environs ne prend pas en compte les aspects spécifiques du genre.
- La vie estudiantine est fortement moralisée ce qui aboutit à des discriminations notamment dans le cas de grossesses précoces ou d'accès à des moyens de contraception. Par ailleurs, les étudiantes mariées ou fiancées doivent déposer les preuves de ces liens auprès de l'institution pour que leurs relations puissent être tolérées au sein de l'établissement.

Pertinence de la formation au regard des besoins/Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- Actuellement peu mobilisé sur l'accompagnement des communautés environnantes, l'ISDR a la capacité de devenir une référence dans la vulgarisation et l'appui au développement rural.
- Des actions rapides pourraient être entreprises en capitalisant sur certaines innovations portées par le corps enseignant notamment dans le domaine de l'irrigation parcellaire ou de l'accessibilité à l'eau domestique à travers l'installation de pompe à percussions hydrauliques (pompe bleue appelé communément pompe bélier).
- A ce jour, la direction n'est pas mobilisée sur la question des AGR et destine principalement l'ISDR à des objectifs de recherche et formation. Cette stratégie peut être considérée comme limitante compte tenu du potentiel de l'Institut et de l'état de ses besoins.

Foncier, infrastructures et équipements

- Les conditions d'hébergement des étudiantes posent de sérieux soucis sanitaires et sécuritaires. Leur dortoir se situe à proximité de la porcherie et est dans une condition de vétusté avancée. Elles n'ont ni accès à l'eau domestique, ni à l'électricité. Les sanitaires et les douches sont construits en paille et n'assure pas l'intimité nécessaire.
- La résilience de l'ISDR a été mise à rude épreuve par la crise COVID qui a fortement perturbé l'établissement. L'absence des étudiants et la vacance du personnel ouvrier a impacté l'entretien des parcelles dédiées aux travaux pratiques.
- La plantation de palmier à huile est complètement envahie d'herbe (difficile à pénétrer). Les étangs sont inutilisables.
- La remise en état des parcelles agricoles et des étangs, ainsi que l'entretien des ateliers de productions animales, sont sujets à la disponibilité de financements additionnels.

4.3.4. ISAGE ATEN – Public (Kwilu)

Propriété : Parcelle et bâtiments	Champ(s) didactique(s) : 75 ha
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 86	37 F et 49 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 46 enseignants + 36 ouvriers	Ratio En/EI. : 1/1,9
Offre de formation :	<ul style="list-style-type: none">• Développement rural• Eaux et forêts• Gestion des entreprises de développement rural• Gestion de l'informatique

Gouvernance et dispositif de formation

- L'ISAGE, qui promeut l'agroécologie et la gestion des ressources naturelles, est en forte adéquation avec les besoins de son milieu. Son approche technique qui se concentre sur l'agroforesterie est peu commune en RDC. Un seul autre ISAGE est actuellement actif dans le Sud Kivu (ISAGE-Kahizi).
- La Direction ne souhaite pas diversifier à outrance l'offre de formation pour se concentrer sur sa spécialisation : "Notre bureau, c'est les arbres". Le ratio élève / personnel employé se situe aux alentours de 2 ce qui reste très faible et montre que l'ISAGE, qui a une capacité de 120 étudiant.e.s, n'a pas atteint son maximum d'accueil (86 étudiants dont 37 femmes actuellement). Cette situation s'explique en partie par le manque d'intérêt chronique des jeunes étudiants vis-à-vis de la filière agricole

Compétences disponibles et effectifs

- L'ISAGE a attiré cette année 40% de filles sur l'ensemble de son effectif, un nombre en constante hausse grâce à des allocutions de fin d'années retransmises dans les médias, des sensibilisations faites par les professeurs lors de leurs déplacements, des journées portes ouvertes ainsi que des conférences sur la place des femmes dans le développement rural.
- Cependant l'absence de logement sur le campus, la non-disponibilité de services génésiques dans l'infirmerie de l'institut ainsi que la nécessité de produire des preuves de mariage lorsque l'on vit avec un homme peuvent être considérés des freins à l'accès des filles dans l'institution.

Prise en compte des enjeux du genre

- Malgré l'absence de cours sur l'éducation sexuelle, le manque de matériel pédagogique genré et l'insuffisance des infrastructures sanitaires, la direction de l'institut ainsi que le corps enseignant est sensibilisé à la question du genre et entreprend des actions concrètes pour promouvoir les échanges et l'employabilité des femmes.
- L'ISAGE priorise les femmes vivant dans les alentours lors de son recrutement de main d'œuvre non qualifiée. Une association (les mamans amies de l'ISAGE) apporte un soutien continu à l'institut notamment en proposant une aide pratique lors de la mise en culture et la récolte des champs école.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- Les systèmes agro-forestiers pourraient être encore améliorés notamment en travaillant sur la question de la fertilité des sols (rotation améliorée, intégration de l'élevage, promotion des légumineuses...), la gestion du couvert arboré, et l'intégration de pratiques phytosanitaires biologiques.
- L'établissement de pépinière de bois et la promotion de techniques simples de macro-propagation (méthode PIF ou Plants Issus de Fragments, greffage et bouturage) à travers une pépinière sont des alternatives techniques intéressantes qui pourraient, en plus des aspects liés à la formation, déboucher sur des alternatives d'AGR (production de plants fruitiers greffés, production de semences améliorées de palmier...).
- Le centre possède aussi de sérieux atouts pour être utilisé dans le cadre de projet de multiplication / conservation de semences.

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- Le personnel de l'ISAGE montre un intérêt certain à collaborer avec les communautés locales principalement à travers une assistance technique, des campagnes de sensibilisations et la mise à disposition de matériel végétal.
- Compte tenu de cette intégration communautaire, de la mobilisation de la direction et du personnel enseignant la résilience de l'ISAGE peut être considérée comme bonne. Une partie des champs école ont été remis en culture après la crise du COVID-19. Les services rendus aux communautés par l'institut sont appréciés.

Foncier, infrastructures et équipements

- Les besoins en infrastructure de l'institut sont relativement limités. Une partie des classes et des bureaux ont été récemment remis en état par la coopération japonaise. Les bureaux sont équipés de panneaux solaires installés par la direction.
- Un bâtiment en tôle utilisé précédemment comme salle de classe et hangar, ainsi que l'infirmerie ont été détruit par un ouragan. Un dispensaire est actuellement en construction (utilisation de matériaux traditionnels).
- L'absence de barrière augmente le risque de vol de récoltes et la propagation de feu de brousse.
- Même si nouvellement réhabilitées, le nombre de toilettes est insuffisant (6 pour l'ensemble de l'institut), non genré et sans accès à l'eau.
- De façon plus générale, l'institut n'a pas d'accès à l'eau ni pour l'irrigation des cultures ni pour un usage domestique. Un ancien forage manuel situé à 5km est à l'abandon pour cause de pollution. L'école a accès à une source d'eau qui se situe à 2km dans la vallée. Celle-ci plus proche pourrait être utilisée pour acheminer l'eau à l'école.
- L'institut est dépourvu de matériel pour les TP et n'est pas mécanisé. Aucune transformation de produits agricoles n'est effectuée sur place. La question du traitement des régimes de palme n'a pas encore été abordée par l'ISAGE qui n'a pas de solution pratique pour les transformer. L'absence d'accès à l'eau d'irrigation réduit ses capacités de production à l'agriculture pluviale et ce malgré un accès au marché de Kikwit plutôt aisé.

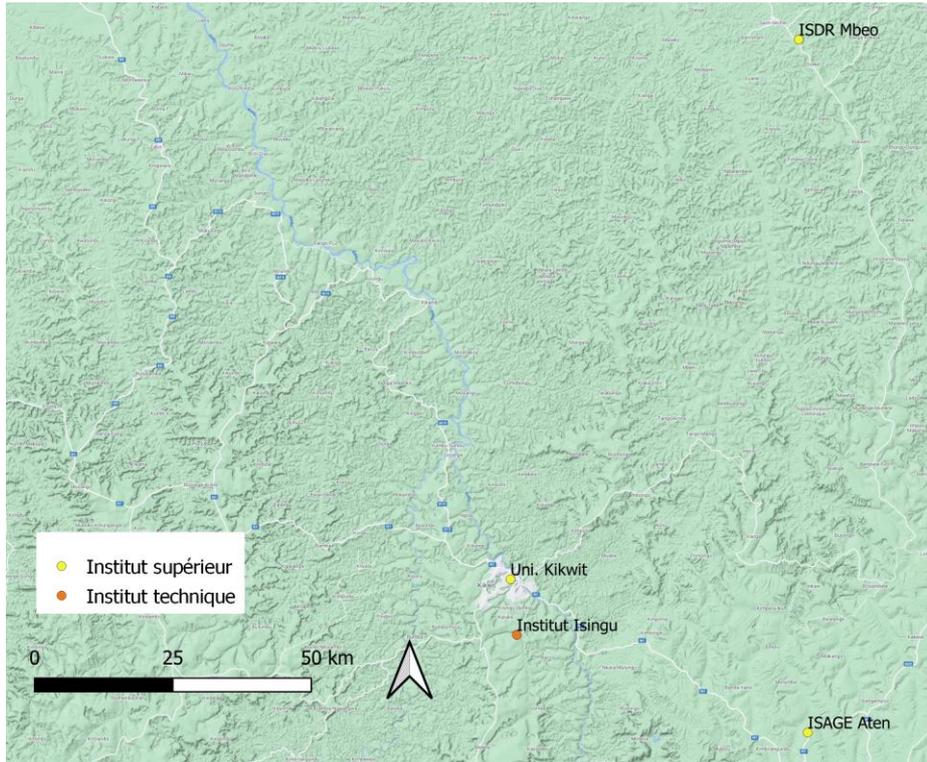


Figure 6 : Carte du Kwilu.



Figure 7 : Carte de la Tshopo

4.4. Synthèse des résultats et présentation de la liste courte

Le tableau de synthèse des résultats est élaboré en fonction de la grille des critères simplifiée que l'équipe de l'étude de faisabilité a finalisée au regard de la pertinence des informations récoltées lors du diagnostic. La notation de 0 à 5 (5 étant le maximum) sur chaque critère de la grille est basée sur le potentiel des instituts visités, les constats effectués et le positionnement des acteurs institutionnels rencontrés dans une perspective d'amélioration.

D'une manière générale le diagnostic réalisé a tiré les conclusions suivantes ;

- La prise en compte du genre dans les établissements FAR constitue un aspect critique malgré l'existence des textes légaux, règlementaires, stratégiques et programmatiques qui plaident en faveur d'une éducation inclusive et équitable ;
- L'offre de formation de l'ensemble des établissements de deux provinces ne couvrent pas l'ensemble des filières d'enseignement prévus dans les programmes officiels d'une part, et d'autre part les besoins de développement du secteur agricole et de développement rural des provinces ciblées, particulièrement ceux relevant des acteurs/trices agricoles dans toute la chaîne des valeurs. La prise en compte des enjeux liés aux pratiques durables tels que l'agroécologie est minimale est très rarement mis en pratique ;
- La prépondérance des apprentissages théoriques au détriment des mises en situation professionnelle pratiques des élèves ne permet à ces dernier.e.s d'être opérationnels/les en situation professionnelle réelle, d'où un problème récurrent d'insertion professionnelle, non seulement attribuable à l'absence d'opportunités d'employabilité/insertion professionnelle, mais aussi dans une large mesure au manque des compétences pratiques des diplômé.e.s ;
- La gouvernance des établissements présente des insuffisances sur le plan de l'intégration des femmes et sur le plan de la mise en place des mécanismes de gestion à même de garantir une sécurité des moyens financiers des établissements ; l'absence des membres de la communauté, des professionnels agricoles et des représentants du secteur privé devrait être prise en charge à travers une gouvernance plus participative les impliquant pour renforcer le lien entre les établissements et leur environnement ;
- Les infrastructures et les équipements sont obsolètes, voire inadéquats et insuffisants (s'ils ne sont pas absents) dans l'ensemble des établissements ; l'inexistence des laboratoires et des ateliers demeure un point d'attention important ;
- Le personnel enseignant, s'il n'est pas insuffisant, est techniquement sous - qualifié dans l'ensemble et nécessite un renforcement des capacités techniques et pédagogiques ;
- L'absence des moyens d'enseignement (bibliothèques, centres de ressources, supports pédagogiques, manuels de référence, cahiers d'exercices pratiques) limite l'autoformation des enseignant.e.s et inhibe l'esprit de recherche et de créativité des élèves/étudiant.e.s.

Critères/Indicateurs	Universitaire				Technique							
	ISDR Mbéo	ISAGE Aten	IFA YANGA MBI	UNIV. KIKWIT	ITA Kalo I	Instit. Maend.	ITA Yanong e	ITAV Simisimi	ITAV Kikwit	ITA Isingu	Inst. Mu kondo	Inst. Lutondo 1
Gouvernance et dispositif de formation												
Qualité de la gouvernance de l'établissement (fonctionnement régulier des organes de gestion intégrant les parents, les élèves, les représentants des entreprises avec prise en compte des enjeux du genre)	4	4	4	4	2	4	4	4	4	3	2	2
Qualité des dispositifs d'accès, de rétention et de réussite des élèves dans un contexte d'égalité de chance et d'opportunités F/G	3	4	4	4	2	2	4	4	4	3	2	2
Interaction avec l'environnement et autres parties prenantes												
Qualité de l'interaction entre l'établissement et l'environnement (innovations, dynamiques paysannes, stages, insertion, possibilités de réseautage avec les agro-industries et les projets de développement)	1	4	4	3	1	1	2	2	3	3	1	1
Pertinence de la formation au regard des besoins												
Pertinence de l'offre de formation agricole et rurale de l'établissement au regard des potentialités locales en prenant en compte les enjeux environnementaux et agro écologiques	4	5	4	4	4	3	3	4	4	3	1	1
Prise en compte de la question du genre												
Prise en compte des questions du genre par les instituts au sein de l'établissement (existence d'une stratégie, infrastructures, organisation pédagogique, moyens didactiques, mesures incitatives, accompagnement dans l'emploi)	2	4	4	2	2	1	3	2	2	2	2	2
Compétences disponibles et effectifs												
Qualité et quantité des ressources humaines de l'établissement intégrant la représentation des femmes (prise en compte du ratio élèves/enseignants)	1	3	4	3	2	4	2	4	4	3	1	1
Effectif potentiellement atteint par le projet	2	1	5	3	3	1	4	4	4	2	1	1
Infrastructures foncier et équipement												
Sécurité juridique de la parcelle - existence des titres de propriété et existence des espaces pédagogiques pour la pratique professionnelle	4	5	5	5	2	4	4	4	4	5	3	2
Qualité et quantité des infrastructures et des équipements de l'établissement (entretien, lieux de commodité F/G, état des salles de classe ..)	4	4	4	3	2	3	2	3	4	4	1	1
Qualité de la desserte en eau et en électricité de l'établissement intégrant le système d'irrigation des parcelles des TP de l'établissement	2	2	4	2	0	2	2	1	2	2	0	0
Accessibilité physique et opérationnelle de l'établissement (voies de communication , liaison téléphonique, internet, poste)	1	3	4	4	1	3	2	4	4	1	3	3

Figure 8 : Tableau récapitulatif des résultats.

Les interventions proposées plus bas sont priorisées en fonction des besoins les plus importants identifiés lors de cette mission. Le nombre final d'instituts bénéficiaires et la liste aboutie des interventions sera ajustée une fois que les besoins principaux, et notamment ceux liés aux infrastructures, seront chiffrés.

Liste courte des ISDR et associés

Trois structures universitaires sont retenues et intégrées dans la liste des potentiels bénéficiaires direct du projet : IFA Yangambi, ISDR Mbéo et ISAGE Aten. L'université de Kikwit a le potentiel pour participer au projet en tant que membre du réseau des établissements du Kwilu dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

- **IFA Yangambi** : Institution universitaire publique ayant formé plusieurs techniciens, l'IFA aspire devenir une université connectée aux réalités de la société et prête à apporter des solutions durables, pertinentes et efficaces aux communautés locales, nationales et régionales dans le domaine des sciences agronomiques et de la foresterie. Fonctionnant sur deux sites (Kisangani et Yangambi) et doté d'une école d'application, l'IFA Yangambi constitue une structure phare qui trouve sa place dans le projet. Disposant de plusieurs laboratoires et des terrains d'application (plus ou moins 100 ha), l'établissement conduit des actions d'appui-conseil aux acteurs/trices du monde rural malgré l'insuffisance des budgets de fonctionnement. Compte tenu de son potentiel, l'IFA Yangambi pourrait jouer un rôle moteur dans le projet en tant que vivier des techniciens destinés à animer les opérateurs agricoles par l'apport des savoir-faire pratiques et fournir aux ITA des formateurs qualifiés pouvant améliorer la qualité des apprentissages. Avec son poids institutionnel majeur et le leadership de son équipe de direction, l'établissement bénéficie des appuis de plusieurs autres PTF, à l'instar de la Banque Mondiale dans le cadre de son projet PEQPESU. L'institut dispose d'une expertise sur les questions agroécologiques et leur prise en compte dans les contenus et les pratiques de formation. La question de la prise en compte de l'équité du genre au niveau des étudiants.e.s et enseignant.e.s doit constituer un point de vigilance dans la gouvernance et le pilotage de l'établissement
- **ISDR Mbéo** : L'institut conventionné catholique est un centre de formation reconnu qui possède un fort potentiel aussi bien dans les domaines techniques que pratiques. Il dispose de surfaces agricoles utiles (25 ha mis à disposition par l'archevêché), d'infrastructures et d'équipements qui pourraient lui permettre de mettre en place des programmes ambitieux d'agriculture intégrée basée sur le concept d'agroécologie. Malgré une faible intégration dans son environnement agricole et rural, l'institut reste le principal pourvoyeur d'emplois de la région. Compte tenu de sa situation extrêmement isolée et de sa faible fréquentation, l'équipe de consultants propose de concentrer les efforts du projet sur les besoins essentiels en lien avec la promotion d'une formation de qualité, égalitaire et inclusive. Le premier effort porterait sur la formation des représentants des organes décisionnel et du corps enseignant avec un prisme sur la question du genre qui apparaît clairement comme une contrainte de taille. En parallèle, l'accès à l'eau domestique ainsi que l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement pourrait être assurés par la rénovation du système de pompage et de distribution d'eau ainsi que la rénovation des toilettes dans le but d'assurer un accès égalitaire aux filles et aux garçons. Une attention particulière sera portée à la rénovation ou à la construction d'un internat dédié aux filles leur assurant des conditions de vies dignes et sécurisées. Les besoins en mobilier et en matériel scolaire et pédagogique devront être définis lors de la prochaine mission.
- **ISAGE Aten** : La spécialisation de l'institut en agroforesterie, son intégration forte au sein des communautés et la prise en compte des aspects genres dans le cursus de formation souligne le potentiel important de l'ISAGE dans la FAR. Le site pourrait être utilisé comme modèle dans le cadre du renforcement des compétences pratiques du personnel enseignant et des élèves. La formation des représentants des organes décisionnel renforcerait ses capacités de résiliences. La qualité de formation théorique pourrait être améliorée à travers la formation du

personnel enseignant. Ces besoins immédiats en infrastructure sont relativement limités et pourraient se limiter à des actions ciblées pour promouvoir l'accès à l'eau (irrigation et domestique) ainsi qu'à des toilettes genrées. Les besoins en matériel scolaire et pédagogique devront être définis lors de la prochaine mission.

Liste courte des ITA

Trois ITA basés dans la Tshopo ont été présélectionnés : l'ITAV Simisimi, l'ITA de Yanongue et l'institut généraliste de Maendelo qui a une option agricole. Au stade actuel du diagnostic, les ITA de la province du Kwilu ne sont pas retenus. L'ITAV Kikwit est bénéficiaire d'un appui en cours de la Banque Mondiale. L'ITA Isingu a bénéficié de plusieurs appuis sans impact concret sur la qualité de la formation. L'ITA Kalo, l'institut Mukondo et l'institut Lutondo 1, ne sont pas apparus comme pertinents pour des raisons logistiques, de gestion, ou de qualité des ressources humaines disponibles.

- **ITAV Simisimi** : L'établissement, par sa position privilégiée dans la ville de Kisangani, présente des atouts énormes pour participer au projet FAR. L'établissement a bénéficié d'un récent appui dans le cadre du projet ENABEL dont l'impact a besoin d'être consolidé pour assurer la synergie entre les deux projets. L'appui en équipements et matériels ainsi que le renforcement de la gouvernance avec un focus renforcé de la prise en compte des enjeux du genre permettraient à l'établissement d'assurer l'équité et un meilleur accès des F et G dans la formation agricole et rurale. L'amélioration de la desserte en eau insuffisante à ce jour aiderait à faciliter l'irrigation des champs écoles et permettrait de disposer de l'eau domestique. La proximité avec l'IFA Yangambi et un réseautage avec l'ITA Yanongue et l'Institut Maendeleo permettrait de disposer d'un pool pilote de rénovation de la FAR au niveau de l'enseignement. Le rapprochement avec l'environnement assurerait un dispositif d'insertion professionnelle dont les contours pourront être précisés lors de la prochaine mission.
- **ITA Yanongue** : Le centre de Yanongue, située à 1 h15 de Kisangani (par le fleuve) couvre un secteur rural dont l'activité agricole est essentielle pour la survie des ménages et pour le développement socioéconomique des populations. L'ITA Yanongue a une vocation de promouvoir une formation agricole et rurale inclusive en capitalisant l'expérience récente du projet ENABEL qui a permis d'augmenter le taux de participation des filles à la FAR. L'existence des infrastructures propres (à réhabiliter et à équiper) et des parcelles dédiées aux apprentissages pratiques constituent des forces pour la relance de la FAR. La proximité avec le projet de l'Union européenne (mobilisant notamment le CIFOR) et celui du PNUD pour la relance de la culture du cacao et du palmier à l'huile offre des opportunités de collaboration, notamment dans la prise en compte des enjeux environnementaux et agroécologiques pour lesquels l'école a besoin d'être renforcée. La présence de l'entreprise Busira-Lomami et de l'INERA Yangambi offre des perspectives de stage et éventuellement d'emplois aux élèves qui ne sont pas encore exploitées. Le recrutement des enseignant.e.s en qualité et en quantité, couplé d'un renforcement de leur compétences techniques et pédagogiques, constitue un axe de travail dans l'appui potentiel à cet établissement, au vu du déficit constaté lors de la mission. L'école pourrait explorer la possibilité de la transformation de sa filière "technique sociale" en option vétérinaire pouvant à la longue intégrer d'autres filières comme l'agroforesterie. La synergie déjà entreprise, grâce à ENABEL, avec l'ITAV Simisimi, devrait ainsi se consolider.
- **Institut Maendeleo** : L'Institut Maendeleo n'est pas un ITA au sens strict. C'est un établissement conventionné catholique généraliste qui développe une filière d'agriculture générale dans un environnement où les infrastructures viennent d'être réhabilitées par le Fonds Social de la République. La présence de nombreuses filles (504) dans l'établissement est une source de motivation pour soutenir cet effort de scolarisation des filles. Avec un pool d'enseignants spécialisés à la question environnementale et aux pratiques d'agroforesterie, l'établissement pourrait devenir une référence locale. Le centre dispose aussi d'un champ école d'une surface d'1/2 ha principalement destiné aux cultures maraichères et de trois étangs de production de Tilapia. L'esprit d'organisation et de créativité des responsables observé

permet d'espérer que cette filière FAR récente pourra à terme devenir une référence dans l'environnement périphérique de Kisangani. La mise en lien avec l'IFA et l'ITAV Simisimi devrait promouvoir la FAR dans ce milieu semi-urbain, en développant des relations avec les organisations paysannes environnantes. Lors de la prochaine mission, il sera question d'affiner l'analyse et de dégager les pistes d'intervention spécifiques.

5. PRESENTATION DES SCENARII

L'objectif de ce chapitre est de proposer des scenarii d'interventions crédibles prenant en considération les contraintes et les opportunités structurelles, opérationnelles et financières identifiées à ce stade de la mission.

Chaque scenario présente de façons succincte le portage opérationnel envisagé (Composante 1 : MOA ENABEL / Composante 2 : MOA MESU) et sa localisation. Les contraintes et opportunités logistiques sont analysées. Un examen superficiel des besoins financiers est présenté en prenant en compte : 1/ L'enveloppe budgétaire disponible 2/ Les principales exigences opérationnelles.

A ce stade, l'équipe de consultants n'est pas en mesure de chiffrer les opérations pour chaque scenario. Le budget du projet sera détaillé lors de la prochaine mission. Ce chapitre se termine par la description des arrangements institutionnels qui pourraient être envisagés.

5.1. Présentation générale des scenarii

5.1.1. Scenario 1 : Mise en place d'une composante par province

Un premier scenario d'intervention, décrit dans les TDR, a été utilisé pour dimensionner la mission I. Il implique la mise en place d'une composante par province tel que présenté ci-dessous :

- Composante 1 : Assurer un appui aux ITA dans la province de la Tshopo où il existe un potentiel important de synergies avec le projet Savanes financé par l'AFD, ainsi qu'avec les interventions d'ENABEL. Dans ce cas, il s'agirait de privilégier une approche centrée sur les ITA en capitalisant sur l'expérience d'ENABEL et en associant des structures d'enseignement supérieur et/ou de recherche pertinentes.
- Composante 2 : Assurer un appui à l'ISDR de Mbéo et à l'ISAGE d'Aten dans la province du Kwilu, où il existe un potentiel de synergies avec le projet Savanes, mais où ENABEL n'intervient pas. Dans cet autre cas, il faudrait privilégier une approche centrée sur les instituts universitaires en associant des ITA et autres structures partenaires pour promouvoir un effet levier (ITA Kalo I par exemple).

Ce premier scenario renforce l'identité des deux interventions qui seraient mise en place dans deux provinces distinctes par deux MOA indépendantes. Il permettrait de capitaliser les acquis de l'ISDR de Mbéo et de l'ISAGE Aten qui est le seul centre spécialisé en agroforesterie parmi ceux diagnostiqués. La couverture opérationnelle élargies aux deux provinces assurerait une diversité accrue de sujets de recherche potentiels et permettrait de créer des synergies nationales dans la mise en œuvre du projet. Il faut néanmoins souligner que les coûts logistiques et opérationnels seraient sensiblement augmentés pour assurer un déploiement dans les deux provinces.

L'extrême ruralité de l'ISDR de Mbéo qui se situe à plus de 20 heures de route de Kinshasa pose néanmoins des contraintes opérationnelles et logistiques sérieuses :

- Bien qu'envisageables, les interactions et les synergies entre les composantes 1 et 2 seraient limitées par les contraintes logistiques et rendues coûteuses ;
- La question de la disponibilité et du positionnement physique de l'ATI dans le Kwilu devra être résolue ; Compte tenu de son extrême isolement, il peut être difficile de recruter une ATI qui serait basée à Mbéo. Dans le cas où l'ATI serait basée à Kikwit, le suivi des opérations à Mbéo resterait chronophage et difficile à mettre en œuvre ;
- La logistique chronophage et parfois dangereuse du Kwilu rendrait l'opérationnalité et le suivi de projet plus laborieux ;
- Les coûts relatifs à la rénovation et la construction d'infrastructures seraient plus élevés notamment pour pallier l'isolement des instituts, en prenant également en compte en sus les procédures de passation de marchés qui sont contraignantes et complexes ;
- La couverture du projet dans le Kwilu serait essentiellement rurale et les interactions entre les parties prenantes institutionnelles, de formation ou du secteur privé seraient relativement limitées.
- Face à ce constat, l'équipe de consultants souhaite proposer un deuxième scénario qui impliquerait le regroupement des deux composantes dans la Tshopo.

5.1.2. **Scenario 2 : Regroupement des deux composantes dans la Tshopo**

La mise en œuvre serait assurée par deux MOA distinctes dans une même province, la Tshopo⁸ :

- **Composante 1** : ENABEL auraient la charge de l'appui aux ITA ; la liste des instituts appuyés serait sensiblement la même que dans le scénario précédent.
- **Composante 2** : Le projet assurerait l'appui aux instituts universitaires avec une attention particulière à l'IFA de Yangambi.

Cette option recentrée permettrait de multiplier les perspectives de synergies entre les deux composantes. Le positionnement des équipes opérationnelles à Kisangani faciliterait la mise en œuvre et le suivi des activités même sur les sites les plus éloignés qui se situent à moins de 3h de trajet. Par ailleurs, la mise en commun de ressources humaines et logistiques entre les deux MOA pourrait être envisagée.

De ce fait et compte tenu de la logistique moins complexe dans la Tshopo que dans le Kwilu, les coûts opérationnels devraient être sensiblement diminués au profit de l'opérationnalité du projet. La présence d'ENABEL qui capitalise une expérience intégrée dans la province depuis de longues années, devrait assurer un effet d'entraînement qui faciliterait le démarrage des activités. Par ailleurs, le projet pourrait bénéficier de la capitalisation du programme PEQPESU mis en place dans l'IFA de Yangambi et à l'Université de Kisangani.

Cette option plus pragmatique souffre néanmoins d'une visibilité et d'une couverture géographique amoindrie. Par ailleurs, l'absence de réalisations dans le Kwilu pourrait être mal interprétée par certaines parties prenantes, notamment la direction de l'ISDR de Mbéo, qui ont une attente importante et de sérieux besoins. L'expérience de l'ISAGE Aten qui est le seul centre présélectionné avec une expérience et de réelles ambitions agroécologiques ne pourrait être capitalisée.

Afin de pallier ces contraintes, les consultants proposent d'étudier un troisième scénario qui intégrerait au scénario 2 des activités thématiques dans le Kwilu.

5.1.3. **Scenario 3 : Mise en œuvre des composantes 1 et 2 dans la Tshopo associée à des activités thématiques dans le Kwilu se focalisant sur les instituts universitaires**

Ce scénario privilégierait les opérations dans la Tshopo avec une mise en œuvre des composantes 1 et 2 portées par le même système de MOA que celui décrit dans le scénario précédent. La composante 1 serait mise en place dans les ITA présélectionnés suivant le modèle des scénarii précédents.

Dans le cadre de la composante 2, l'IFA de Yangambi et l'UNIKIS seraient les principaux destinataires du projet. Une partie des ressources serait mise à disposition pour prolonger l'opérationnalité de la composante 2 au sein de l'ISDR de Mbéo et de l'ISAGE d'Aten. Ces activités se focaliseraient sur des actions ponctuelles et thématiques mise en place à travers une assistance technique et un suivi perlé depuis Kisangani. Les objectifs principaux des opérations dans le Kwilu seraient de :

- Répondre aux besoins les plus préoccupants notamment sur la question de la qualité de vie et d'étude des étudiant.e.s. Une attention particulière sera portée aux conditions de logements des étudiantes couplée à des actions visant à promouvoir l'accès à l'eau domestique, l'hygiène et l'assainissement ;
- Intégrer des changements profonds dans la prise en compte des enjeux liés au genre ;
- Promouvoir les capacités de formation à travers le renforcement des compétences des enseignant.e.s et des échanges entre les structures concernées.

Ce scénario a, entre autres, l'avantage de proposer une couverture géographique proche de celle présentée précédemment aux principales parties prenantes. Sa mise en place reste néanmoins

⁸ La réciproque dans le Kwilu est inenvisageable compte tenu du fait qu'ENABEL ne souhaite pas se repositionner dans le Kwilu pour des raisons stratégiques.

sujette au dimensionnement des opérations de la composante 2 dans la Tshopo. A ce stade, et compte tenu du fait qu'un chiffrage précis n'a pas encore été entrepris, il est difficile de savoir si une extension, même limitée, dans le Kwilu est envisageable.

Le réseautage direct entre les établissements d'enseignement supérieur du Kwilu et de la Tshopo permettrait de mutualiser les meilleures pratiques, de provoquer un pôle de collaboration Est-Ouest en tenant compte de la géopolitique de la RDC et d'assurer une coopération technique et pédagogique pertinente. Le MESU ferait à terme une capitalisation de cette expérience qui pourrait être diffusée dans l'ensemble du système éducatif.

5.2. Analyse des risques principaux

L'analyse des risques est réalisée à travers une matrice qui présente les principaux points d'attention par scénario et par composante. L'objectif de ce chapitre est de classer les trois scénarii afin de définir quel(s) serait(aient) ceux retenus dans le cadre de la préparation de la mission II.

D'une manière générale, les conditions sécuritaires dans les deux provinces ne posent pas de contraintes particulières. La gestion sanitaire liée à la crise COVID est sensiblement la même dans les deux provinces avec un protocole qui doit être mis en place pour éviter les rassemblements lors des déplacements aériens entre Kinshasa et Kisangani.

La principale contrainte identifiée correspond au coût de mise en œuvre. Le dimensionnement des composantes est fortement dépendant du budget disponible par l'AFD (entre 8 et 10 millions d'euros). La mise œuvre des activités à travers deux MOA distinctes multiplie les frais administratifs et opérationnels. A titre informatif, ENABEL prévoit des frais de gestion qui s'élève à 9% de l'enveloppe globale ; ce qui représente déjà des frais directs compris entre 360 000 et 450 000 euros. A cela s'ajouteront les frais de RH qui seront alignés sur les coûts des agences étatiques internationales.

Par ailleurs, les coûts de rénovation et de construction, qui seront déterminés lors de la mission II, représenteront un élément important dans le dimensionnement final du projet. Une priorisation devra être arbitrée afin de pallier les besoins les plus importants.

Type de risque	Scenarion 1		Scenarion 2		Scenarion 3	
	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Kwilu	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Condition générale de sécurité	Risque moyen : L'accès à la province se fait par voies aériennes.	Risque élevé : L'accès à la province se fait par voies terrestres (1 journée pour Kikwit + 1 journée pour Mbéo).	Risque moyen : L'accès à la province se fait par voies aériennes.		Risque moyen : L'accès à la province se fait par voies aériennes.	Risque moyen à élevé : Les missions dans le Kwilu seront limitées en nombre et dans le temps ce qui réduit l'exposition du personnel.
	Des transports fluviaux sont à prévoir mais posent peu de risques pour le personnel.	La logistique sur place est rendue difficile par des pistes / routes peu praticables et dangereuses.	Des transports fluviaux sont à prévoir mais posent peu de risques pour le personnel.		Des transports fluviaux sont à prévoir mais posent peu de risques pour le personnel.	
	La ville de Kisangani est équipée de structures de santé + présence d'un aéroport national pour médévac	Pas de structure de santé adéquates à Mbéo Procédure de médévac à prévoir.	La ville de Kisangani est équipée de structures de santé + présence d'un aéroport national pour médévac		La ville de Kisangani est équipée de structures de santé + présence d'un aéroport national pour médévac.	Procédure de médévac à prévoir dans la province du Kwilu.
Sécurité routière	Risque limité : Type de transport (fluvial et urbain).	Risque élevé : Mauvais état du réseau + distances importantes.	Risque limité : Type de transport (fluvial et urbain).		Risque limité : Type de transport (fluvial et urbain).	Risque moyen principalement dû aux contraintes rencontrées lors des missions dans le Kwilu.

Type de risque	Scenario 1		Scenario 2		Scenario 3	
	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Kwilu	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Opérationnel	Risque limité : Présence d'ENABEL déjà actif dans la zone sur des sujets complémentaires.	Risque élevé : Pas de représentation du MESU sur place. Difficulté de positionner une ATI dans le Kwilu.	Risque limité : Présence d'ENABEL déjà actif dans la zone sur des sujets complémentaire.	Risque limité : Pas de représentation du MESU sur place. Positionnement de l'ATI à Kisangani ⁹ .	Risque limité : Présence d'ENABEL déjà actif dans la zone sur des sujets complémentaires.	Risque moyen : Pas de représentation du MESU sur place. Positionnement de l'ATI à Kisangani + missions ponctuelles dans le Kwilu.
	Logistique/achats centralisés à Kisangani + livraison fluviale pour 2 ITA.	Logistique/achats complexes organisée depuis Kikwit voire Kinshasa.	Logistique/achats centralisés à Kisangani + livraison fluviale pour 2 ITA.		Logistique/achats centralisés à Kisangani + livraison fluviale pour 2 ITA.	Logistique/achats rendus plus complexes par la composante mise en place dans le Kwilu.
Technique	Risque moyen : Accessibilité aux marchés / secteur d'emplois formel de Kisangani. Deux ITA sont isolés.	Risque élevé : Zone d'intervention isolée sans accès aux marchés / peu d'accès au secteur formel de l'emploi.	Risque limité : Accessibilité aux marchés / secteur d'emplois formel de Kisangani. Couverture à la fois rurale et urbaine avec une majorité d'instituts proches de Kisangani.		Risque moyen : Accessibilité aux marchés / secteur d'emplois formel de Kisangani. Deux ITA sont isolés.	Risque moyen : Accessibilité aux marchés / secteur d'emplois formel de Kisangani. Zone d'intervention isolée dans le Kwilu.
	Accès à l'eau domestique et à l'énergie uniquement en zone urbaine.	Peu d'accès à l'eau domestique ou à l'énergie qui dépend de groupes / moteurs thermiques.	Accès à l'eau domestique et à l'énergie uniquement en zone urbaine.		Accès à l'eau domestique et à l'énergie uniquement en zone urbaine.	Accès à l'eau domestique et à l'énergie uniquement en zone urbaine. Peu d'accès à l'eau domestique ou à l'énergie dans le Kwilu.

⁹ Kisangani compte déjà plusieurs équipes de projet de développement

Type de risque	Scenario 1		Scenario 2		Scenario 3	
	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Kwilu	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
	Faible capacité d'innovation des ITA.	Capacité d'innovation portée par l'ISDR (pompe bleue) et par l'ISAGE (agroforesterie).	Faible capacité d'innovation des ITA.	Forte capacité d'innovation de l'IFA et de l'UNIKIS.	Faible capacité d'innovation des ITA.	Forte capacité d'innovation des établissements universitaires sélectionnés.
	Capacités de portage renforcées par les activités d'ENABEL.	Capacité de portage assuré par du personnel compétent au niveau de l'ISDR et ISAGE	Capacités de portage renforcées par les activités d'ENABEL.	Forte capacité de portage de l'IFA et de l'UNIKIS.	Capacités de portage renforcées par les activités d'ENABEL.	Forte capacité de portage par l'ensemble des instituts.
Foncier	Risque moyen : La majorité des structures sont propriétaires d'au moins une parcelle où les bâtiments ont été construits mais certaines n'ont pas un accès permanent à des surfaces agricoles.	Risque limité : L'ISDR de Mbéo et l'ISAGE d'Aten sont propriétaires des locaux et de parcelles de démonstration.	Risque moyen : La majorité des structures sont propriétaires d'au moins une parcelle ou les bâtiments ont été construits mais certaines n'ont pas un accès permanent à des surfaces agricoles.	Risque limité : L'IFA et de l'UNIKIS sont propriétaires des locaux et de parcelles de démonstration.	Risque moyen : La majorité des structures sont propriétaires d'au moins une parcelle où les bâtiments ont été construits mais certaines n'ont pas un accès permanent à des surfaces agricoles.	Risque limité : Les instituts universitaires considérés sont propriétaires des locaux et de parcelles de démonstrations.
Financier	Risque moyen : Procédure administrative en place mais certains instituts ne possèdent pas de compte en banque.	Risque limité : Procédure administrative en place. L'ISDR et l'ISAGE ont des comptes en banques	Risque moyen : Procédure administrative en place mais certains instituts ne possèdent pas de compte en banque.		Risque limité : Procédure administrative en place. Les instituts universitaires de Kisangani possèdent des comptes en banques	Risque moyen : Procédure administrative en place mais certains instituts ne possèdent pas de compte en banque.

Type de risque	Scenarion 1		Scenarion 2		Scenarion 3	
	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Kwilu	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Composante 1 MOA ENABEL / Tshopo	Composante 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Coût opérationnel	9% de frais administratifs + coût opérationnel d'ENABEL.	En fonction du portage qui sera choisi.	9% de frais administratifs + coût opérationnel d'ENABEL.	En fonction du portage qui sera choisi.	9% de frais administratifs + coût opérationnel d'ENABEL.	En fonction du portage qui sera choisi. + frais de mission dans le Kwilu.
	Coût logistique et d'approvisionnement standards.	Coût logistique et d'approvisionnement majorés pour pallier à l'isolement de Mbéo.	Coût logistique et d'approvisionnement standards.		Coût logistique et d'approvisionnement standards.	Coût logistique et d'approvisionnement majorés uniquement pour les activités mises en place à l'ISDR de Mbéo.
Conclusion générale	Risque moyen à élevé : Le scénario 1 est abandonné car trop coûteux et difficile à mettre en place compte tenu de la logistique contraignante du Kwilu. Le positionnement de l'AT dans le Kwilu représente une contrainte importante qui pourrait compromettre la réalisation du projet.		Risque limité à moyen : Le scénario 2 est privilégié. Il assure un déploiement à la fois rural et urbain. Les perspectives de synergies entre les deux composantes sont fortes. Les coûts opérationnels sont mesurés.		Risque moyen : La faisabilité du scénario 3 devra être confirmée lors de la mission II. Il a l'avantage de pouvoir capitaliser les expériences des deux provinces. Les risques logistiques et les coûts imputés aux opérations dans le Kwilu sont rendus acceptables dans la mesure où les interventions seront recentralisées sur les thématiques d'importance.	

Figure 9 : Principaux risques identifiés par scénario d'intervention.

5.3. Montages institutionnels du projet

Le montage institutionnel proposé dans le cadre de ce projet répond au schéma traditionnel qui comprend : le bailleur, la Maitrise d'Ouvrage (MOA), la Maitrise d'Œuvre (MOE) et un organe en charge du pilotage du projet (Comité de pilotage ou COPIL). Le montage institutionnel présenté ici a été développé dans le cadre des scénarii 2 et 3 qui ont été retenus précédemment.

- L'AFD dans son rôle de bailleur finance le projet et a un droit de conseil et de regard notamment à travers des Avis de Non-Objection (ANO) sur les financements, les recrutements et les acquisitions.
- La maîtrise d'œuvre est chargée de l'exécution techniques et les met en application, assure la logistique, gère les finances, recrute et gère le personnel et les sous-traitants. Elle vérifie la qualité et bonne exécution des activités, et produit les livrables du projet. Elle appuie le comité de pilotage pour ces différentes tâches (gestion du projet, suivi du budget, exécution des missions techniques...) et rédige les rapports d'avancement et rapports financiers soumis au CP. Elle gère les relations avec les sous-traitants et s'assure du respect de leurs engagements.
- Le maître d'ouvrage est l'entité porteuse du besoin, elle définit les grands objectifs du projet, son calendrier et le budget à consacrer. Prenant en compte la nature des scénarii présélectionnés (2 et 3) qui concentrent les opérations dans la Tshopo, il est attendu que la maîtrise d'œuvre soit localisée à Kisangani.
- Le suivi du projet sera délégué un Comité de Pilotage (COPIL) qui veillera, entre autres, à l'articulation des activités du projet ainsi qu'à sa cohérence avec les objectifs visés, les politiques sectorielles, etc. Les COPIL devront notamment :
 - Approuver les documents établis par la maîtrise d'œuvre ;
 - S'assurer de la bonne tenue financière du budget ;
 - Suivre l'avancement général des activités sur la base des rapports d'avancement.

Le COPIL rassemblerait des représentants : Des ministères de tutelle (MEPST ou MESU), des ministères associés (Agriculture, Développement Rural, Genre, Formation professionnelle et métiers, Affaires sociales, Jeunesse...), de l'AFD, du Secrétariat permanent des Universités et/ou des Instituts Supérieurs Techniques et de l'ATI. La participation de représentants du secteur privé de l'économie (FEC, COPEMECO, FENAPEC) est perçue comme essentielle pour l'atteinte des résultats du projet. Un positionnement des représentants du secteur privé en tant qu'observateur et non membre est à privilégier.

Une Plateforme Consultative d'Orientation et de Suivi, composée des ministères de tutelle, de l'ATI, de représentants d'ENABEL, de l'AFD, du secteur privé et des bénéficiaires seraient en charge de promouvoir les interactions entre les deux composantes afin de maximiser l'impact du projet.

Le montage institutionnel différera d'une composante à l'autre afin de répondre au souhait de l'AFD d'avoir des Maîtrise d'Ouvrage (MOA) distinctes assistées par une AT (Cf. TDR de la mission). Les détails par composante sont présentés plus bas.

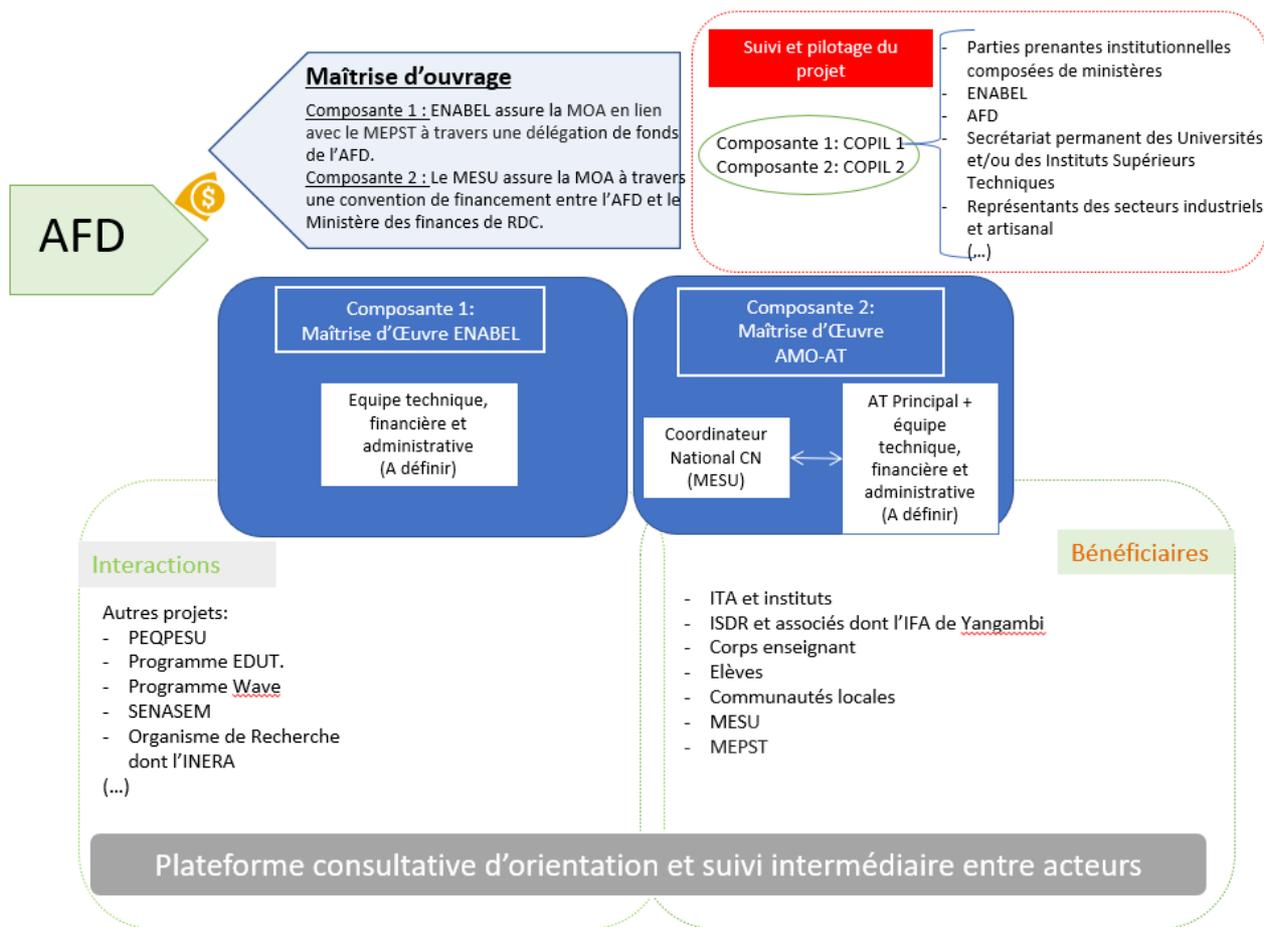


Figure 10 : Diagramme du montage institutionnel potentiel.

5.3.1. Composante 1 : Appui aux ITA

En amont de la mission de faisabilité, l'AFD a validé l'option d'une délégation de fonds à l'agence belge de développement, Enabel, pour la mise en œuvre de la composante 1. Le projet FAR serait en mesure de capitaliser sur l'expérience institutionnelle d'ENABEL qui met en œuvre un programme de formation professionnelle dans la Tshopo (EDUT) en coordination avec le MEPST.

Dans ce cas, ENABEL cumulerait les responsabilités financières, administratives et de mise en œuvre du projet en fonction du processus qui sera défini dans l'étude de faisabilité. ENABEL sera en mesure de faire appel à une AT (internationale ou nationale) pour répondre au mieux aux besoins techniques pré-identifiés. La composante 1 aurait son ancrage institutionnel au sein du MEPST. Il représente l'institution qui fait réaliser le projet pour son compte et en est le bénéficiaire final. Il possède, entretient et exploite les livrables du projet (bâtiments, matériel, expertises...). Les capacités d'entretien, d'exploitation et de valorisation des ouvrages/livrables seront pris en compte lors la conception du projet.

Prise en compte de la dimension genre :

ENABEL a une stratégie genre qui se définit par une intégration d'actions transversale au niveau opérationnel, organisationnel mais aussi dans le cadre du système de suivi et évaluation. Deux points focaux genre sont en poste en RDC dont l'un positionné dans la Province de la Tshopo avec pour mission l'intégration transversale du genre dans les projets Education (EDUT), Santé (PLVS) et Agriculture (PRODAT) mis en œuvre par l'agence. Sur le volet agricole du programme PRODAT, l'action vise une meilleure intégration du genre dans la chaîne de valeur agricole, notamment au niveau de la filière riz.

Exemple d'intégration programmatique du genre : Dans le cadre du PRODAT projet, a Isangi, les dirigeantes des associations féminines sont formées en leadership et entrepreneuriat féminin afin d'augmenter leurs revenus. Pour ce qui est de l'EDUT, les professeurs des ITA ont été formé·e·s en genre, des manuels d'éducation à la vie ont été distribués aux différentes institutions soutenues et des mesures incitatives pour l'accès et le maintien des filles à l'école ont été mises en place.

Le Ministère de l'EPST a une cellule genre composée de 5 personnes ainsi qu'une stratégie sectorielle de l'éducation et la formation qui reprend les indices de genre. Le ministère s'est également doté, depuis 2020, avec l'aide de l'UNESCO, d'un plan d'action de renforcement des capacités des femmes du secteur de l'éducation. Ce plan vise à lever les inégalités fille-garçon, femme-homme, et la prise en compte de l'approche genre dans le secteur de l'éducation.

5.3.2. Composante 2 : Appui au ISDR et associés

La convention de financement signée avec le ministère des finances désignera le MESU comme MOA de la composante 2 assisté par une AMO-AT, basée à Kisangani, en charge de la mise en œuvre administrative, financière et technique du projet. Au titre de MOA, le MESU est considéré comme l'instigateur et le bénéficiaire institutionnel du projet. Une convention de financement serait signée entre l'AFD et le Ministère des finances de RDC. Des conventions de rétrocessions seraient ensuite signées entre le Ministère des Finances et le MESU.

La mise en œuvre de la composante 2 serait chapotée par un comité de pilotage en charge de sa gestion stratégique dont la présidence pourrait revenir au MESU.

Cette option, qui a été identifiée en amont de la mission par l'AFD, concentre les décisions opérationnelles et leur mise en œuvre au niveau de l'autorité académique. Elle permet de responsabiliser le MESU, tout en ayant une valeur ajoutée dans le transfert de compétences à travers l'accompagnement de l'AMO-AT. Il faut néanmoins noter qu'il n'y a pas de représentation provinciale du MESU en dehors de la Conférence Provinciale des Chefs d'Etablissements de l'ESU qui est un organe consultatif sans capacité juridique. La question de la coordination de l'AMO-AT devra donc être discutée avec la partie prenante institutionnelle.

Prise en compte de la dimension genre :

Le MESU a un point focal genre au niveau national qui est l'interface entre le ministère du genre et le ministère sectoriel depuis 2011. Le point focal a pour mission d'intégrer la politique nationale genre dans son ministère de tutelle. En 2019, il s'est vu adjoindre quatre personnes (deux hommes et deux femmes) pour former la cellule genre du ministère. Cette cellule a pour mission d'alimenter la banque de données statistiques du ministère de l'enseignement supérieur et universitaire sur les avancées en matière de genre notamment la représentativité des femmes dans les postes de commandement et l'inclusion des jeunes filles dans les filières de science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM).

Le rôle du département genre reste principalement administratif et peu opérationnel. Les membres de l'équipe n'ont jamais reçu de formation en genre et le ministère ne dispose pas d'une politique sectorielle comme c'est le cas pour le ministère de l'enseignement primaire. Le budget du ministère ne dispose pas non plus d'une ligne affectée à la démarche de promotion de genre. Les actions ponctuelles sont faites avec les différents partenaires bilatéraux et multilatéraux.

6. PROPOSITION D'INTERVENTION THEMATIQUES

A ce stade de la mission, l'équipe n'est en mesure que de proposer des interventions potentielles qui seront vérifiées et étoffées lors de la prochaine mission. Une réflexion sur la théorie du changement protégée par le projet est présentée en annexe 4. Cinq thématiques principales ont été identifiées :

1. **L'appui à la gouvernance institutionnelle** visera à renforcer les compétences de gestion et de planification des différents organes décisionnels. Un intérêt marqué sera porté à la question du genre dans le but de promouvoir la parité aux positions décisionnaires et de mettre en place des politiques de recrutement du personnel genrées. La question du recrutement des élèves femmes et de leur rétention sera aussi abordée. L'inspection provinciale sera appuyée pour mieux apprécier la dimension genre dans son travail d'évaluation. Cet appui concernera également la révision du règlement intérieur et du projet d'établissement (ou son renouvellement) afin de prendre en compte les problématiques de genre identifiées (modalités de fonctionnement des unités genre, gestion de cas de violences sexistes, de grossesses, d'accueil ou de maintien de jeunes filles fiancées ou mariées entre autres).
2. **Le renforcement des compétences du personnel enseignant** aura plusieurs objectifs. Le personnel bénéficiera de sessions pratiques sur les principaux domaines d'importance (techniques et pédagogiques). Ces sessions seront accompagnées d'un coaching / mentoring qui aura lieu tout le long du projet. Dans ce cadre des échanges thématiques entre les instituts seront mis en place. Une réflexion participative sera engagée pour proposer des modifications sur les curricula de formation théoriques. Le projet assurera une capitalisation pédagogique, technique et pratique à travers une bibliothèque dématérialisée. Des formations de formateurs pourront être entreprises dans les ITA et les ISDR qui n'ont pas été présélectionnés dans le cadre du projet afin de maximiser l'effet démultiplicateur.
3. **Le développement de modules pratiques** incluant la formation et la sensibilisation communautaire dans le but de promouvoir l'agroécologie, les AGR et les services techniques aux populations agricoles. Un diagnostic agroéconomique participatif servira de base pour identifier et définir le savoir-faire et les pratiques agricoles communautaires avec une attention particulière sur les savoirs féminins (en prenant appui sur la chaîne de valeurs). Ce travail permettra aussi de préciser le besoin d'accompagnement des communautés. En fonction, un plan de formation pratique sera élaboré sur les parcelles agricoles des instituts sur le modèle des champs écoles paysans. Les interactions se focaliseront sans être limitées à : la place de l'arbre dans les systèmes productifs, la gestion de la fertilisation des sols, la production et la conservation de semences et de matériel végétal amélioré, la gestion biologique des maladies et des nuisibles, la gestion post-récoltes (conservation, transformation et vente). La participation communautaire sera encouragée pour mettre en place et suivre les parcelles de démonstration. En fonction des besoins identifiés, les Instituts seront équipés de matériel de transformation ou de petites stations de production animale qui pourront être cogérées avec des organisations communautaires (en priorisant les associations portées par des femmes). La responsabilité de conservation du matériel génétique, à travers entre autres des pépinières de bois ou de semences, sera répartie entre les ITA et les ISDR associés en fonction de leurs capacités de gestion sur le long terme.
4. **La mise en place d'un dispositif de rétention des étudiant-e-s, d'accompagnement et d'insertion professionnelle** pour les jeunes diplômé.e.s. Ce dispositif aura pour fonction de promouvoir la réussite et l'insertion professionnelle des élèves et particulièrement celle des filles. Il s'agira de mettre en place des mesures concrètes visant à lever les freins identifiés à l'accès, au maintien et à la réussite des filles dans les filières de FAR. Une action de sensibilisation au niveau communautaire et des ménages sera axée sur le rôle des filles dans

les travaux domestiques qui impactent leur assiduité scolaire et leur réussite. Des mécanismes de soutien scolaire et de développement de compétences de vie seront développés en particulier au niveau des unités genre qui identifieront de manière individuelle les besoins des élèves. La question d'une assistance financière destinée aux foyers les plus vulnérables ou aux élèves méritants sera étudiée lors de la prochaine mission (durée, conditionnalité...). La gestion de l'hygiène menstruelle est une action spécifique à mettre en place afin de limiter les absences fréquentes des filles, liées aux menstrues. Un dispositif de kit d'hygiène menstruelle sera promu au sein des établissements et géré par l'unité genre. Un partenariat avec la FEC et l'Institut National de Préparation professionnelle (INPP) et les OP sera développé afin de favoriser le coaching/monitorat des jeunes lauréat·e·s à la création et au développement de leur d'entreprise. Ce monitorat pourra aboutir à l'octroi d'un kit de départ avec mise à disposition de terres, de matériels (outils) et de facilité pour l'accès au crédit.

5. **La promotion d'un cadre de vie et d'étude adéquate** sera mise en place à travers la construction et la rénovation des infrastructures, la fourniture de mobilier scolaire et de matériel pédagogique. Les besoins des instituts étant particulièrement importants, une hiérarchisation devra être faite en priorisant la sécurité des bâtiments, l'accès à l'eau domestique, l'hygiène et l'assainissement.

Proposition d'interventions	Scenario 2		Scenario 3	
	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Appui à la gouvernance institutionnelle				
Renforcement des compétences en gestion des organes de gouvernance (ex : mise en place de ligne budgétaire entretien).	Tous les ITA	IFA Yangambi	Tous les ITA	Structures de la Tshopo et Kwilu
Promotion de la parité dans les instances de gouvernance des établissements.				
Appui des établissements dans l'intégration du genre : Elaboration / révision de règlements intérieurs et projets d'établissement intégrant une dimension genre, mise en place de mécanismes transformationnels qui soutiennent l'apprentissage des filles.				
Mise en place d'unités genre et de clubs de filles et de garçons	Tous les ITA			
Ancrage des échanges entre les établissements et les parties prenantes du territoire (OP, PME, autre établissement).	Tous les ITA			Seulement les structures de la Tshopo
Définition de plans fonciers pour assurer l'accès aux terres agricoles dans le cadre des parcelles de démonstration.	ITA Yanonge ITA Simisimi	Nul	ITA Yanonge ITA Simisimi	Nul
Renforcement des compétences des agents d'inspection provinciaux sur la question du genre.	Activité entreprise au niveau provincial			

Proposition d'interventions	Scenario 2		Scenario 3	
	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Le renforcement des compétences du personnel enseignant				
Renforcement des capacités des enseignant·e·s sur la prise en compte des enjeux de genre dans leurs pratiques d'enseignement : promotion d'une pédagogie de la mixité.	Tous les instituts techniques et universitaires.			
Promouvoir le recrutement du personnel féminin dans les établissements (respect du quota officiel de 30%)				
Développement de programmes d'échanges entre instituts techniques et universitaires.				
Expérience pilote de rénovation des programmes basée sur une analyse des besoins à partir de la chaîne de valeurs.				
Elaboration et impression de matériel didactique et visuel généré.				
Mise en place d'une bibliothèque dématérialisée portée par le projet.				
Formation de Formateurs : <ul style="list-style-type: none"> a. Pédagogie : Mise en œuvre de l'approche par compétences, Pédagogie des grands groupes en apprentissage pratique et pédagogie inclusive b. Technique : les pratiques agricoles améliorées (les champs école paysan, la macro-propagation végétale, gestions biologiques des parasites et maladies...). 				

Proposition d'interventions	Scenario 2		Scenario 3	
	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Le développement de modules pratiques				
Diagnostic agro-économique participatif pour identifier et définir le savoir-faire et les pratiques locaux agricole avec une attention particulière sur les savoirs féminins et préciser le besoin d'accompagnement et de renforcement des compétences des communautés.	Tous les ITA	IFA Yangambi	Tous les ITA	
Mise en place de pépinière à bois (arbres fruitiers à haute valeur ajoutée).	Tous les instituts : En fonction des besoins identifiés.			Seulement les structures de la Tshopo et en fonction des besoins identifiés.
Multiplication et distribution de semences et / ou de boutures améliorées.				
Programme de multiplication de semence amélioré de palmier à huile.				
Mise en place de pépinière + Ateliers de macro-propagation végétale - méthode PIF de multiplication du bananier, techniques de greffage, marcottage et bouturage.				
Test de systèmes d'irrigation innovants (pompe bleue, système basse pression...).				
Elaboration et impression de fiches pratiques / technique générées à destination des élèves.				
Formulation d'offres de renforcement de capacité des productrices et producteurs (en lien avec les INPP et la FEC).				
Elaboration de fiches techniques générées en langue locale destinées aux communautés.	Tous les instituts.			

Proposition d'interventions	Scenario 2		Scenario 3	
	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Promotion d'actions de sensibilisation au charbonnage durable.				
Mise en place d'AGR liées à la gestion de fonds de roulement dédiés à l'entrepreneuriat agricole, à la transformation et / ou la conservation de produits agricoles, à la promotion de systèmes d'élevages améliorés en particulier en vue d'autonomiser des femmes	Tous les instituts : En fonction des besoins identifiés.			
La mise en place d'un dispositif d'orientation, d'accompagnement et d'insertion professionnelle.				
Sensibilisation des parents sur l'enjeu de la réussite des filles dans les FAR (réduire les responsabilités des filles dans les tâches domestiques pour favoriser leur maintien et réussite).	Tous les instituts			
Renforcement d'un dispositif d'orientation au niveau des années terminales de l'éducation de base (7ème et 8ème) visant à favoriser l'accès des filles aux filières FAR	Tous les ITA	Nul	Tous les ITA	Nul
Dispositif d'accompagnement des jeunes filles pour palier à l'hygiène menstruelle et aux situations de grossesse ou de maternité.	Tous les instituts			
Renforcement de capacités des enseignant·e·s en charge de cours sur les compétences de vie (intégration de cours d'éducation à la sexualité et SSR).				
Création et Renforcement des capacités des unités genre (constitué de 4 personnes 2 enseignant·e·s (F/H) et 2 élèves (F/G)				

Proposition d'interventions	Scenario 2		Scenario 3	
	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Structuration et Renforcement des capacités des organisations féminines sur les droits des femmes : terres, héritage, l'entrepreneuriat et gestion financière...				
Renforcement de liens entre les organisations paysannes (en particulier féminines) et les ITA/ISDR (intégration dans les comités de gestion des établissements).	Tous les instituts			Seulement les structures de la Tshopo
Renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes diplômé-e-s à travers un coaching/monitoring, un accès au foncier et au matériel agricoles. Le coaching pourrait être assuré par l'équipe projet en collaboration avec le personnel enseignant. La mise à disposition de terres agricole destinés aux jeunes diplômés sera assurée sur la propriété de l'institut de formation. Un kit d'intrants agricoles (semence, matériel aratoire, matériel de macro-propagation etc.) permettra aux jeunes entrepreneur.e.s. de lancer leur activité.	Tous les instituts			Seulement les structures de la Tshopo
La promotion d'un cadre de vie et d'étude adéquate.				
Rénovation des salles de classes.	Tous les ITA	En fonction des besoins à identifier	Tous les ITA	Besoin à identifier dans la Tshopo Nul pour le Kwilu
Rénovation et / ou construction d'internats.	Nul	Nul	Nul	Internat des filles à l'ISDR Mbéo
Rénovation et / ou construction de toilettes genrées.	Tous les instituts.			

Proposition d'interventions	Scenario 2		Scenario 3	
	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Construction et / ou réhabilitation de systèmes de distribution d'eau domestique (forage + distribution).	Forage ITA Yangong et insititu de Maend, Connexion régie des eaux ITA Simisimi	En fonction des besoins	Forage ITA Yangong et insititu de Maen, Connexion régie des eaux ITA Simisimi	Rénovation du système existant à l'ISDR Mbéo Forage à l'ISAGE ATEN ou pompage d'une rivière
Constitution de kits hygiène menstruelle (bandes hygiéniques fournies par les parents chaque trimestre, des anti-douleurs).	Tous les instituts.			
Construction et / ou réhabilitation de systèmes de distribution d'eau agricole destinés aux parcelles de démonstration.	ITA Yanonge ITA Simisimi à déterminer Système de pompage à l'ITA Maend.	En fonction des besoins	ITA Yanonge ITA Simisimi À déterminer Système de pompage à l'ITA Maend.	ISDR Mbéo ISAGE ATEN À déterminer
Construction / rénovation de salles de professeurs.	ITA Yanonge	En fonction des besoins	ITA Yanonge	Nul dans le Kwilu à déterminer dans la Tshopo
Construction d'ateliers pour les travaux pratiques.	A définir lors de la mission II			

Proposition d'interventions	Scenario 2		Scenario 3	
	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo	Cpte. 1 MOA ENABEL / Tshopo	Cpte. 2 MOA MESU + ATI / Tshopo + Kwilu
Construction de clôtures autours des parcelles de démonstration.	ITA Yanonge ITA Maend. ITA Simisimi	Nul	ITA Yanonge ITA Maend. ITA Simisimi	Nul
Fourniture de mobilier et de fournitures scolaires (table, table chaise, tableau, craie...).	Tous les instituts après analyse des besoins qui aura lieu lors de la mission II.			
Fourniture de manuels scolaires et d'ouvrages technique/pédagogique à destination des étudiants et des professeurs pour agrémenter les bibliothèques.	Tous les instituts : détermination d'un kit par structure lors de la mission II.			

Figure 11 : Interventions potentielles par scénario d'intervention.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La formation agricole et rurale en RD Congo, à l'instar d'autres composantes du système éducatif de la RDC, souffre depuis des années d'un manque de qualité et de pertinence lié à des questions de gouvernance, de qualité des programmes et de ressources humaines, d'adéquation formation – emploi et de réponse aux besoins de l'environnement social et économique.

Pour devenir attractive et compétitive, la FAR nécessite une rénovation intégrée comportant des ajustements pédagogiques, techniques, matériel et humains qui soit en mesure de porter des changements profonds, vecteurs d'égalité entre les hommes et les femmes. Dans ce contexte, un projet pilote d'appui à la FAR permettrait d'élaborer des recommandations en vue d'une révision ambitieuse du secteur.

L'équipe de consultants a mis en exergue les contraintes logistiques et opérationnelles importantes résultant de la mise en œuvre d'un projet ciblant deux provinces éloignées : le Kwilu et la Tshopo. Un redimensionnement a donc été proposé afin d'aligner les objectifs attendus et les ressources mises à disposition. En effet, une des principales contraintes identifiées correspond aux coûts opérationnels. La mise œuvre des activités à travers deux MOA distinctes multiplie les frais. Par ailleurs, les coûts de rénovation et de construction représenteront un élément important dans le dimensionnement final du projet.

Les diagnostics des centres de formation ont permis de dresser une cartographie préliminaire des forces et des faiblesses actuelles des établissements et de présélectionner trois instituts universitaires et trois instituts techniques qui ont un fort potentiel aussi bien dans les domaines techniques que pratiques. Cinq thématiques principales d'intervention, en lien avec les besoins identifiés, sont proposés pour promouvoir :

- L'appui à la gouvernance institutionnelle ;
- Le renforcement des compétences du personnel ;
- Le développement de modules pratiques capable de promouvoir une agriculture durable ;
- La mise en place d'un dispositif de rétention des étudiant·e·s, d'accompagnement et d'insertion professionnelle pour les jeunes diplômé·e·s ;
- La promotion d'un cadre de vie et d'étude adéquate avec une attention particulière aux besoins des étudiantes et des professeures.

En parallèle, des interventions ciblées sont nécessaires pour lutter contre les stéréotypes de genre relatifs aux assignations sexuées qui sont vecteurs de fortes inégalités. Le projet devra chercher à développer les compétences des femmes pour promouvoir leur employabilité et leurs rôles au sein de la gouvernance des institutions. Un nouveau regard pédagogique est nécessaire pour développer et adopter d'une pédagogie intégrant le genre. La mise en place d'unités genre composés d'élèves F/G et d'enseignants H/F capacité·e·s en genre permettrait entre autres, d'accéder à l'éducation à la sexualité et aux services de planification familiale.

A ce stade de la mission, l'équipe n'est en mesure que de proposer des interventions et des scénarii potentiels qui seront vérifiés et étoffés lors de la prochaine mission. Le processus d'analyse détaillé des établissements sera entrepris lors de la mission II qui aura lieu entre le 2 et le 13 août et qui mobilisera l'ensemble de l'équipe. Une attention particulière sera portée pour définir quelles interactions techniques ou formatives pourraient dynamiser les échanges déjà existants notamment entre les ITA, les ISDR/institutions apparentées et les centres de recherche. Il sera nécessaire de comprendre, à travers des verbalisations d'acteurs et des parties prenantes, comment promouvoir les interactions avec le secteur privé (TPE, PME et industrielles) qui représente les principales opportunités de stage et d'employabilité. L'analyse genre se poursuivra notamment à travers des ateliers participatifs. Des visites de terrain seront effectuées sur les différents sites pour estimer les

contraintes et enjeux environnementaux et sociaux dans l'objectif de proposer un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). Le diagnostic préliminaire des infrastructures, qui a débuté lors de la mission I, sera détaillée à travers une évaluation technique dans le but d'obtenir un chiffrage des interventions nécessaires. Une priorisation devra être arbitrée afin de pallier les carences les plus importantes.

Ces premiers éléments préciseront le montage prévisionnel du futur projet ainsi que ses principales composantes. Les informations récoltées serviront de support pour développer un cadre logique du projet FAR et pour estimer les moyens matériels, humains et financiers nécessaires à sa mise en œuvre.

Bibliographie

1. Ergo André-Bernard (1986). Enseignement et formation agricoles au Congo belge
2. ERAIFT (2019) Etat des lieux des acteurs de la filière forêt bois en République Démocratique du Congo, 2019
3. FAO (2020). Profil genre dans le secteur de l'agriculture et du développement rural
4. FPM (Fonds pour l'Inclusion Financière) (2017). Province agricole (opportunités d'investissement pour les institutions financières dans la province du Kwilu: actualisation de l'étude de 2012.
5. INS (2017-2018). Enquête par grappes à indicateurs multiples, rapport de résultats de l'enquête. Kinshasa, République Démocratique du Congo.
6. Kanyinda Biduaya Eugene (2018). L'observation de la relation formation-emploi dans le contexte congolais : l'étude de population des diplômés Bac+5 produits par le système universitaire local et leurs stratégies d'insertion : cas de diplômés de filières techniques à Kinshasa, de 2015 à 2017, Bordeaux
7. Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (2014). Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN)
8. Ministère du Plan (RDC) (2019). Programme National Stratégique de Développement (PNSD - 2019-2023).
9. Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale (2016). Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016 – 2025).
10. Omasombo Tshonda, Jean (2020). Tshopo laborieuse construction politico-administrative coloniale muée en bastion du nationalisme congolais, MRAC, Tervuren.
11. AFD (2019). Prédiagnostic de la FAR en RDC, rapport de mission

Annexe 1 Emploi du temps

Emploi du temps : semaine 1

Semaine 1	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
8:00	Arrivée EIG	Arrivée CM	Trajet aérien Kin => Kisangani	Trajet routier Kisangani - Yangambi - Kisangani: Visite ITA Yangambi & INERA & labo IFA et ITA Yanonge Si pas le temps se concentrer sur les ITA	FEC Au chalet + Acteurs privés		Responsable des Faïtières UPEDEQIS		Repos + centralisation des informations collectées lors de la semaine 1	Trajet route Kin => Kikwit
08:30					Division prov. De la jeunesse	Conseil des associations des femmes de la Tshopo				
09:00							Réunion avec la Société Civile (salle de réunion de l'INPP)			
09:30	Pause				Pause					
10:00	ISEA Bengamisa	ITA Simisimi			IFA Yangambi	ISDR				
10:30							Proved 1			
11:00	RDV Françoise	CIRAD			Trajet aérien Kisangani => Kin					
11:30						Point ENABEL				
12:00	Réunion d'équipe				Point équipe: revue des outils	Point équipe:	Point équipe:	Point équipe:		
12:30										
13:00										
13:30										
14:00										
14:30										
15:00										
15:30										
16:00										
16:30										
17:00										
17:30										
18:00										
18:30										
19:00										

Emploi du temps : semaine 2

Semaine 2	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI			
8:00	Repos + centralisation des informations collectées lors de la semaine 1	Trajet route Kin => Kikwit (départ 7h00)	Groupe 1: PROVED Kwuilu 2/ IPP Kwilu 2/ ITA Isingu (21kms de Kikwit)	Groupe 2: Trajet Kikwit => MBEO	Groupe 1: ITAV Kikwit/ Inst. Lutondo1/ Inst.Mukondo	Groupe 2: Visite ISDR MBEO Visite ITA KALO Entretien avec des femmes (paysannes et associations)	Groupe 1: ISP FEC Kikwit/ ISP Kikwit/ Univ Kikwit/ ONEM/INPP ONGD/Société Civile/ Associations paysannes/ Associations féminines/ INERA Kiyaka	Groupe 2: Trajet route MBEO-KIKWIT	Trajet route Kikwit => Kin (départ 7h00)	Kin Réunion ENABEL Débrief AFD + autres réunions si nécessaire	Départ CM & EIG
08:30											
09:00											
09:30											
10:00											
10:30											
11:00											
11:30											
12:00											
12:30											
13:00											
13:30		Réunion avec le Maire de Kikwit/ DG ISDR Mbéo	Réunion avec enseignants de l'ISDR	Visite de l'ISAGE Aten	Kin Test COVID	Fin de la mission					
14:00											
14:30											
15:00											
15:30											
16:00											
16:30											
17:00											
17:30											
18:00											
18:30											

Annexe 2 : Guides d'entretien

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RESPONSABLES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EPST

1. Identification des participants

2. Comment se présente le système de gouvernance des structures scolaires de la province éducationnelle

3. Quelle est la situation de l'accès, de la rétention et de l'achèvement des élèves dans la province éducationnelle :
 - Ecoles secondaires techniques
 - Ecoles techniques agricoles

4. Quelle est la situation du personnel enseignant dans de la province éducationnelle :
 - Ecoles secondaires techniques
 - Ecoles techniques agricoles

5. Quelle est la situation des infrastructures et équipements scolaires dans de la province éducationnelle :
 - Ecoles secondaires techniques
 - Ecoles techniques agricoles

6. Quels sont les projets d'appui à l'éducation en cours dans de la province éducationnelle :
 - Ecoles secondaires techniques
 - Ecoles techniques agricoles

7. Quels sont les forces et les faiblesses du système éducatif dans la province éducationnelle

*GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RESPONSABLES DU SECTEUR
PRIVE/ASSOCIATIF
(focus group FEC)*

◎ **Identification des participants :**

1.
.....
2.
.....
3.
.....

1. Quels sont les secteurs et domaines d'activités les plus significatifs dans la province ?

.....
.....
.....
.....

2. Quels sont les secteurs ou domaines d'intervention de vos entreprises / associations ?

.....
.....
.....
.....

3. Quel est la quantité de l'offre d'emploi proposée par les entreprises / association et dans quels secteurs professionnels ?

.....
.....
.....
.....

4. Quelle sont les atouts des entreprises / association en termes de création d'emplois dans le milieu particulièrement dans le domaine agricole ?

.....
.....
.....
.....

5. Quelles sont les contraintes rencontrées par les femmes dans le cadre de leur recherche d'emplois ?

.....
.....
.....

6. Quels sont les profils professionnels / compétences les plus recherchés ?

.....
.....

.....
.....

7. Quelles en sont les difficultés rencontrées par les entreprises / association en termes de création d'emplois dans le milieu particulièrement dans le domaine agricole ?

.....
.....

8. Quels sont les contraintes rencontrées lors de l'embauche d'un jeune diplômé ?

.....
.....
.....

9. Avez-vous des mesures d'incitation à l'embauche destinées aux femmes ?

.....
.....
.....

Lieu et date de l'enquête

*GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LA SOCIETE CIVILE
(Focus group à OCEAN)*

☉ **Identification des participants :**

- 4.
.....
- 5.
.....
- 6.
.....

1. Quels sont les secteurs et domaines d'activités les plus significatifs dans la province ?

.....
.....
.....
.....

2. Quel est la quantité de l'offre d'emploi proposée par les entreprises / association et dans quels secteurs professionnels

.....
.....
.....
.....

3. Quelles sont les principales contraintes rencontrées par un jeune diplômé dans le cadre de sa recherche d'emplois ?

.....
.....
.....
.....

4. Quels sont les profils professionnels / compétences les plus recherchés ?

.....
.....
.....
.....

5. Pensez-vous que la FAR soit en adéquation avec le marché du travail ? Justifiez votre réponse SVP

.....
.....
.....

6. Quelles sont les compétences à renforcer dans le cadre de la FAR ?

.....
.....
.....

7. Vers quels secteurs s'orientent les jeunes diplômés ?

.....
.....
.....

8. Quelles sont les principales contraintes rencontrées lors de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés dans l'auto-emploi agricole ?

.....
.....

9. Quelles sont les contraintes rencontrées par les femmes dans le cadre de leur recherche d'emploi ?

.....
.....
.....

10. Quels sont les contraintes rencontrées lors de l'embauche d'un jeune diplômé ?

.....
.....
.....

Lieu et date de l'enquête

Annexe 3 Diagnostics des instituts de formation

*Diagnostic ITA SIMISIMI :
FICHE SIGNALITIQUE ET GRILLE D'EVALUATION ITA SIMISIMI*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Établissement	Institut Technique Agricole (ITA) SIMISIMI
Adresse géographique	Avenue Chutes n° 4 Quartier des Musiciens, Commune de Makiso, Ville de Kisangani Province de la TSHOPO
Province/Commune/Territoire/District/ Secteur-Village – Avenue – n°	Coordonnées géographiques de l'école : 0°32'3,12" d'altitude Nord et 25°11'22,71" de longitude Est. ¹⁰
Ministère de tutelle	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
Adresse postale	B.P. 1271 - Kisangani
Téléphone (Préfet –Chef d'établissement)	0970040643/0814949944
Régime de gestion	CONVENTIONNE KIMBANGUISTE
Date de création	1978
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	<p>La gouvernance de l'établissement est participative avec la mise en place et le fonctionnement normal des organes de gouvernance suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité EPST : comité institué par arrêté ministériel et en cours d'implémentation dans les écoles pour coiffer le Comité de Gestion : orientation, contrôle et validation de options stratégiques de l'école • Comité de gestion : définition de la stratégie, médiation et planification des moyens avec : préfet, représentant des enseignants, des élèves, des parents, de l'Etat (Chef du quartier) et de l'église • Comité des parents : 7 membres dont une femme (deux réunions/an) • Gouvernement des élèves : 5 membres dont 3 filles

⁽¹⁰⁾ Prélèvement du 7 septembre 2020 à 8h30' par GPS incorporée dans le téléphone du Préfet des études

	<ul style="list-style-type: none"> Comité de direction : préfet, enseignant chargé de la caisse et intendant - gestion courante de l'établissement sous la supervision du COGES Comité de Discipline Unités Pédagogiques. <p>Les organes sont constitués et disposent chacun d'un RI. Les réunions se tiennent régulièrement et on retrouve des hommes et des femmes dans les différents comités. Cependant, la représentation des femmes est très faible.</p> <p>A travers les différents organes, se profile un effort de prise de décisions collégiales tant dans la gestion administrative et financière que dans les aspects pédagogiques.</p> <p>Les procédures de gestion des ressources financières permettent d'assurer la traçabilité des recettes et des dépenses indiquant un effort de redevabilité qui devrait s'améliorer notamment en ce qui concerne la gestion de la trésorerie faute d'institutions d'épargne dans la contrée.</p>
Numéro matricule de l'Etablissement	5.017.156
Numéro de l'arrêté d'agrément	MINEPSP/CABMIN/0125/2006 du 20/06/2006 MINEPSP/CABMIN/0881/2019 du 05/07/2019
Filières/options organisées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Secondaire Général (niveau terminal de l'éducation de base) ✓ Agriculture générale ✓ Vétérinaire
Capacité d'accueil total	08 classes
Nombre d'élèves (G/F)	Pour l'année 2020-2021, l'établissement enregistre 317 élèves dont 131 filles
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	<p>Les inscriptions des élèves dans les classes de recrutement et celles montantes sont subordonnées par la présentation d'un dossier scolaire complet et pertinent qui répond aux instructions officielles.</p> <p>L'établissement organise un test d'admission pour les nouveaux élèves dans les options.</p>
Internat / dortoir (Y/N)	L'établissement n'organise pas un internat
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Les inscriptions sont ouvertes à tous les publics scolarisables, y compris les PSH. Cependant, il n'existe aucun dispositif spécifique d'accueil des PSH au sein de l'établissement.

2. FILIERE(S) ORGANISEE (S)

- Education de base
- Agriculture générale
- Vétérinaire

• Population scolaire

N°	Filière	Niveau	2017-2018			2018-2019			2019-2020		
			Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
1	Ed. de base	7e	10	07	17	03	12	15	34	48	82
2		8e	05	12	17	07	10	17	28	56	84
3	Agri- Gen.	1 ^e HTA	08	18	26	04	11	15	18	11	29
4		2 ^e HTA	05	16	21	12	18	30	17	16	33
5		3 ^e HTA	08	11	19	09	22	31	21	30	51
6		4 ^e HTA	06	22	28	09	12	21	10	18	28
7	Vétérinaire	1 ^e HTV	-	-	-	01	05	06	00	04	04
8		2 ^e HTV	-	-	-	-	-	-	02	04	06
Total effectif			42	86	128	45	90	135	130	187	317

Commentaires :

L'année scolaire 2017-2018, l'école a reçu 128 élèves au total dont 42 filles, soit 33% de la population scolaire. Une majoration de 5,4 % s'est observée l'année suivante. Cependant, les effets induits de la gratuite ont fait enregistrer une augmentation des effectifs de l'ordre de 134,8 % pour l'année 2019-2020 par rapport à l'exercice précédent.

Environ 80% d'élèves de l'I.T. A SIMISIMI proviennent des familles à revenus faibles. La majorité d'élèves provient d'ISANGI, territoire à vocation agricole mais avec une faible proportion d'élèves provenant d'origines différentes autres que ISANGI.

• Personnel administratif

N°	Fonction	nb	h/f	Qualification	ancienneté	Statut	Observations
1	Préfet des études	1	h	L2	07	13/2	
2	Charge de discipline (surveillant)	1	h	PP1	16	33/5	
Total		2	2/0				

Commentaires :

Deux agents administratifs tous hommes dans la direction scolaire de l'ITA SIMISIMI, un Préfet des études et un surveillant faisant office du directeur de discipline.

• Personnel enseignant

N°	Spécialité	nb	h/f	Qualification							Observations
				Ao	A1	A2	A3	L2	G3	D6	
1	Agronomes	10	9/1	3	4	2	1	-	-	-	
2	Vétérinaires	01	1/0	-	1	-	-	-	-	-	
3	Autres (Généralistes)	06	4/2	-	-	-	-	1	4	1	
TOTAL		17	14/3	3	5	2	1	1	4	1	

Commentaires :

ITA SIMISIMI bénéficie de la prestation de 17 enseignants dont 03 femmes catégorisés en trois domaines suivants : Agronomes, Vétérinaire et généralistes.

• **Autre personnel**

N°	Fonction	nb	h/f	Qualification	ancienneté	Statut	Observations
1	Intendant	1	1/0	PP5	02	33/0	N.U
2	Ouvrier	1	1/0	SQS	13	35/4	
TOTAL		2	2/0				

Commentaires :

ITA SIMISIMI travaille avec un ouvrier qui joue le rôle de la sentinelle et un intendant qui s'occupe de l'AGR et tous les matériels de l'école.

3. ETAT ETABLISSEMENT

I.T.A. SIMISIMI est installé dans l'enceinte de la mission centrale Kimbanguiste SAIO dans le quartier des Musiciens, commune de la MAKISO, ville de Kisangani en RDC. L'école est clôturée et se trouve au croisement de deux grandes routes ; l'une au Nord et l'autre à l'Ouest.

L'école est limitée à l'Est par le plateau BOYOMA avec son marché LITOYI, à l'Ouest par la commune TSHOPO, au Nord par la rivière Tshopo et au Sud par le bloc résidentiel SAIO.

L'école est implantée non loin de la Centrale hydroélectrique de la Tshopo et de l'Usine de traitement d'eau de la REGIDESO.

• **Infrastructures**

		DURABLE			SEMI DURABLE			EN TOLES		
		n ^{bre}	bon	mauvais	n ^{bre}	bon	mauvais	n ^{bre}	bon	mauvais
Bâtiments	3	3	x	-	-	-	-	-	x	-
Salle de classe	6	6	x	-	-	-	-	-	x	-
Laboratoire										
Atelier										
Bibliothèque										
Salle informatique										
Salle des profs.										
Bureau	1	1	x	-	-	-	-	-	x	-
Autres	1	1	x	-	-	-	-	-	x	-

Commentaires :

Les salles de classes sont insuffisantes, l'école manque de laboratoire, d'atelier, de bibliothèque, de salle des professeurs et de salle informatique. Les salles de classes sont insécurisées par manque d'antivols. Certaines portes et fenêtres sont défectueuses et même arrachées, certaines salles ont des problèmes d'étanchéité de la toiture.

• **Commodités de l'établissement**

N°	Type de commodité	Existe			GARÇONS			FILLES		
		oui	non	nbre	nbre	bon	mauvais	nbre	bon	mauvais
1	Latrine	x	-	4	2	x	-	2	x	-
2	Douche	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Eau courante	x	-	-	ROBINET	PUIT		SYST. STOCKAGE		
4	Électricité	x	-	////////////////////////////////////						

Commentaires :

Les latrines sont insuffisantes au regard des effectifs des élèves. L'école manque de douche et son système de stockage d'eau n'est pas alimenté pendant la saison sèche.

• **Mobiliers et équipements (Par local)**

N°	Désignation	nb	Etat	Observations
Salles de classe				
1	Bancs pupitres	150	B	Insuffisants
2	Tableaux (muraux)	6	B	A retoucher
3	Tables pour Profs	6	B	Quelques tables à réparer.
4	Chaises	6	B	-
5	Portes	5	B	Une porte volée : à remplacer.
Bibliothèque		Pas de bibliothèque		
Salle informatique		Pas de salle informatique		
Salle des professeurs		Pas de salle des professeurs		
Bureaux		L'école ne dispose que de 2 bureaux		
1	Tables	4	B	
2	Chaises	10	B	
3	Ordinateurs	2	B	Un fixe (desktop)
4	Étagères	2	B	
5	Armoires	3	B	
6	Imprimantes	1	B	
7	Stabilisateur	1	B	
8	Onduleur	1	B	
Ateliers & laboratoires			L'école a un poulailler et un terrain destiné aux champs d'application, mais pas de laboratoire.	

Commentaires :

L'école n'a ni bibliothèque, ni salle informatique, ni salle des Professeurs, ni atelier ou laboratoire alors que le besoin de tous ces dispositifs s'impose.

Superficie de l'établissement/référence titre foncier	<p>L'établissement est propriétaire de la concession scolaire où il est construit conformément au certificat d'enregistrement 15412 établi par le Conservateur des titres immobiliers à Isangi en date du 06 novembre 2009.</p> <p>La superficie de la concession est de 150 m x 75 m, soit 1 ha 12 ares et 50 centiares, incluse dans la concession paroissiale de 49 ha 25 ares et 99 centiares.</p>
Electricité	L'établissement dispose d'un raccordement en électricité par SNEL
Eau	Malgré la proximité de la REGIDESO, l'école ne dispose pas d'un système de stockage d'eau. Ce qui l'expose au manque d'eau pour les toilettes et l'arrosage des plates-bandes des parcelles didactiques.
Clôture	La concession kimbanguiste abritant l'établissement est entièrement clôturée en matériaux durables et sécurisée.
Assainissement et entretien de la parcelle	L'assainissement de la parcelle est effectué chaque semaine par les élèves mais l'état d'assainissement est moyen. Il manque de poubelles dans la cour, dans les salles de classe et dans les bureaux administratifs.
Sanitaires (prise en compte de la dimension genre)	<p>Il existe au total 4 latrines en bon dont 2 pour les filles et 2 pour les garçons. Ces toilettes se trouvent dans un état acceptable mais nécessite un entretien régulier.</p> <p>Ces toilettes sont partagées par le corps enseignant.</p>
Etat des classes	Les classes se trouvent dans un état acceptable. Elles sont insécurisées par manque d'antivol et même de certaines portes. L'état des toitures est acceptable mais certaines salles commencent même à suinter à l'occasion des pluies
Accessibilité	L'établissement est largement accessible. On y accède par la route principale Kisangani – Buta.
Internat - bâtiments et nombre de lits (prise en compte de la dimension genre)	Pas d'internat malgré l'existence d'un large potentiel.
Réfectoire	Non
Bibliothèque /centre des ressources	Non

4. SITUATION ATELIER/LABORATOIRE/SALLE DE TP

- L'établissement ne dispose ni d'atelier, ni de laboratoire.
- L'école a un poulailler et un terrain destiné au champ d'application pour les travaux pratiques (5 petites parcelles) insuffisant vu l'accroissement du nombre d'élèves.
- L'établissement dispose des possibilités d'exploiter des concessions de l'Eglise kimbanguiste dans une grande concession située au km 27 route de Lubutu (7 ha) et au km 14 route Banalia (2ha). Mais cela nécessiterait un moyen de déplacement pour les élèves et les encadreurs.
- L'établissement fonctionne avec 5 unités d'action pédagogiques (Agri, Vétérinaire, Langues, Sciences et Enseignement Général) en tant qu'espace de programmation pédagogique, de mutualisation entre les enseignants dans le cadre de la préparation des séquences pédagogiques théoriques et pratiques.
- Une Unité formation-emploi (UFE) est opérationnelle pour faire le lien entre l'établissement et le monde professionnel notamment dans le placement des élèves en stage.

5. RAPPORTS DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Items	Appréciation
Adéquation des filières organisées dans l'établissement avec les potentialités économiques dans le milieu	Les filières d'agriculture générale et vétérinaire organisées au sein de l'établissement répondent aux besoins du territoire dans la mesure où il existe un grand potentiel agricole dans le milieu. La filière vétérinaire est la seule qui existe dans les ITA de la Tshopo et répond à des besoins énormes dans le domaine de l'élevage. de technique sociale existe aussi au sein de l'établissement sans une réelle plus-value pour le milieu. Elle pourrait être remplacée par une filière vétérinaire ou pêche qui répondent adéquatement aux besoins de la contrée.
Quelles est la plus-value technique de l'établissement pour les communautés ? Quelles ont été les principales innovations promues par le centre ?	L'école constitue une référence pour l'environnement en matière de vulgarisation et de diffusion des techniques culturelles. Les productions récoltées dans les champs-écoles sont écoulées sur le marché local. Cependant en dépit de l'appui d'Enabel, l'établissement n'a mis en place un dispositif de soutien et d'appui technique aux paysan.e.s et aux OPA..
Comment est géré la gestion financière de l'établissement ? Y a-t-il un conseil de gestion ? Y a-t-il un livre de compte ? Comment sont validées les dépenses (système de signature) ?	La gestion financière de l'établissement est assurée par la direction sous la supervision du Comité de gestion. Les dépenses et les recettes sont enregistrées par un enseignant chargé des finances. Un budget annuel est élaboré en début d'année scolaire. Les dépenses sont validées par le Comité de gestion et contrôlées par le comité des parents. L'établissement ne dispose pas de compte dans les institutions financières de la place.
Existence d'industries agricoles (types, nombre et taille) et des activités artisanales pouvant faciliter l'intégration des apprenants formés dans les secteur professionnel (salarial /autoentreprise/AGR/formel/informel) offrant des possibilités d'un partenariat public-privé	L'établissement ne dispose pas d'assez d'informations sur les industries agricoles ainsi que les activités artisanales du milieu. Les élèves sont généralement orientés pour le stage aux structures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Inspection Provinciale de l'Agriculture et Elevage • INERA Yangambi • IITA Kisangani • SENASEM • CABEN

<p>Possibilité d'interaction entre l'établissement et d'autres structures de formation (ITA ou ISDR) et de recherche dans l'environnement.</p>	<p>Développement de synergies techniques et pédagogiques avec les établissements d'enseignement suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ITA Yanonge • ITA Malkia • IFA Yangambi • Et ISEA Bengamisa <p>Besoin énorme d'un réseautage des établissements organisant la FAR à tous les niveaux : journées portes ouvertes conjointes, foires agricoles, visites guidées dans les laboratoires et les champs-écoles, package pédagogique au profit des OPA et des paysan.e.s.</p>
<p>Proximité de l'établissement avec les autres interventions de l'AFD ou d'autres PTF dans un souci de cohérence et synergies potentielles et possibilité de développement des synergies avec d'autres interventions des partenaires techniques et financiers</p>	<p>L'établissement a bénéficié de l'appui d'Enabel dans la cadre de son projet EDUT.</p> <p>Dans la contrée, d'autres projets peuvent assurer des synergies avec l'établissement, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IITA (multiplication des semences) • Human people for people (HPP) pour les travaux pratiques • UE avec son projet Forêts (CIFOR) • PNUD avec le projet de relance de la culture du cacao et les palmeraies • REDD+ à Isangi • PEQPESU (IFA Yangambi et UNIKIS) <p>Les différents appuis peuvent offrir des perspectives intéressantes pour le stage et l'insertion professionnelle des diplômé.e.s.</p>
<p>Implantation de l'établissement dans une région favorisant l'accès des femmes et des publics vulnérables aux terres (exploitations agricoles) aux moyens et aux activités agricoles de base ainsi qu'aux dispositifs de formation dans un contexte d'inclusivité et d'égalité de chances.</p>	<p>L'accès à la terre pour les femmes, en dehors des exploitations familiales et coutumières, est questionnable. L'accès à la terre représente un élément de pouvoir et la marginalisation de la femme est malheureusement souvent le cas. Le construit social et ses représentations ne sont pas favorables pour que les femmes deviennent propriétaires foncières. Même dans les conditions d'achat, de location ou de métayage, la femme joue souvent un rôle marginal bien qu'elle demeure le pivot et l'épicentre des activités agricoles dans les ménages et qu'elle assure presque 70% d'activités dans la chaîne de valeurs. Ce qui ne favorise guère les femmes qui, en plus ne sont pas les vraies gestionnaires des moyens générés par leurs activités agricoles, les hommes ayant une préséance dans l'affectation des ressources financières au sein des ménages. L'accès au financement pour les femmes est quasi impossible et le système de tontine qui fonctionne n'apporte pas encore des moyens substantiels pour améliorer l'accès des femmes aux terres et aux moyens de production agricole.</p> <p>Le système de bourses d'études mis en place ces deux dernières années par Enabel a amélioré l'accès, la rétention et la réussite des élèves dans les filières agricoles mais l'accès aux emplois agricoles rémunérateurs reste encore difficile vu la dévalorisation des emplois agricoles par rapport à ceux de l'enseignement et de la fonction publique.</p>
<p>Pertinence des activités artisanales développées dans le milieu. Activités spécifiquement féminines/activités spécifiquement masculines ?</p>	<p>Pas d'activités répertoriées et connues par l'établissement</p>

Proximités des corporations professionnelles et patronales dans le milieu	Pas d'info
Présence des organisations paysannes dans l'environnement de l'établissement y compris organisations féminines	L'établissement ne dispose pas d'un répertoire d'organisations paysannes de son environnement. Cependant, il existe une Direction de l'Eglise Kimbanguiste qui encadre les paysans et qui dispose e plus de 15 concessions où se pratique l'agriculture vivrière sans une stratégie structurante de production, de stockage, de transformation et de commercialisation.
Prise en compte des sujets environnementaux et de ceux liés à l'agroécologie dans les curriculums et les TP. Comment ? Evidences sur le terrain (présence de haie, utilisation de fixateurs d'azote, compostage...)?	Les sujets environnementaux et agro écologiques sont contenus dans les programmes mais leur mise en œuvre pratique n'est pas évidente avec une absence de formation continue de enseignant.e.s, des manuels et documentation appropriés et de matériels/équipements adéquats. Il existe quelques traces de prise en compte de ces enjeux notamment les techniques de compostage, la rotation des cultures et l'utilisation des fumoirs, la combinaison des arbres et de cultures, les espèces fourragères, etc.
Prise en compte des questions de genre ? (Accueil des filles enceintes, mères), combien d'élèves parents au sein de l'établissement ? quelles procédures en cas de grossesse-accouchement d'une enseignante ?	L'établissement ne dispose pas d'une stratégie de prise en compte des questions de genre, en dehors de l'expérience de l'octroi des bourses par Enabel. Pour des raisons éthiques et religieuses, les filles enceintes sont renvoyées de l'école en dépit des dispositions légales nationales en la matière. La grossesse est considérée comme une maladie, une honte et un mauvais exemple pour la communauté scolaire. En cas de grossesse-accouchement les enseignantes sont traitées conformément au statut du personnel de l'Etat avec un congé prénatal et un congé de maternité.
A quoi attribuez-vous l'échec de certains élèves et/ou leur abandon ? (en particulier les filles)	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de perspectives d'employabilité faute de débouchés dans le secteur formel. • Absence de culture managériale et entrepreneuriale • Manque de soutien des parents • Délestage scolaire pour les filles • Maternité et mariages précoces
Existe-t-il une stratégie de communication au niveau de l'établissement ? Comment est-ce que l'établissement fait pour recruter de nouveaux élèves ? y a-t-il une action spécifique en faveur du recrutement des élèves filles et des enseignantes ?	L'école ne dispose pas d'une stratégie de communication spécifique en dehors de la Journée Portes Ouvertes (une fois l'an), la sensibilisation de la communauté lors des cultes, de la proclamation des résultats et des interventions sporadiques à la radio. Pas d'action spécifique pour l'inscription des filles et le recrutement des femmes comme enseignantes.
Existe-t-il un service de conseil de santé ou de garderies d'enfants à proximité ? y a-t-il des cours de compétences de vie ? Si oui quel en est le contenu ?	Non. Les élèves malades sont orientés vers l'hôpital du centre d'accueil kimbanguiste. Il existe des cours pour les compétences de vie courante ; éducation civique et morale, éducation à la vie, éducation à la paix et aux droits de l'homme.
Comment se fait l'insertion des élèves en fin de cursus ? Rencontrent-ils des difficultés spécifiques ? Si oui lesquelles ? Existe-t-il des difficultés spécifiques à l'insertion des filles ?	Aucun dispositif d'insertion n'existe. La plupart des diplômé.e.s de l'établissement poursuivent leurs études supérieures et universitaires à Kisangani (70%), les autres (20%) se destinent à l'enseignement, aux emplois de la fonction publique et très peu exercent (10%) des activités d'auto-emploi, pas nécessairement agricoles pour lesquelles ils/elles ont été formé.e.s

Notes complémentaires :

- **Impact de l'appui d'Enabel**

L'appui d'ENABEL/EDUT a favorisé l'accroissement de la population scolaire durant les trois dernières années, particulièrement l'accès des filles. Cet accès est accentué suite à l'octroi des bourses Enabel pour les filles qui ont choisi la filière agricole. Comme dans les autres écoles appuyées par Enabel, le taux de rétention, d'achèvement et de réussite est très significatif. Cette stratégie de prise en charge des élèves filles a créé cependant des inégalités par rapport aux garçons étant donné l'extrême pauvreté des ménages dans l'ensemble du territoire.

- **Programmes d'enseignement**

L'établissement utilise les programmes officiels des ITA développés en approche par compétences grâce à l'appui du VVOB et qui ne sont pas accompagnés de manuels et guides pédagogiques de référence. Le manque de formation continue des enseignants entraîne la difficulté d'utilisation et de mise en œuvre des référentiels, la cohabitation entre l'APC et la PPO, la difficile mise en œuvre des évaluations basées sur des situations professionnelles concrètes.

- **Etat des infrastructures de l'établissement**

Les infrastructures de l'établissement se trouvent dans un état acceptable mais nécessitent des travaux de réaménagement et de restauration. 8 classes pour 317 élèves, soit en moyenne 40 élèves par classe ne permettent pas d'organiser des activités pédagogiques pertinentes. Les équipements et les matériels sont quasi inexistantes. Les élèves apportent leur matériel pour les travaux pratiques. Il n'existe aucun laboratoire ou atelier dans l'établissement.

- **Ratio enseignant.e.s/élèves**

D'une manière générale, l'effectif des enseignant.e.s est insuffisant par rapport au nombre des classes organisées. 17 enseignants pour 08 classes avec un effectif de 317 élèves, soit un rapport de 1 enseignant.e pour 20 élèves.

La représentation de la femme dans le corps enseignant est 3/17, soit 0,18%. Ce qui donne une indication significative sur la difficulté d'accès des femmes à la carrière enseignante. Une analyse spécifique aiderait à élucider cette problématique.

- **Problèmes prioritaires/défis**

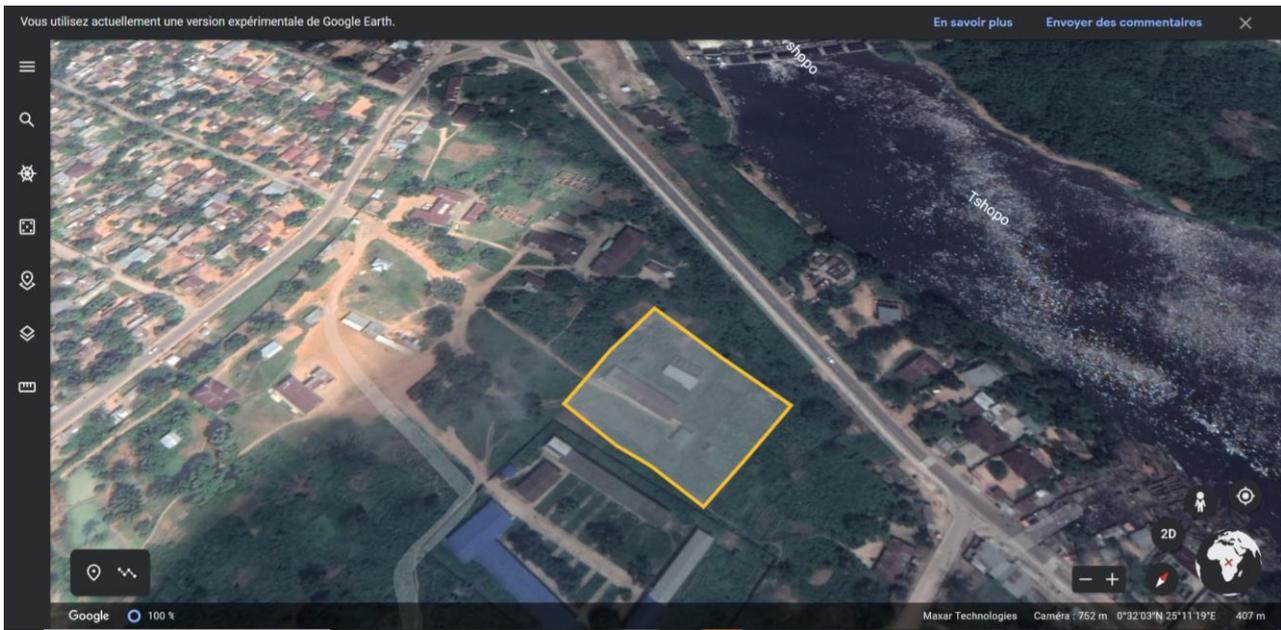
- L'organisation en une vacation des enseignements dans les 2 filières et les 4 classes de l'éducation de base, dans un environnement sécurisé, qui reçoit le maximum des jeunes filles et garçons possibles, dans l'ordre et la discipline ;
- L'organisation des enseignements théoriques et pratiques dans les filières Agriculture générale et Vétérinaire, avec des enseignants qui maîtrisent les techniques d'enseignement et d'évaluation, qui permettent aux jeunes d'appliquer pendant la formation, les différentes techniques de production de leurs métiers ;
- L'organisation d'une gestion rationnelle de l'établissement avec des outils de gestion qui facilitent la traçabilité des informations et la participation de toute l'équipe.

• **Forces, faiblesses, opportunités et menaces**

N°	DOMAINES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
1.	Formation, Pédagogie et travaux pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution de la cellule de base au sein de l'école ; • Suivi de décision et instructions officielle ; • Régularité des enseignants au sein de l'établissement ; • Disponibilité des terrains pour les travaux pratiques des apprenants ; • Quelques plates-bandes réalisées avec les apprenants 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de bibliothèque et laboratoire, • Unités pédagogiques non pas opérationnelles ; • Non-respect de calendrier Agricole pendant les travaux pratiques ; • Insuffisance des manuels scolaires ; • Non-planification des travaux pratiques ; • Non-organisation des sorties didactiques ; • Non-organisation des échanges d'Expériences avec les autres enseignants et le monde professionnel ; • Manque d'intrant agricole (agro vétérinaire) ; • Manque de champs d'application ; • Manque de dispositif d'arrosage des champs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec le programme d'appui à l'enseignement technique et formation professionnel à la Tshopo « EDUT » ; • Disponibilisation des espaces par l'église pour les travaux pratiques ; • Convention de subside en préparation entre Enabel et HPP pour appuyer les écoles agricoles dans la mise e place des champs expérimentaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Très peu d'action de formation et d'encadrement des enseignants organisées par les inspecteurs et conseillers d'enseignement ; • La rareté de manuels techniques sur le marché local ; • Passage des apprenants des écoles voisines dans la cour scolaire pendant les heures des cours.
2.	Infrastructures et équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un bâtiment de 6 salles de classe ; • Existence de 2 bureaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des salles de classe ; • Inexistence de laboratoire et bibliothèque ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilisation des Espaces par l'église pour la construction des d'autres bâtiments scolaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des latrines de l'école par les fidèles de l'église ; • Exposition des salles de classe et cour de l'école aux intempéries ;

		<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un poulailler construit selon les normes ; • Présence des mobiliers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de salle de réunion et des enseignants • Nombre réduit de latrine ; • Manque d'électricité à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des quelques PTF dans la ville de Kisangani ; • Disponibilité des parents pour accompagner l'école dans les différents projets de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de passage de toute personne (fidèle de l'église, élève d'autres écoles, visiteurs...) et à tout moment dans la cour scolaire ; • Partage des locaux des salles de classe avec l'Institut Révérend Bayago.
3.	Gouvernance et Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Existences des organes de cogestion à l'école ; • Existence des quelques outils de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-planification des activités de l'école de manière collective ; • Faible collaboration entre les membres des organes de cogestion ; • Ignorance des attributions des différents membres de gestion ; • Très peu d'outils de gestion mis en place au sein de l'école ; • Non traçabilité des informations financières ; • Très peu de compétences en informatique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de COPA au sein de l'école ; • La proximité de l'école avec la coordination des ECK 	<ul style="list-style-type: none"> • Ingérence des autorités ecclésiastiques dans la gestion de l'école.
4.	Communication, Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des assemblées Générales de Parents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible médiatisation des activités scolaires ; • Non-organisation des activités de sensibilisation et de JPO ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de l'église à faire passer les communiqués de l'école ; • La présence des Média dans la ville ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé des émissions/diffusions des informations à la radio/télé ;

				<ul style="list-style-type: none"> • Présence du service national de l'information rurale ; • Projet de mise en place d'une radio par l'église Kimbanguiste à Kisangani. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'expertise en communication au sein de l'école.
5.	Résultats scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel enseignant qualifié ; • Discipline assurée au sein de l'établissement ; • Maîtrise des procédés d'évaluation en APC par les enseignants ; • Maximum des réussites aux épreuves certificatives (EXETAT). 	<ul style="list-style-type: none"> • Réussites avec des faibles pourcentages aux épreuves certificatives (EXETAT) ; • Programme scolaire non achevé ; • Nombre réduit des enseignants techniques, • Mauvaise attribution des charges horaires aux enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des institutions et centre de recherche Agronomique ; • Recrutement des Inspecteurs techniciens dans la province Educationnelle Tshopo1. 	<ul style="list-style-type: none"> • Non prise en charge de certains Enseignants NU par l'Etat ; • Faible suivi des inspecteurs et conseillers pédagogiques
6.	Prise en compte des enjeux du genre	<ul style="list-style-type: none"> • Système des bourses mis en place par Enabel • Augmentation du nombre des filles dans les filières agricoles • Présence des enseignantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Construit social défavorable • Pesanteurs culturelles, éthiques et religieuses • Absence d'une stratégie spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> • Normes nationales, sous régionales, régionales et internationales de promotion du genre dans les politiques publiques • Appui des PTF (ENABEL) • Existence de plusieurs associations et mouvements de promotion de l'égalité du genre 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible prise en compte des normes dans les actions concrètes • Manque de durabilité des dispositifs incitatifs de promotion de l'égalité du genre (bourses Enabel) • Faible prise de conscience des enjeux du genre dans les milieux ruraux



Géolocalisation de m'ITAV SIMISIMI

*Diagnostic IFA YANGAMBI :
FICHE SIGNALITIQUE IFA YANGAMBI*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	INSTITUT FACULTAIRE DE T+YANGAMBI
Adresse géographique	
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	YANGAMBI/KISANGANI/TSHOPO
Ministère de tutelle	MESU
Adresse postale	B.P. 1232 KISANGANI
Téléphone	
Régime de gestion	Public
Date de création	30/10/1980
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion	Voir détails ci-dessous
Numéro matricule de l'Etablissement	RAS
Numéro de l'arrêté d'agrément	Ordonnance-Loi n° 081/025 du 30/10/1980
Filières/options organisées	<ul style="list-style-type: none"> • Premier cycle (Bac+3) : Agronomie générale, Médecine vétérinaire, Eaux et forêts • Deuxième cycle (Bac +5) : Chimie et industries agricoles, Zootechnie ; Eaux et forêts ; Phytotechnie, Sol et Eau, Economie Agricole
Capacité d'accueil total	841
Nombre d'élèves (G/F)	156 F et 685 H
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	Les inscriptions sont ouvertes à toute personne détentrice d'un diplôme d'état obtenu avec au moins 60%. A moins de ce seuil, les candidat.e.s doivent passer un test d'entrée.
Internat / dortoir (Y/N)	Oui dans les deux sites
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Oui l'établissement est ouvert à tout le monde.

Gouvernance et dispositif de formation

- Relevant du Ministère de l'enseignement supérieur, l'Institut facultaire de Yangambi relève du Conseil d'Administration des Universités.
- Les organes de l'IFA fonctionnent normalement dans un esprit de complémentarité et de collégialité pour assurer une gestion efficace de l'établissement. L'institut dispose de comptes en banque. Il élabore un budget annuel mais l'Etat n'accorde plus de subsides depuis de nombreuses années. Les dépenses sont ordonnancées conformément aux instructions officielles en la matière (Recteur et Administrateur du budget, le comité de gestion entendu). Les enjeux du genre ne sont pas pris en compte dans les désignations aux différents organes de l'IFA.
- L'offre de formation de l'IFA se présente comme suit :

- Premier cycle (Bac+3) : Agronomie générale, Médecine vétérinaire, Eaux et forêts
- Deuxième cycle (Bac +5) : Chimie et industries agricoles, Zootechnie ; Eaux et forêts; Phytotechnie, Sol et Eau, Economie Agricole

Compétences disponibles et effectifs/ Prise en compte des enjeux du genre

- Pour l'année académique 2020-2021, l'IFA accueille 841 étudiant.e.s. dont 156 femmes.
- L'IFA Yangambi a, au cours de ces dernières années, fourni de gros efforts pour prendre progressivement en compte les enjeux du genre dans l'accès, la rétention, l'achèvement et la réussite des étudiants :
 - Le recrutement du personnel scientifique féminin en priorité ;
 - La disponibilité des toilettes dédiées au personnel féminin et aux étudiantes ;
 - Des mesures et dispositifs pour la lutte contre les violences basées sur le genre ;
 - L'organisation d'un Comité des femmes dans l'établissement,
 - La présence significative des étudiantes dans le Comité des étudiant.e.s.
 - La mise à la disposition d'un local dédié pour les femmes et les étudiantes allaitantes
- L'effectif des membres du corps académique et scientifique est encore insuffisant par rapport au nombre d'étudiants dans les deux sites. L'Institut recourt aux enseignants visiteurs qui viennent de la RDC et des pays étrangers notamment de la Belgique et de la Côte d'Ivoire.
- La représentation de la femme dans le corps enseignant est presque nulle. Ce qui donne une indication significative sur la difficulté d'accès des femmes à la carrière enseignante malgré la stratégie de recrutement du personnel scientifique féminin et de leur accompagnement pour rejoindre le corps académique.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- L'offre de formation est adéquate et correspond aux besoins du territoire et du pays dans son ensemble. L'IFA Yangambi a une vocation nationale et ses diplômé.e.s sont déployé.e.s. sur l'ensemble du pays, voire dans les pays de la région.
- L'IFA organise une école d'application avec les filières suivantes : Chimie-Biologie, Agriculture générale et Vétérinaire. Cette école d'application outille les futur.e.s. diplômé.e.s qui souhaitent aborder une carrière enseignante à l'issue de leurs études

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- L'IFA Yangambi a des actions d'appui tournées vers le terrain au profit des paysan.ne.s. et des organisations paysannes, notamment en termes de diffusion d'innovations techniques et technologiques, d'appui-conseil, de recherche appliquée et de service à la communauté. Il ne cesse d'impliquer les paysan.ne.s et leurs organisations aux savoirs-faire pratiques pour améliorer la qualité de la production : semences, techniques culturales (p.e ; greffage du manioc), animation et vulgarisation.
- De nombreux-ses étudiant.e.s et chercheurs,euses réalisent des recherches actions participatives dans le souci d'apporter des plus-values techniques et d'ouvrir l'université à la recherche des solutions pour le monde rural.
- Une approche plus structurante permettrait de mettre en place des plates-formes d'action et de réseautage pour formaliser ces interactions.

Foncier, infrastructures et équipements

- L'établissement est propriétaire de deux sites dont 1 à Kisangani et un deuxième à Yangambi. L'IFA dispose également de plusieurs terrains pour les apprentissages pratiques dont la superficie totale peut avoisiner 100 ha.
- Seule l'antenne localisée à Kisangani a été visitée. L'IFA Yangambi se situe à plus de 2h de bateau rapide. L'antenne de l'IFA a plus de 10 auditorios de cours, plus de 100 ha de terrains pour

les apprentissages pratiques et 4 laboratoires (virologie, analyse du sol, chimie générale ...). Il se pose souvent des problèmes de renouvellement d'équipements, de matériels, de fournitures et de consommables de ces différents labos.

- L'IFA dispose de plusieurs toilettes (F et H) qui se trouvent dans un état acceptable mais les besoins sont loin d'être satisfaits vu l'importance de la communauté académique et étudiante. L'établissement est desservi en eau et en électricité. Un dispositif de citerne et de recueil d'eau de pluie est mis en place mais nécessite une remise en état des canalisations et tuyauteries.

Autres points d'attention :

- La vision de l'IFA est de devenir une université connectée aux réalités de la société et prête à apporter des solutions durables, pertinentes et efficaces aux communautés locales, nationales et régionales dans le domaine des sciences agronomiques et de la foresterie.
- L'Institut fait face à quelques défis majeurs : l'insuffisance des budgets de fonctionnement pour améliorer les conditions de travail des enseignants.e.s., des chercheurs.e.s. et des étudiants.e.s., promouvoir la recherche, procéder à la relève académique et booster ses unités de production pour accroître son autofinancement.
- La rénovation des programmes d'enseignement est inscrite comme une priorité pour s'adapter à l'évolution scientifique, technique et technologique dans le souci d'améliorer ses relations avec les entreprises et les organisations extérieures de recherche.
- L'établissement a bénéficié de l'appui du projet PEQPESU de la Banque Mondiale.
- La formation actuellement dispensée présente certaines lacunes parmi lesquelles la formation trop académique et très peu plongée dans les réalités de l'agriculture congolaise, la faible professionnalisation, l'insuffisance des stages pratiques dans le programme de formation, la carence et insuffisance des infrastructures, de supports pédagogiques et techniques et la carence d'enseignants qualifiés dans certains domaines.

Compte tenu de son potentiel, l'IFA Yangambi pourrait jouer un rôle moteur dans le projet en tant que vivier des techniciens destinés à animer les opérateurs agricoles par l'apport des savoir-faire pratiques et fournir aux ITA des formateurs qualifiés pouvant améliorer la qualité des apprentissages.

*Diagnostic INSTITUT MAENDELEO (TSHOPO 1) :
FICHE SIGNALITIQUE INSTITUT MAENDELEO (TSHOPO 1)*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	Institut Maendeleo
Adresse géographique	Paroisse Sainte Famille Kisangani
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	Tshopo/Kisangani/Kabondo/Quartier Basakata, 4 ^{ème} rue Cité Pilote
Ministère de tutelle	MEPST
Adresse postale	BP 505 KISANGANI
Téléphone	0856323637/0811490754
Régime de gestion	Conventionné catholique
Date de création	2005
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion	L'Institut Maendeleo fonctionne avec plusieurs organes notamment : comité de gestion, comité de parents, comité des élèves, conseil pédagogique, conseil de discipline, pour la bonne gestion de son établissement.
Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	
Numéro matricule de l'Etablissement	5042254
Numéro de l'arrêté d'agrément	Arrêté MINEPSP/CABMIN/0485/2009 du 21/11/2009
Filières/options organisées	Il organise trois (3) options à savoir la pédagogie générale, la biochimie, et l'agriculture générale, en guise de classes d'éducation de base
Capacité d'accueil et Nombre d'élèves (G/F)	993 élèves soit 489 garçons et 504 filles. L'option Agriculture générale a inscrit 38 élèves dont 30 Garçons et 8 filles.
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	Les élèves du degré terminal de l'éducation de base (7 ^{ème} et 8 ^{ème}) sont orientés par la coordination catholique et les inscriptions pour les classes montantes sont conditionnées par la réussite au test d'admission
Internat / dortoir (Y/N)	Pas d'internat
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Il n'existe aucune restriction pour l'accueil des personnes en situation de handicap et autres vulnérables

2. FILIERE(S) ORGANISEE (S) – EFFECTIFS ELEVES ET ENSEIGNANT.E.S

- L'établissement organise trois (3) options à savoir la pédagogie générale, la biochimie, et l'agriculture générale, en dehors de deux années du cycle terminal de l'éducation de base (7^{ème} et 8^{ème})
- L'école emplit deux (2) administratifs H, trente (30) enseignant.e.s dont 26 H et 4 F qui encadrent un effectif de 993 élèves, soit 489 G et 504 F. L'option Agriculture générale a inscrit 38 élèves dont 30 G et 8 F.
- L'école regorge deux (2) personnel administratif hommes, trente (30) enseignants dont 26 hommes et 4 femmes qui s'occupent de l'éducation de 993 élèves soit 489 garçons et 504 filles. L'option Agriculture générale a inscrit 38 élèves dont 30 Garçons et 8 filles
- Sur l'effectif total de trente (30) personnel enseignant, l'Institut Maendeleo utilise Cinq (5) ingénieurs A0 de domaine agricole, un (1) Infirmier vétérinaire et un (1) A1 en développement rural, soit 6 Hommes et une femme A0, qui encadrent techniquement les apprenants de cette filière agricole. Cependant cinq (5) enseignants de ces sept sont payés par l'Etat Congolais et deux autres sont des nouvelles unités.

3. ETAT ETABLISSEMENT

Superficie de l'établissement/référence titre foncier	<p>L'école fonctionne dans ses propres installations à la Paroisse Sainte famille.</p> <p>Une partie des infrastructures a récemment été reconstruite par un projet financé par le fonds social. Elles comptent 3 bureaux neufs (Préfet / Directeur d'étude / Secrétaire) et 11 salles de classes dont 4 nécessitent une remise en état. L'institut n'est pas équipé en électricité ni en eau courante. Six toilettes (1 pour les professeurs, 2 pour les garçons et 3 pour les filles) sont disponibles, ce qui est loin d'être suffisant. Bien plus, l'établissement manque des infrastructures appropriées comme salles de classe, dépôt de conservation des produits et matériels aratoires ainsi que l'abri pour les basses – cours et autres élevages. Le centre dispose d'un champ école d'une surface d'1/2 ha principalement destiné aux cultures maraichères. La pratique du paillage est généralisée. Les cultures sont irriguées manuellement. Les étudiants doivent aller chercher l'eau dans un bassin de rétention situé à une 200aine de mètres du champ école.</p> <p>L'institut possède trois étangs de production de Tilapia (646 m² / 800 m² / 680m²) qui n'ont pas pu être visités. Le rôle des étudiants dans la production piscicole devra être détaillé lors de la prochaine mission. L'activité piscicole représente néanmoins un potentiel de génération de revenus.</p>
Electricité	Pas de desserte en électricité
Eau	Pas d'eau courante
Clôture	La concession scolaire n'est pas clôturée
Assainissement de la parcelle	Moyen
Sanitaires (prise en compte de la dimension genre)	4 toilettes (2F ET 2 G) mais insuffisantes pour la population scolaire

Etat des classes/auditoires	Les bâtiments scolaires ont été réhabilités par le Fonds Social de la République en 2019 et les salles de classe sont bien tenues et propres dans l'ensemble
Entretien de la parcelle	La parcelle n'est pas bien entretenue
Accessibilité	L'établissement est situé dans la Commune de Kabondo à Kisangani dans un milieu urbano –rural d'accès relativement difficile.
Internat - bâtiments et nombre de lits (prise en compte de la dimension genre)	Non
Réfectoire	Non
Bibliothèque /centre des ressources	Non

4. RAPPORTS DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Items	Appréciation
Adéquation des filières organisées dans l'établissement avec les potentialités économiques dans le milieu	L'institut Maendeleo est un établissement généraliste qui organise plusieurs autres filières d'enseignement dont l'agriculture générale récemment implantée. Les besoins environnementaux plaident en faveur d'une FAR plus renforcée par la transformation de certaines filières d'enseignement général. Le potentiel de l'établissement est réel dans ce domaine.
Quelles est la plus-value technique de l'établissement pour les communautés ? Quelles ont été les principales innovations promues par le centre ?	Malgré des compétences techniques liées à son personnel et des perspectives pratiques de démonstration, l'institut n'a pas mis en place d'échanges réguliers avec la communauté paysanne ni avec des exploitations agro-industrielles. Le centre échange peu avec les instituts universitaires et techniques des environs. La plupart des stages sont effectués au camp de base militaire qui possède une exploitation agricole ou au service de mécanisation agricole (SENAMA) qui est une entité étatique
Comment est géré la gestion financière de l'établissement ? Y a-t-il un conseil de gestion ? Y a-t-il un livre de compte ? Comment sont validées les dépenses (système de signature) ?	La gestion financière de l'école est assurée par l'équipe de direction sous la supervision du comité de gestion. Le comité des parents et le gouvernement des élèves sont parties prenantes. Le contrôle de gestion est également assuré par la Coordination des écoles conventionnées catholiques. L'équipe n'a pas pris connaissance de l'existence d'un compte bancaire.
Existence d'industries agricoles (types, nombre et taille) et des activités artisanales pouvant faciliter l'intégration des apprenants formés dans les secteur professionnel (salarial /autoentreprise/AGR/formel/informel) offrant des possibilités d'un partenariat public-privé	Pas d'informations pertinentes à ce stade
Possibilité d'interaction entre l'établissement et d'autres structures de formation (ITA ou ISDR) et de recherche dans l'environnement.	L'école entretient des relations de coopération pédagogique et technique avec l'IFA Yangambi, l'ISEA Bengamisa et l'ITA Simi Simi

Proximité de l'établissement avec les autres interventions de l'AFD ou d'autres PTF dans un souci de de cohérence et synergies potentielles et possibilité de développement des synergies avec d'autres interventions des partenaires techniques et financiers	L'école a bénéficié en 2019 d'un appui du Fonds Social de la République pour la rénovation de ses bâtiments. Pas d'interactions identifiées avec d'autres interventions des PTF
Implantation de l'établissement dans une région favorisant l'accès des femmes et des publics vulnérables aux terres (exploitations agricoles) aux moyens et aux activités agricoles de base ainsi qu'aux dispositifs de formation dans un contexte d'inclusivité et d'égalité de chances.	La gestion foncière dans la commune urbano-rurale de Kabondo est assurée par le Bureau des Titres fonciers. L'accès des terres aux femmes n'est pas évident mais l'école a un taux d'accès des filles de 70%. Une analyse ultérieure pourra déterminer le taux d'achèvement étant donné les facteurs de déperdition.
Pertinence des activités artisanales développées dans le milieu. Activités spécifiquement féminines/activités spécifiquement masculines ?	L'école est implantée dans un environnement où s'exercent plusieurs activités artisanales des femmes et des hommes qui ne sont pas identifiées faute d'un dispositif approprié au sein de l'école.
Proximités des corporations professionnelles et patronales dans le milieu	Pas d'informations pertinentes à ce stade
Présence des organisations paysannes dans l'environnement de l'établissement y compris organisations féminines	Pas d'informations pertinentes à ce stade
Prise en compte des sujets environnementaux et de ceux liés à l'agroécologie dans les curriculums et les TP. Comment ? Evidences sur le terrain (présence de haie, utilisation de fixateurs d'azote, compostage...)?	L'institut bénéficie d'un pool d'enseignants spécialisés (un agronome, un vétérinaire, un conseiller pédagogique, un spécialiste en phyto des plantes) et sensibilisés à la question environnementale et aux pratiques d'agroforesterie. Cette année, un premier essai de cultures sous couvert arboré a été entrepris (leucaena).
Prise en compte des questions de genre ? (Accueil des filles enceintes, mères), combien d'élèves parents au sein de l'établissement ? quelles procédures en cas de grossesse-accouchement d'une enseignante ?	Malgré un effectif important des filles au sein de l'établissement, les inégalités entre sexes sont marquées. Les grossesses sont vues comme une maladie. Les filles sont systématiquement renvoyées si elles tombent enceintes. Il n'y a pas de référent·e pour la gestion des problématiques spécifiques aux filles. Un accompagnement sur cette thématique serait souhaitable. Il n'existe pas d'accompagnement spécifique pour les filles.
A quoi attribuez-vous l'échec de certains élèves et/ou leur abandon ? (en particulier les filles)	L'échec et/ou l'abandon de certains élèves est souvent lié au manque de moyens financiers pour le paiement des frais d'études. Cela affecte particulièrement les filles qui, en plus, sont confrontées aux problèmes de grossesses indésirables, aux mariages précoces et de participation aux travaux domestiques.

Existe-t-il une stratégie de communication au niveau de l'établissement ? Comment est-ce que l'établissement fait pour recruter de nouveaux élèves ? y a-t-il une action spécifique en faveur du recrutement des élèves filles et des enseignantes ?	L'école ne dispose pas d'une stratégie de communication particulière, notamment pour le recrutement des nouveaux/velles élèves.
Provenance des élèves (rayonnement de l'établissement ?) D'où viennent les élèves ? Comment sont logés les élèves qui viennent des zones les plus éloignées.	Les élèves de l'établissement proviennent essentiellement de la commune de Kabondo et d'autres communes de la ville de Kisangani.
Existe-t-il un service de conseil de santé ou de garderies d'enfants à proximité ? y a-t-il des cours de compétences de vie ? Si oui quel en est le contenu ?	Non. Les élèves malades sont orientés vers le centre de santé le plus proche Il existe des cours pour les compétences de vie courante ; éducation civique et morale, éducation à la vie, éducation à la paix et aux droits de l'homme.
Comment se fait l'insertion des élèves en fin de cursus ? Rencontrent-ils des difficultés spécifiques ? Si oui lesquelles ? Existe-t-il des difficultés spécifiques à l'insertion des filles ?	La plupart des élèves (80%) poursuivent les études supérieures et universitaires. Il n'existe aucun dispositif de traçabilité pour le suivi des diplômé.e.s.

L'institut Maendeleo renferme un potentiel important en FAR. La restructuration de la gouvernance et de l'offre de formation de l'établissement peut faire émerger une FAR diversifiée avec la présence des technicien.ne.s motivé.e.s. au sein de l'école.

Le positionnement géographique en périphérie de Kisangani, l'opportunité de développer des parcelles de démonstration agricoles et piscicole ainsi que la présence de personnel spécialisé souligne le potentiel de l'établissement. Un appui pour développer les pratiques culturelles et faciliter l'irrigation de la parcelle de démonstration pourrait être des activités pertinentes.

Dans une telle perspective, l'établissement peut être en mesure de ;

- Promouvoir les filières végétales, animales et piscicoles
- Promouvoir l'agri business aux écoles techniques agricoles
- Appuyer la sensibilisation de dimension genre dans l'option agricole
- Renforcer la capacité des cadres et acteurs agricoles
- Sensibiliser les parents pour envoyer un grand nombre en enfants dans les filières agricoles.



Ancien bâtiment encore utilisé



Nouveau bâtiment construit dans le cadre du Fonds Social



Réserve d'eau utilisée pour l'irrigation de la parcelle de démonstration



Parcelle de démonstration (en premier plan utilisation du paillage)

Diagnostic ITA YANONGE :
FICHE SIGNALITIQUE ET GRILLE D'EVALUATION ITA YANONGE

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	Institut Technique Agricole (ITA) YANONGE
Adresse géographique	Avenue de l'Eglise n° (Paroisse Sacré Cœur de YANONGE), Secteur de YALIKANDJA-
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	YANONGE, Territoire d'ISANGI, Province de la TSHOPO
Ministère de tutelle	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et technique
Adresse postale	B.P. 505 - Kisangani
Téléphone (Préfet –Chef d'établissement)	0851552401/0973514637
Régime de gestion	CONVENTIONNE CATHOLIQUE
Date de création	1986
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisations professionnelles...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	<p>La gouvernance de l'établissement est participative avec la mise en place et le fonctionnement normal des organes de gouvernance suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion • Comité des parents • Gouvernement des élèves • Le Comité de Discipline • Unités Pédagogiques. <p>Les organes sont constitués et disposent chacun d'un RI. Les réunions se tiennent régulièrement et on retrouve des hommes et des femmes dans les différents comités.</p> <p>A travers les différents organes, se profile un effort de prise de décisions collégiales tant dans la gestion administrative et financière que dans les aspects pédagogiques.</p> <p>Les procédures de gestion des ressources financières permettent d'assurer la traçabilité des recettes et des dépenses indiquant un effort de redevabilité qui devrait s'améliorer notamment en ce qui concerne la gestion de la trésorerie faute d'institutions d'épargne dans la contrée.</p>
Numéro matricule de l'Etablissement	5008157
Numéro de l'arrêté d'agrément	Arrêté n° DEPS/CCE/001/003/86 du 07 janvier 1986
Filières/options organisées	<ul style="list-style-type: none"> • Secondaire Général (niveau terminal de l'éducation de base)

	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture générale • Technique Sociale
Capacité d'accueil total	08 classes
Nombre d'élèves (G/F)	Pour l'année 2020-2021, l'établissement enregistre 358 élèves dont 179 filles et 179 garçons
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	<p>Les inscriptions des élèves dans les classes de recrutement et celles montantes sont subordonnées par la présentation d'un dossier scolaire complet et pertinent qui répond aux instructions officielles.</p> <p>L'établissement n'organise pas de test d'inscription.</p>
Internat / dortoir (Y/N)	L'établissement n'organise pas un internat
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Les inscriptions sont ouvertes à tous les publics scolarisables, y compris les PSH. Cependant, il n'existe aucun dispositif spécifique d'accueil des PSH au sein de l'établissement.

2. FILIERE(S) ORGANISEE (S) - AGRICULTURE GENERALE

Période	Année 2018-2019		Année 2019-2020		Année 2020-2021	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
• Classe de 7 ^{ème}	54	54	92	72	69	55
• Classe de 8 ^{ème}	47	46	45	59	52	58
• Secondaire 1	20	11	31	31	34	18
• Secondaire 2	23	13	36	22	28	11
• Secondaire 3	04	12	16	12	12	08
• Secondaire 4	06	10	25	04	12	09
• Examen d'Etat (réussite) Session 2020 16/16					07	09
Nombre de professeurs						
• Technicien A2					01	01
• Gradués (A1)					01	03
• Licenciés (A0)					00	00
• Docteurs (PhD)					-	-
• Prof enseignement gén.					00	05

• Personnel technique, ouvrier et administratif					00	01
---	--	--	--	--	----	----

3. ETAT ETABLISSEMENT

Superficie de l'établissement/référence titre foncier	<p>L'établissement est propriétaire de la concession scolaire où il est construit conformément au certificat d'enregistrement 15412 établi par le Conservateur des titres immobiliers à Isangi en date du 06 novembre 2009.</p> <p>La superficie de la concession est de 150 m x 75 m, soit 1 ha 12 ares et 50 centiares, incluse dans la concession paroissiale de 49 ha 25 ares et 99 centiares.</p>
Electricité	L'établissement ne dispose d'aucun raccordement en électricité.
Eau	L'établissement est desservi en eau au moyen d'un forage avec motopompe alimentant un réservoir de 2000 litre d'eau, fruit de l'appui de l'Agence Belge de coopération – Enabel. Cette desserte est insuffisante compte tenu des besoins de l'école : eau de toilette, eau pour l'arrosage des plantes bandes pour les travaux pratiques des élèves. La fourniture de carburant et d'huile moteur à la motopompe est irrégulière et rend la desserte en eau problématique.
Clôture	La clôture de l'établissement est faite en bambous et ne présente aucune garantie de sécurité. Il n'existe pas de clôture entre l'établissement et l'hôpital de Yanonge se trouvant côte à côte avec l'école.
Assainissement et entretien de la parcelle	L'assainissement de la parcelle est effectué chaque semaine par les élèves mais l'état d'assainissement est moyen. Il manque de poubelles dans la cour, dans les salles de classe et dans les bureaux administratifs. Aucun tri sélectif n'est mis en place même pour les déchets qui seraient potentiellement compostable.
Sanitaires (prise en compte de la dimension genre)	<p>Il existe au total 4 toilettes construites avec l'appui d'Enabel dont 2 pour les filles et 2 pour les garçons. Ces toilettes se trouvent dans un état inapproprié étant donné et ne sont pas entretenues.</p> <p>Ces toilettes sont partagées par le corps enseignant.</p>
Etat des classes	Les classes se trouvent dans un état de délabrement avancé. 8 classes ne suffisent pas pour organiser les activités pédagogiques sous une seule vacation. Les classes de 7 ^{ème} et 8 ^{ème} fonctionnent dans l'après-midi.

Accessibilité	L'établissement est accessible. De Kisangani et des villages avoisinants par le fleuve et par la route. Il faut néanmoins compter 1h15 en bateau rapide depuis Kisangani.
Internat - bâtiments et nombre de lits (prise en compte de la dimension genre)	Pas d'internat
Réfectoire	Non
Bibliothèque /centre des ressources	Non

4. SITUATION ATELIER/LABORATOIRE/SALLE DE TP

- L'établissement ne dispose ni d'atelier, ni de laboratoire.
- Une salle sert de dépôt pour quelques matériels fournis par le projet EDUTSH de l'Agence belge de coopération.
- L'établissement dispose de deux champs –écoles dont le premier situé derrière l'école (5700 mètres carrés – maraichage) et le deuxième situé hors école dans la concession paroissiale (1 ha – cultures vivrières et ou production de boutures / semences).
- L'établissement fonctionne avec 4 unités d'action pédagogiques (Agri, Langues, Sciences et Enseignement Général) en tant qu'espace de programmation pédagogique, de mutualisation entre les enseignants dans le cadre de la préparation des séquences pédagogiques théoriques et pratiques.
- Une Unité formation-emploi (UFE) est opérationnelle pour faire le lien entre l'établissement et le monde professionnel notamment dans le placement des élèves en stage particulièrement à l'INERA YANGAMBI et aux Huileries de Busira – Lomami.
- Une porcherie a été construite par ENABEL mais les cochons sont morts à cause d'une maladie. Pas de compétence vétérinaire sur place malgré la prise en charge des couts par ENABEL (l'équipe n'est pas en mesure de déterminer la cause de la maladie).

5. RAPPORTS DE L'ETABLISSEMENT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Items	Appréciation
Adéquation des filières organisées dans l'établissement avec les potentialités économiques dans le milieu	<p>La filière d'agriculture générale organisée au sein de l'établissement répond aux besoins du territoire. Une filière de technique sociale existe aussi au sein de l'établissement sans une réelle plus-value pour le milieu. Elle pourrait être remplacée par une filière vétérinaire ou pêche qui répondent adéquatement aux besoins de la contrée.</p> <p>Avec l'appui d'Enabel, l'établissement a mis en place un dispositif de soutien et d'appui technique aux paysan.e.s en termes de vulgarisation des techniques culturelles et de multiplication/distribution des</p>

	semences (amarante, niébé, manioc Obama).
Existence d'industries agricoles (types, nombre et taille) et des activités artisanales pouvant faciliter l'intégration des apprenants formés dans les secteur professionnel (salarial /autoentreprise/AGR/formel/informel) offrant des possibilités d'un partenariat public-privé	Il n'existe pas d'industries agricoles à YANIONGE. Cependant INERA Yangambi et Busira –Lomami à IMBOLO offre des opportunités de stage aux élèves de l'ITA Yanonge. Le Service Agriculture et Développement rural du Secteur assure dans la mesure du possible l'encadrement des stagiaires au bureau de l'agronome du secteur YALIKANDJA-YANONGE
Possibilité d'interaction entre l'établissement et d'autres structures de formation (ITA ou ISDR) et de recherche dans l'environnement.	
Proximité de l'établissement avec les autres interventions de l'AFD ou d'autres PTF dans un souci de de cohérence et synergies potentielles et possibilité de développement des synergies avec d'autres interventions des partenaires techniques et financiers	<p>L'établissement a bénéficié de l'appui d'Enabel dans la cadre de son projet EDUT.</p> <p>Dans la contrée, deux autres projets assurent des synergies avec l'établissement, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • UE avec son projet Forêts (CIFOR) • Et PNUD avec le projet de relance de la culture du cacao et les palmeraies <p>Les deux projets offrent des possibilités de stage aux élèves de l'établissement.</p>
Implantation de l'établissement dans une région favorisant l'accès des femmes et des publics vulnérables aux terres (exploitations agricoles) aux moyens et aux activités agricoles de base ainsi qu'aux dispositifs de formation dans un contexte d'inclusivité et d'égalité de chances.	L'accès à la terre pour les femmes, en dehors des exploitations familiales et coutumières, est questionnable. L'acquisition d'une concession agricole de 1ha coute 100\$US alors que la location pour la même superficie est de 20 \$us (40000FC). Certaines concessions sont cédées en métayage moyennant partage équitable de la production. Ce qui ne favorise guère les femmes qui, en plus ne sont pas les vraies gestionnaires des moyens générés par leurs activités agricoles, les hommes ayant une préséance dans l'affectation des ressources financières au sein des ménages. L'accès au financement pour les femmes est quasi impossible et le système de tontine qui fonctionne n'apporte pas encore des moyens substantiels pour améliorer l'accès des femmes aux terres et aux moyens de production agricole.

Pertinence des activités artisanales développées dans le milieu	Aucune activité artisanale pertinente n'est développée dans le milieu : pas de dépôt pour le stockage, pas d'unités de transformation.
Proximités des corporations professionnelles et patronales dans le milieu	La seule organisation socioprofessionnelle existante dans le milieu et la section de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) au niveau du secteur.
Présence des organisations paysannes dans l'environnement de l'établissement	Quelques organisations paysannes sont présentes dans le milieu : OPARO, AKILIMALI, MAMA DJAKA et ETUMBA A NZALA
Prise en compte des sujets environnementaux et ceux liés à l'agroécologie dans les curriculums et les TP.	<p>Les programmes d'enseignement prévoient des sujets environnementaux et ceux liés mais leur mise en œuvre pratique n'est pas évidente avec une absence de formation continue de enseignant.e.s, des manuels et documentation appropriés et de matériels/équipements adéquats.</p> <p>Il existe quelques traces de prise en compte de ces enjeux notamment, la rotation des cultures.</p> <p>Le projet de l'UE (CIFOR) favorise des pratiques d'agroécologie.</p>
Existe-t-il une stratégie de communication au niveau de l'établissement ?	L'école ne dispose pas d'une stratégie de communication spécifique en dehors de la Journée Portes Ouvertes (une fois l'an), la sensibilisation de la communauté lors de la proclamation des résultats et des interventions sporadiques à la radio communautaire de Yanonge (RCYA).
Provenance des élèves (rayonnage de l'établissement ?) D'où viennent les élèves ? Comment sont logés les élèves qui viennent des zones les plus éloignées.	Les élèves de l'ITA Yanonge proviennent des familles paysannes (agriculteurs et pêcheurs), des fonctionnaires de l'Etat et des commerçants habitant Yanonge, Yawaro, Yasekwe, Romain et Lotokila qui se situent dans la proche / moyenne périphérie.
Existe-t-il un service de conseil de santé ou de garderies d'enfants à proximité ?	Non. Les élèves malades sont orientés vers l'hôpital de Yanonge. Il n'existe pas de dispositions particulières pour les soins de santé des filles qui, en cas de grossesse, sont renvoyées de l'école. La grossesse est considérée comme

	une faute grave, un mauvais exemple qu'il faut éviter pour ne pas contaminer les autres élèves. Le RI de l'école le stipule en conformité à l'éthique d'une école conventionnée catholique mais sans prendre en compte les obligations légales de l'Insitut.
Comment se fait l'insertion des élèves en fin de cursus ? Rencontrent-ils des difficultés spécifiques ? Si oui lesquelles ?	Aucun dispositif d'insertion n'existe. La plupart des diplômé.e.s de l'établissement poursuivent leurs études supérieures et universitaires à Kisangani (70%), les autres se destinent à l'enseignement, aux emplois de la fonction publique et très peu exercent des activités agricoles pour lesquelles ils-elles ont été formé.e.s.
La dimension agroécologique est-elle prise en compte dans les programmes que l'établissement applique ? Si oui comment ? Pratiques culturelles durables mises en place lors des apprentissages.	Les programmes d'enseignement prévoient des sujets environnementaux et ceux liés mais leur mise en œuvre pratique n'est pas évidente avec une absence de formation continue de enseignant.e.s, des manuels et documentation appropriés et de matériels/équipements adéquats. Il existe quelques traces de prise en compte de ces enjeux notamment les techniques de compostage, la rotation des cultures et l'utilisation des fumoirs. Le projet de l'UE (CIFOR) favorise des pratiques d'agroécologie

Notes complémentaires :

- **Impact de l'appui d'Enabel**

L'appui d'ENABEL/EDUT a favorisé l'accroissement de la population scolaire durant les trois dernières années, particulièrement l'accès des filles. Cet accès est accentué suite à l'octroi des bourses ENABEL pour les filles qui ont choisi la filière agricole (5\$/mois/jeune fille). Leur rétention a connu une progression significative qui se remarque par un taux d'abandon F/G de 0,71%. Cette stratégie de prise en charge des élèves filles crée cependant des inégalités par rapport aux garçons étant donné l'extrême pauvreté des ménages dans l'ensemble du territoire.

- **Etat des infrastructures de l'établissement**

Les infrastructures de l'établissement se trouvent dans un état de délabrement avancé. 8 classes pour 358 élèves, soit en moyenne 45 élèves par classe ne permettent pas d'organiser des activités pédagogiques pertinentes. Les équipements et les matériels sont quasi inexistantes. Les élèves apportent leur matériel pour les travaux pratiques (matériel aratoire, semences, engrais vert...). Il n'existe aucun laboratoire ou atelier dans l'établissement. L'état des salles des classes est précaire : pas de fenêtres, portes souvent non fonctionnelles, tableau décoloré, pavement, mur, plafond et toiture à restaurer, bancs et pupitres insuffisants et en mauvais état, absence de salles et de bureaux pour les enseignant.e.s.

- **Ratio enseignant.e.s/élèves**

D'une manière générale, l'effectif des enseignant.e.s est insuffisant par rapport au nombre des classes organisées. 12 enseignants pour 08 classes avec un effectif de 358 élèves, soit un rapport de 1 enseignant.e pour 30 élèves.

La représentation de la femme dans le corps enseignant est presque nulle soit 1 enseignante/12, soit 0,08%. Ce qui donne une indication significative sur la difficulté d'accès des femmes à la carrière enseignante. Une analyse spécifique aiderait à élucider cette problématique.

- **Forces et faiblesses actuelles de l'établissement**

Forces :

- Existence des infrastructures scolaires
- Gouvernance participative de l'établissement
- Accès à la terre pour les élèves
- Augmentation de la population scolaire, particulièrement l'accroissement du taux d'accès et de rétention des filles
- Personnel enseignant volontaire et disponible
- Collaboration avec les structures locales et la communauté
- Taux de réussite des élèves aux épreuves des Examens d'Etat

Faiblesses :

- Manque de sécurité de la parcelle scolaire faute de clôture
- Manque de matériels et équipements didactiques
- Difficulté d'accès à l'eau et à l'électricité
- Absence de manuels et ressources pédagogiques
- Insuffisance des enseignant.e.s
- Manque de diversification de l'offre de formation (on peut imaginer, en plus de l'agriculture générale, le développement des filières Vétérinaire, Agroforesterie et Pêche)
- Faible interaction entre l'établissement et l'environnement (passer des activités ponctuelles à des activités structurantes)
- Manque d'une stratégie d'intégration pérenne du genre, hors projet Enabel
- Problématique d'insertion socioprofessionnelle des diplômé.e.s

- **Opportunités et menaces pour l'ITA Yanonge**

Opportunités :

- Appui du projet EDUT d'Enabel
- Proximité des projets PNUD et UE
- Présence des organisations paysannes
- Facilité d'écoulement des produits agricoles vers Kisangani
- Collaboration avec INERA Yangambi et Busira – Lomami
- Proximité de l'IFA Yangambi et d'autres ITA de la Tshopo appuyés par le projet Enabel

Menaces :

- Epidémie de la COVID – 19 impactant l'organisation des activités scolaires
- Faiblesse des moyens financiers
- Absence d'institution financière dans la région (gestion à risque des frais scolaires gardés par un enseignant)
- Démotivation des enseignants pour non-paiement des primes (à cause de la politique de la gratuité scolaire)



Détail d'une salle de classe utilisée comme un hangar



Intérieur d'une salle de classe



Salles de classe (une partie de la toiture a été endommagée par les intempéries)



Parcelle de démonstration

*Diagnostic ISAGE ATEN :
FICHE SIGNALITIQUE ET GRILLE D'EVALUATION ISAGE ATEN*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	ISAGE / ATEN
Adresse géographique	Aten
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	Secteur Lukamba, Territoire de Gungu, Province du Kwilu
Ministère de tutelle	Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU)
Adresse postale	Mission Catholique Aten, secteur Lukamba, Territoire de Gungu, Province du Kwilu
Téléphone	0813762292 / 0817654048 isageaten@gmail.com
Régime de gestion	Etatique
Date de création	2011
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion	Conseil de l'institut : DG / secrétaire générale académique / SG admin / le chef de section (doyen) / bibliothécaire / représentant des enseignants / représentant des agents administratif et technique / porte-parole des étudiants. Valide les instructions du comité de gestion, les engagements... Comité de gestion : DG / secrétaire générale académique / SG admin. En charge de la gestion quotidienne. Finances : secrétaire général administratif. Argent supposé être conservé dans le bureau du directeur mais au final est conservé par le directeur lui-même.
Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	Non : rôle porté par les CI.
Numéro matricule de l'Etablissement	
Numéro de l'arrêté d'agrément	167/MINESU/CABMIN/MML/CI/JN/2011 du 16/09/2011
Filières/options organisées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Environnement et Développement Durable 2. Gestion des Entreprises de Développement Rural 3. Eaux et Forêts

	<p>4. Agronomie</p> <p>5. Gestion informatique</p> <p>6. Développement communautaire</p>
Capacité d'accueil total	120 étudiants, le centre a déjà formé 510 étudiants dont 180 filles
Nombre d'élèves (G/F)	Actuellement 86 - 37 filles
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un diplôme d'Etat ou son équivalent • Former une demande d'inscription par écrit • Remplir les formalités académiques • Concourt de l'état pour ceux qui n'ont pas obtenu 60% • Un quota de 25% est réservé pour les candidats des autre Provinces ou Pays
Internat / dortoir (Y/N)	Pas d'hébergement sur place, les étudiant.e.s sont dans les familles d'accueil ou louent des huttes au village.
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Non.

Salaires mais pas de subvention.

2. FILIERE(S) ORGANISEE (S)

ITA :

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Classe de 7 ^{ème}						
• Classe de 8 ^{ème}						
• Secondaire 1						
• Secondaire 2						
• Secondaire 3						
• Secondaire 4						
• Examen d'Etat (réussite)						
Nombre de professeurs						
• Technicien A2						
• Gradués (A1)						
• Licenciés (A0)						
• Docteurs (PhD)						
• Prof enseignement gén.						
• Personnel technique, ouvrier et administratif						

ISDR OU AUTRE :

1 fiche par filière								
Période	Développement rural		Eaux et forêts		Gestion des entreprises de dev. rural		Gestion informatique	
	F	M	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M	9	8	3	21	6	7	14	14
Capacité d'accueil								
• Premier graduat	1	1	0	9	1	1	8	7
• Deuxième graduat	3	2	1	5	3	2	3	3
• Troisième graduat	5	5	2	7	2	4	3	4
Réussite fin du cycle								
• 1 ^{ère} Licence	N/A	N/A						
• 2 ^{ème} Licence	N/A	N/A						
Réussie fin du cycle								
Nombre de professeurs								
• Licenciés (A0)	2	20						
• Docteurs (PhD)	0	0						
• Autres intervenants	0	24						
• Personnel technique, ouvrier et administratif	14	22						

Enseignants : 46 dont 2 femmes

Critère : Licencié (65% avec une distinction)

86 étudiants Dont 37 filles

1 fiche par filière						
Période	Gestion informatique		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Premier graduat	1	1				
• Deuxième graduat	3	2				
• Troisième graduat	5	5				
Réussite fin du cycle						
• 1 ^{ère} Licence	N/A	N/A				
• 2 ^{ème} Licence	N/A	N/A				
Réussie fin du cycle						
Nombre de professeurs						
• Licenciés (A0)	2	20				
• Docteurs (PhD)	0	0				
• Autres intervenants	0	24				
• Personnel technique, ouvrier et administratif	14	22				

3. ETAT ETABLISSEMENT

Superficie de l'établissement/référence titre foncier	75 ha avec titre foncier
Electricité	Panneau solaire pour les bureaux
Eau	Pas direct uniquement à travers les rivières (2km). Un forage manuel pour eau potable mais ne fonctionne pas (75m).
Clôture	En partie mais peu efficace. Risque important de feu.
Assainissement de la parcelle	Bon
Sanitaires (prise en compte de la dimension genre)	6 Toilettes sèches 3 pour les étudiants pas de séparation homme / femme. 3 pour les professeurs
Etat des classes	Rénovation récente dans le cadre d'un projet financé par JICA Un bureau administratif pour les membres du Comité de Gestion

	<p>Un bureau administratif pour la section et les départements</p> <p>Un bureau administratif pour l'administration centrale</p> <p>Deux bâtiments pour les auditoires :</p> <p>Un bâtiment en taule détruit par un ouragan qui est partiellement utilisé pour du stockage.</p>
Entretien de la parcelle	Très bon. Il faut noter que malgré la crise du COVID les parcelles de démonstrations ont été entretenus avec soins.
Accessibilité	12km du goudron à 2 h de Kikwit
Internat - bâtiments et nombre de lits (prise en compte de la dimension genre)	non
Réfectoire	non
Bibliothèque /centre des ressources	Oui (à vérifier lors de la visite suivante)

4. RAPPORTS DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Items	Appréciation
Adéquation des filières organisées dans l'établissement avec les potentialités économiques dans le milieu	<p>Le centre a été établi après un constat de perturbations environnementales (endogènes et environnementales) qui mettent en danger la résilience des populations locales.</p> <p>L'ISAGE, qui promeut l'agroécologie et la gestion des ressources naturelles, est en forte adéquation avec les besoins de son milieu.</p> <p>Néanmoins, il souffre du manque d'intérêt chronique des jeunes étudiants et n'est pas à son maximum de sa capacité de formation.</p>
Quelles est la plus-value technique de l'établissement pour les communautés ? Quelles ont été les principales innovations promues par le centre ?	<p>Plusieurs actions ont été / sont mises en place pour le bénéfice des communautés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2017 production 18 000 plantules de <i>mesopsis</i> dans le cadre d'un projet de promotion de l'agroforesterie. • En 2020, une centaine de palmiers à huile améliorés a été distribué aux agriculteurs. • Production continue de boutures de manioc destinées aux communautés (actuellement la variété Obama est en phase de multiplication). • Production de 10 tonnes de tubercules de manioc dont la vente est subventionnée. (Bassin de 20 à 25 kg à 2000 Fr). • Promotion de la sédentarisation de l'agriculture à travers la rotation des cultures sous couvert et sans brulis : manioc, maïs, niébé puis jachère. Après 4 ans les arbres prennent la relève.
Comment est géré la gestion financière de l'établissement ? Y a-t-il un conseil de gestion ? Y a-t-il un livre de compte ? Comment sont validées les dépenses (système de signature) ?	<p>Un compte en banque est utilisé pour le paiement des salaires du personnel enseignant. Néanmoins, l'argent est conservé par le Directeur de l'établissement et non dans un coffre.</p>
Existence d'industries agricoles (types, nombre et taille) et des activités artisanales pouvant faciliter l'intégration des apprenants formés dans les secteur professionnel (salarial /autoentreprise/AGR/formel/informel) offrant des possibilités d'un partenariat public-privé	<p>L'institut se situe dans un environnement isolé sans tissu industriel ou entreprises agricoles. Les débouchés formels pour les étudiants sont principalement à Idiopha et Kikwit mais restent peu nombreux.</p> <p>L'ISAGE possède un encrage profond au sein des communauté environnantes, notamment à travers une</p>

	<p>association de femmes : Les amies de ISAGE qui supportent l'institut.</p> <p>Les stages sont principalement organisés au sein de structures étatiques (INERA / service urbain d'agriculture et d'environnement), d'ONG (Fagalobi) ou auprès de l'usine de transformation du diocèse d'Idiopa.</p>
<p>Possibilité d'interaction entre l'établissement et d'autres structures de formation (ITA ou ISDR) et de recherche dans l'environnement.</p>	<p>L'ISAGE possède un fort potentiel pédagogique lié à la promotion de systèmes agroforestiers. A ce titre, il accueille des stagiaires d'autres instituts.</p> <p>Une journée porte ouverte est organisée annuellement pour les élèves 5ieme et 6ieme.</p> <p>Des échanges techniques ont lieu avec institut supérieur dont l'ISDR de Mbéo à travers des conférences de professeurs / enseignants ou la mise à disposition du personnel.</p>
<p>Proximité de l'établissement avec les autres interventions de l'AFD ou d'autres PTF dans un souci de de cohérence et synergies potentielles et possibilité de développement des synergies avec d'autres interventions des partenaires techniques et financiers</p>	<p>Nulle</p>
<p>Implantation de l'établissement dans une région favorisant l'accès des femmes et des publics vulnérables aux terres (exploitations agricoles) aux moyens et aux activités agricoles de base ainsi qu'aux dispositifs de formation dans un contexte d'inclusivité et d'égalité de chances.</p>	<p>L'ISAGE favorise l'emploi des femmes comme ouvrières. Parmi les travailleurs agricoles inscrites sur les listes de l'ISAGE (salariés par l'Etat), 38 sont des femmes sur 54 employés. 26 autres femmes sont pris en charge pour le moment par l'ISAGE en attendant d'être rémunéré par l'Etat.</p>
<p>Pertinence des activités artisanales développées dans le milieu. Activités spécifiquement féminines/activités spécifiquement masculines ?</p>	<p>L'ISAGE collabore avec les organisations paysannes dont la majorité des membres sont des femmes. L'institut travaille également en étroite collaboration avec 2 associations : MARAT (l'association des femmes enseignantes et épouses du personnel de l'ISAGE) ainsi que les mamans amis de l'ISAGE, composée des femmes qui sont régulièrement employées comme main d'œuvre lors des travaux. Ces deux organisations féminines travaillent à l'autonomisation des femmes (la création des AGR, savonnerie, etc.). Ces organisations ne sont pas enregistrées mais ont déjà déposé leurs demandes auprès des autorités compétentes.</p>

Proximités des corporations professionnelles et patronales dans le milieu	nul
Présence des organisations paysannes dans l'environnement de l'établissement y compris organisations féminines	Voir plus haut
Prise en compte des sujets environnementaux et de ceux liés à l'agroécologie dans les curriculums et les TP. Comment ? Evidences sur le terrain (présence de haie, utilisation de fixateurs d'azote, compostage...) ?	<p>Oui pratique l'agroforesterie + rotation des cultures.</p> <p>Pas d'utilisation d'engrais chimiques. Uniquement organique. Production de composte, utilisation de guano de chauve souris... Pas d'élevage. Avait des porcs mais morts de la peste porcine en 2018.</p>
Prise en compte des questions de genre ? (Accueil des filles enceintes, mères), combien d'élèves parents au sein de l'établissement ? quelles procédures en cas de grossesse-accouchement d'une enseignante ?	<p>L'ISAGE a 46 enseignants dont 2 femmes seulement. Même si les critères de recrutement sont égalitaires, le faible nombre des femmes diplômées avec mention peut expliquer cette rareté. Une politique genre qui définirait des mesures incitatives, mettraient à disposition des infrastructures et ressources répondant aux besoins des femmes pourraient emmener des femmes diplômées d'autres institutions à poser leur candidature à l'ISAGE ainsi qu'une meilleure rétention des femmes diplômées de l'institut.</p> <p>Les étudiantes enceintes peuvent continuer à étudier (Ne constitue pas / n'est pas considéré une faute disciplinaire). Si pas mariée et / ou n'étant pas originaire de la zone, elles peuvent, au cas par cas, recevoir de l'aide alimentaire et même un soutien médical. Elles sont encadrées pour s'assurer que la grossesse arrive à terme (pas d'IVG).</p> <p>Si mariée pas de problème et pas d'encadrement particulier. Doit prouver que le mariage a été célébré et verser un document officiel dans leur dossier. Les étudiants qui engrossent une fille ne sont pas inquiétés.</p> <p>Pour les enseignantes, elles recevront leurs congés de maternité tels que prévu par la loi.</p> <p>En dehors de l'implication des femmes dans son activité ainsi que la collaboration étroite avec les organisations féminines et paysannes des alentours, l'ISAGE ne donne pas de cours de genre. Quelques notions sont évoquées au cours d'éducation à la citoyenneté, d'éthique, de psychologie sociale générale, etc. Ou l'on évoque la place de la femme rurale dans le développement ainsi que la prise ne compte des spécificités de genre dans la gestion des ressources humaines.</p>

<p>A quoi attribuez-vous l'échec de certains élèves et/ou leur abandon ? (en particulier les filles)</p>	<p>Niveau de la politique de travail de l'état. Pas d'industrie ou d'employeur sur place. Métier d'agriculteur peu attractif et très pénible surtout pour les femmes.</p>
<p>Existe-t-il une stratégie de communication au niveau de l'établissement ? Comment est-ce que l'établissement fait pour recruter de nouveaux élèves ? y a-t-il une action spécifique en faveur du recrutement des élèves filles et des enseignantes ?</p>	<p>Philosophie : <i>être créateur et non quémendeur d'emplois.</i> La majorité des diplômés se tourne vers le secteur informel. Très peu arrive à monter leur propre affaire. Quelques anciens ont formé un cabinet d'agronome à Idiofa. Volonté de la direction de mettre en culture une plus grande parcelle (15ha) à travers un système d'irrigation qui pourrait être utilisée par les diplômés.</p>
<p>Provenance des élèves (rayonnage de l'établissement ?) D'où viennent les élèves ? Comment sont logés les élèves qui viennent des zones les plus éloignées.</p>	<p>Viennent de Kikwit d'Idiofa ou des villages aux alentours. Rayonnage assez large. Campagne par radio + prof en charge du marketing + distribution de dépliants.</p>
<p>Existe-t-il un service de conseil de santé ou de garderies d'enfants à proximité ? y a-t-il des cours de compétences de vie ? Si oui quel en est le contenu ?</p>	<p>Il y a une infirmerie mais elle ne fonctionne plus. Elle a été détruite par un ouragan. Le nouveau centre est en cours de construction. Plusieurs centres de santé et un hôpital secondaire aux alentours (paroisse, ONG belge, ...)</p>

*Diagnostic UNIVERSITE DE KIKWIT :
FICHE SIGNALITIQUE UNIVERSITE DE KIKWIT*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	Université de Kikwit
Adresse géographique	Kikwit
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	Kwilu/Kikwit/Commune de Lukolela, Place de l'Athénée, Boulevard King Kester
Ministère de tutelle	MESU
Adresse postale	B.P. 76 - Kikwit
Téléphone	0823495572
Régime de gestion	Public
Date de création	
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	Description ci-dessous
Numéro matricule de l'Etablissement	
Numéro de l'arrêté d'agrément	
Filières/options organisées	
Capacité d'accueil total	
Nombre d'élèves (G/F)	190 F et 360 G/H pour la Faculté des Sciences Agronomiques dont
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	Les inscriptions sont ouvertes à toute personne détentrice d'un diplôme d'état obtenu avec au moins 60%. A moins de ce seuil, les candidat.e.s doivent passer un test d'entrée.
Internat / dortoir (Y/N)	Non
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Oui l'établissement est ouvert à tout le monde.

Gouvernance et dispositif de formation

- L'Université de Kikwit, UNIKIK en sigle, a existé comme fait privé de 1992 à 2002, sous l'appellation de l'Université du Bandundu à Kikwit. Transformée en une extension de l'Université de Kinshasa en 2002, elle est devenue une université autonome en septembre 2010. Elle est la plus grande institution universitaire de la Province de Bandundu et reste ouverte à toute la communauté de cette entité en particulier et de la République Démocratique du Congo en général.
- L'Université de Kikwit a pour principaux objectifs de :
 - Répondre au besoin de la formation de la province de Bandundu et ses trois districts qui comptent plus d'un millier d'écoles et enregistre près de 10000 diplômés d'Etat chaque année.

- Décongestionner tant soit peu les établissements de Kinshasa qui accueillent habituellement les élèves diplômés d'Etat venant de la province de Bandundu, en offrant ainsi des opportunités de formation universitaire à la jeunesse de l'intérieur du pays ;
- Former sur place et aux conditions du milieu une élite capable de contribuer au développement du milieu rural et qui accepte d'y travailler sans complexe ;
- Favoriser le maintien des jeunes cadres intellectuels dans leurs milieux d'origine en leur offrant la possibilité de se former et de contribuer au développement de leurs communautés locales.
- Rapprocher l'enseignement supérieur et universitaire des bénéficiaires et donner cette occasion, aux jeunes ruraux des familles modestes, les mêmes opportunités d'accès à l'enseignement universitaire que ceux de familles aisées.
- Comme toutes les universités, relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, l'Université de Kikwit relève du Conseil d'Administration des Universités. La gouvernance de l'établissement est participative avec la mise en place et le fonctionnement normal des organes de gouvernance suivants :
 - Conseil de l'Institut : Membres du Comité de gestion, Représentants du Corps Académique, représentant du Corps scientifique et du représentant du personnel technique et ouvrier ;
 - Comité de gestion : Recteur, Secrétaire Général Académique, Secrétaire Général administratif et administrateur du budget.
 - Comité des étudiants : un président et une dizaine de responsables thématiques
- Les moyens financiers de l'université et de la Faculté sont logés dans des comptes bancaires (Rawbank pour l'Université et TMB pour la Faculté). Des procédures de validation de pouvoir de signature sont mises en place.
- La Faculté des sciences agronomiques de l'Unikik organise les filières suivantes :
 - Département de Phytotechnie ;
 - Département de Zootechnie ;
 - Et Département d'Economie Agricole.

Compétences disponibles et effectifs

- Pour l'année académique 2020-2021, l'Université de Kikwit compte 360 étudiant.e.s dans la Faculté des sciences agronomiques dont 190 filles. Dans l'ensemble, la faculté des sciences agronomiques utilise 25 docteurs à thèses dont 22 visiteurs et 3 permanents.
- Elle emploie 25 membres du corps scientifiques (chefs de travaux et assistants dans lesquels on dénombre 06 femmes.
- L'effectif des visiteurs indique que l'université est loin d'assurer son autonomie dans la prise en charge des cours et particulièrement dans l'organisation des recherches et des travaux pratiques.

Pertinence de la formation au regard des besoins

- L'offre de formation répond dans une certaine mesure aux besoins du territoire par les initiatives d'appui aux organisations paysannes.
- L'organisation des contenus d'enseignement dans les 3 départements prennent en compte les préoccupations agro écologiques et environnementales qui constituent un focus important dans les apprentissages pratiques..

Interactions avec l'environnement et les autres parties prenantes

- La Faculté conduit des actions d'appui tournées vers le terrain au profit des paysan.e.s. et des organisations paysannes, notamment en termes de diffusion d'innovations techniques et technologiques, d'appui-conseil, de recherche appliquée et de service à la communauté. Elle ne cesse d'impliquer les paysan.e.s et leurs organisations aux savoir-faire pratiques pour améliorer la qualité de la production.

- De nombreux-ses étudiant.e.s et chercheurs,euses réalisent des recherches-actions participatives dans le souci d'apporter des plus-values techniques et d'ouvrir l'université à la recherche des solutions pour le monde rural
- Dans le cadre du partenariat, la faculté envoie ses étudiants en fin de cycle dans les structures agricoles pour les différents stages et recherches appliquées notamment : INERA Kiyaka, AIPD, PNR, SENASEM, FOCAPAM, INADES-FORMATION, ACIDI/LUSEKELE, DAIPN Nsele (Kinshasa), KITOKO-FOOD...
- Elle a mis en place une coopération technique avec l'Inera Kiyaka, l'ISDR Mbéo, l'ISEA Kiyaka, l'ISDR Mosambo et l'ISAGE ATEN.
- L'Université de Kikwit a bénéficié des appuis du PEQPESU (Banque Mondiale), de la fondation Belinda Gate, d'ENABEL et de Coraf. Les informations sur les domaines d'intervention des différents bailleurs n'ont pas été analysés suite à l'absence du doyen de la faculté qui avait effectué un déplacement à Mbéo pendant la période la mission.

Foncier, infrastructures et équipements

- La faculté fonctionne dans les locaux de l'Université mais ne dispose d'aucun laboratoire jusqu'à présent. Elle ne dispose pas d'un site expérimental pour la pratique professionnelle des étudiants à Kikwit.
- Un site de 10 ha acquis à 7 kilomètres de Kikwit est mis en valeur avec 4 ha d'orangers et 6 ha reboisés d'acacias.
- La faculté est également confrontée au problème du manque de matériels, équipements et consommables pour intensifier les expériences, les travaux pratiques sur terrain et l'appui à la recherche.

*Diagnostic ISDR MBEO :
FICHE SIGNALITIQUE ET GRILLE D'EVALUATION ISDR MBEO*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	Institut Supérieur de Développement Rural de Mbéo
Adresse géographique	Village de Mbéo, Commune Rurale de Kalo
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	KWILU/KALO/IDIOFA/BULWEM/MBEO-ISDR
Ministère de tutelle	Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU)
Adresse postale	8251/INSHASA I
Téléphone	0821251067
Régime de gestion	Conventionné catholique
Date de création	03 octobre 1981
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion	Présence d'un Conseil de l'institut, d'un Comité de Gestion, d'un Conseil de Section et d'un Conseil de département.
Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	La Direction des œuvres estudiantines et les aumôneries ont la charge de l'orientation des élèves.
Numéro matricule de l'Etablissement	72.654
Numéro de l'arrêté d'agrément	Ordonnance 6loi n°81-025 du 3 octobre 1981
Filières/options organisées	Technique rurale, environnement, gestion des entreprise, administration rurale, organisation sociale, gestion informatique, santé communautaire
Capacité d'accueil total	300 élèves
Nombre d'élèves (G/F)	148 garçons / 52 filles = 200
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	Test contrôle continu
Internat / dortoir (Y/N)	Un internat garçons (bon état) Un internant filles (très mauvais état)
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Non

2. FILIERE(S) ORGANISEE (S)

Développement Rural

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M	3	8				
Capacité d'accueil						
• Premier graduat	3	18				
• Deuxième graduat						
• Troisième graduat						
Réussite fin du cycle						
• 1 ^{ère} Licence						
• 2 ^{ème} Licence						
Réussie fin du cycle						
Nombre de professeurs						
• Licenciés (A0)	15					
• Docteurs (PhD)	1					
• Autres intervenants						
• Personnel technique, ouvrier et administratif	123					

Administration rurale

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Premier graduat						
• Deuxième graduat				3		
• Troisième graduat						3
Réussite fin du cycle						
• 1 ^{ère} Licence						
• 2 ^{ème} Licence						
Réussie fin du cycle						
Nombre de professeurs						
• Licenciés (A0)	5					
• Docteurs (PhD)						
• Autres intervenants						
• Personnel technique, ouvrier et administratif	120					

Santé communautaire

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Premier graduat	5	2				
• Deuxième graduat			7	3		
• Troisième graduat						
Réussite fin du cycle						
• 1 ^{ère} Licence						
• 2 ^{ème} Licence						
Réussie fin du cycle						
Nombre de professeurs						
• Licenciés (A0)	9					
• Docteurs (PhD)						
• Autres intervenants						
• Personnel technique, ouvrier et administratif	120					

Gestion Informatique

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Premier graduat	5	13				
• Deuxième graduat			9	9		
• Troisième graduat						
Réussite fin du cycle						
• 1 ^{ère} Licence						
• 2 ^{ème} Licence						
Réussie fin du cycle						
Nombre de professeurs						
• Licenciés (A0)	7					
• Docteurs (PhD)						
• Autres intervenants						
• Personnel technique, ouvrier et administratif	120					

Organisation Sociale

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Premier graduat						
• Deuxième graduat			2	4		
• Troisième graduat						7
Réussite fin du cycle						
• 1 ^{ère} Licence	1	4				
• 2 ^{ème} Licence			3	15		
Réussie fin du cycle						
Nombre de professeurs						
• Licenciés (A0)	15					
• Docteurs (PhD)	3					
• Autres intervenants	1					
• Personnel technique, ouvrier et administratif	120					

Technique Rurale

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Premier graduat						
• Deuxième graduat				7		
• Troisième graduat					1	1
Réussite fin du cycle						
• 1 ^{ère} Licence		2				
• 2 ^{ème} Licence				11		
Réussie fin du cycle						
Nombre de professeurs						
• Licenciés (A0)	10					
• Docteurs (PhD)	3					
• Autres intervenants	01					
• Personnel technique, ouvrier et administratif	120					

Gestion des entreprises de Développement Rural

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Premier graduat						
• Deuxième graduat				2		
• Troisième graduat					2	4
Réussite fin du cycle						
• 1 ^{ère} Licence	3	5				
• 2 ^{ème} Licence			1	8		
Réussie fin du cycle						
Nombre de professeurs						
• Licenciés (A0)	8					
• Docteurs (PhD)	3					
• Autres intervenants	1					
• Personnel technique, ouvrier et administratif	120					

Environnement et développement durable

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Premier graduat						
• Deuxième graduat	2	3				
• Troisième graduat			1	6		
Réussite fin du cycle						
• 1 ^{ère} Licence	3	4				
• 2 ^{ème} Licence			5	13		
Réussie fin du cycle						
Nombre de professeurs						
• Licenciés (A0)	12					
• Docteurs (PhD)	3					
• Autres intervenants	1					
• Personnel technique, ouvrier et administratif	120					

3. ETAT ETABLISSEMENT

Superficie de l'établissement/référence titre foncier	24ha, 89 ares, 93 centièmes, 33 centiares Titre foncier : oui mais à confirmer 25ha mis à disposition par l'évêché pour les champs écoles.
Electricité	Uniquement pour la partie habitation du directeur à travers un système de générateur thermique de faible capacité. Le groupe principal étant hors d'état de marche.
Eau	Desserte non continue due à la vétusté du système. Présence d'un château d'eau 40m ³ qui serait en état de fonctionner (à vérifier). Système de distribution à travers des tuyaux métalliques rouillés et non conforme. Puisard pollué par la rouille et peu fonctionnel. Pas d'accès au forage (nape à 150 m de profondeur) qui pourrait garantir un accès à de l'eau potable.
Clôture	Non
Assainissement de la parcelle	Oui, entretien régulier
Sanitaires (prise en compte de la dimension genre)	Oui mais pas de prise en compte de l'aspect genre et pas d'accès à l'eau courante. Etat général : vétustes.
Etat des classes	Bonne, quelques rafraichissements à prévoir. Un laboratoire est à l'abandon depuis 10ans. Vérifier la pertinence de le convertir en dortoir pour les filles.
Entretien de la parcelle	Des agents sont présents mais n'ont pas pu faire face à l'absence des étudiants pendant la crise COVID. Les parcelles de démonstrations sont complètement enherbées.
Accessibilité	Très difficile : Entre 8 et 12h de trajet depuis Kikwit qui se situe à 10/12h de Kinshasa. Pistes principalement constituées de bandes sableuses. Route goudronnée les 2 premières heures depuis Kikwit.
Internat - bâtiments et nombre de lits (prise en compte de la dimension genre)	12 bâtiments au total dont une porcherie un poulailler industriel, un atelier menuiserie, un atelier mécanique et une bibliothèque.

	<p>2 internats disponibles : frais de logement 16.000FC/an payable par semestre.</p> <p>- 1 internat pour les garçons : bien tenu, accès à des toilettes mais pas / peu d'eau courante.</p> <p>- 1 internat pour les filles : Très mauvais état, conditions sanitaires non confirmées en partie dû à la proximité du bâtiment à la porcherie et à son extrême vétusté. Pas d'accès aux toilettes ou aux douches. Pas d'électricité ni d'eau courante. Un coin cuisine sous une table sans aménagement adéquat.</p> <p>Un laboratoire n'est plus en activité depuis 2010 et nécessiterait un travail de remis en état important. La pertinence d'avoir un laboratoire « hightech » à l'établissement est discutable. Un réaménagement après une analyse des besoins spécifiques pourrait être entrepris.</p>
Réfectoire	A vérifier
Bibliothèque /centre des ressources	<p>Une bibliothèque propose des ouvrages aux étudiants de l'ISDR et des instituts de formation associés. Elle est peu fournie et aurait besoin de travaux de rafraichissement.</p> <p>Une bibliothèque numérique est en construction (murs sans toiture). Le bâtiment est constitué de nombreux bureaux, pour une surface dédiée aux étudiants relativement réduite. Les besoins pour finaliser l'édifice sont estimés à 55k\$ (sans le matériel).</p> <p>Compte tenu des besoins d'investissement pour assurer des conditions dignes dans l'internat des filles, la construction d'une bibliothèque virtuelle peut être remise en question. Par ailleurs, l'ISDR a déjà été équipé d'une salle informatique qui n'est plus utilisée principalement à cause du manque de capacités de maintenance des ordinateurs.</p>

4. RAPPORTS DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Items	Appréciation
<p>Adéquation des filières organisées dans l'établissement avec les potentialités économiques dans le milieu</p>	<p>Très bonne compte tenu de la ruralité de l'établissement. Des perspectives intéressantes avec la santé communautaire qui est particulièrement pertinente en ces période de pandémie.</p> <p>Gros potentiel pour la formation pratique. Ex : disponibilité de tracteurs qui ne sont pas utilisés pour la formation.</p> <p>Malheureusement pas de filière vétérinaire qui résulte en une sous-utilisation des bâtiments dédiés à la production animale (porcherie et poulailler).</p>
<p>Quelles est la plus-value technique de l'établissement pour les communautés ? Quelles ont été les principales innovations promues par le centre ?</p>	<p>Moyenne, il existe des interactions avec les communautés mais celles-ci ne sont pas formalisées. La communauté est utilisée comme sujet d'étude mais peu de vulgarisation / transfert de compétence a lieu.</p> <p>L'ISDR reste le principal employeur de la zone. Il a une importance économique importante.</p> <p>Ex : L'ISDR n'a pas su accompagner les communautés dans la prévention des risques de zoonoses ce qui a résulté à une destruction significative du cheptel bovin à la suite d'une épidémie de peste bovine. Le cheptel de l'ISDR a survécu grâce à une vaccination préventive.</p>
<p>Comment est géré la gestion financière de l'établissement ? Y a-t-il un conseil de gestion ? Y a-t-il un livre de compte ? Comment sont validées les dépenses (système de signature) ?</p>	<p>Comité de gestion : le DG, le secrétaire général académique et le secrétaire général administratif et financier. Prends les décisions financières.</p> <p>Conseil de l'institut : comité de gestion, représentants des prof / corps académique/ corps scientifique (assistants) / le personnel administratif technique et ouvrier/ porte-parole des étudiants. Valide les décisions du comité de gestion (main levée).</p> <p>Compte en banque pour l'ISDR Mbéo (Kikwit FBN Bank). Les salaires du personnel viennent sur un autre compte (Afriland Bank).</p> <p>En 2020, 253 agents étaient en fonction (60 personnel académique et 193 PATO)</p>

	Publication des comptes : prévisions budgétaire et réalisations rapportées de façon annuelle. Sont inclus toutes les ressources y compris l'immobilier.
Existence d'industries agricoles (types, nombre et taille) et des activités artisanales pouvant faciliter l'intégration des apprenants formés dans les secteur professionnel (salarial /autoentreprise/AGR/formel/informel) offrant des possibilités d'un partenariat public-privé	Pas d'industrie dans la zone qui est relativement isolée (8 à 10 h de route de Kikwit). L'économie repose sur l'agriculture familiale qui inclue de l'élevage (basse court, élevages porcins, caprins et bovins). L'accès au marché est relativement difficile mais reste envisageable par la route ou le fleuve Kwilu.
Possibilité d'interaction entre l'établissement et d'autres structures de formation (ITA ou ISDR) et de recherche dans l'environnement.	<p>Possibilité importante de développer les relations avec les ITA (Kalo 1 et 2) et autres structures de formation associée ainsi qu'avec l'ISEAG d'Aten spécialisé en agroforesterie.</p> <p>Réseau thématique : Le DG de l'ISDR est le coordinateur d'un réseau thématique qui regroupe les Instituts universitaires et techniques. Des réunions sont organisées 2 fois par an. Dans ce cadre, le réseau pourrait être une entrée pour une activité de formation de formateurs.</p>
Proximité de l'établissement avec les autres interventions de l'AFD ou d'autres PTF dans un souci de de cohérence et synergies potentielles et possibilité de développement des synergies avec d'autres interventions des partenaires techniques et financiers	<p>Pas de connaissance du projet SAVANE mais des besoins importants.</p> <p>La question de l'accessibilité financière a été plusieurs fois définis comme une contrainte. L'Advance Bank peut accorder des crédits agricoles. Des tontines existent mais en réalité le taux de remboursement reste problématique. Possibilité d'accéder à des crédits usuriers (10 à 25% par mois) ou à des systèmes d'emprunts en nature qui participe au surendettement.</p> <p>Plusieurs bailleurs privés liés à la paroisse française de l'abbé (Association de Développement Rural Au Congo basé à Amien) : internet, bourse (200 euros / an) sous forme de parrainage (100 euros pour les frais scolaire, 100 euros pour frais admin, voyage de l'abbé, salaire des salariés de ADRC). 80 élèves sont parrainés dont 53 filles et 27 garçons tirés au sort.</p>
Implantation de l'établissement dans une région favorisant l'accès des femmes et des publics vulnérables aux terres (exploitations agricoles) aux moyens et aux activités agricoles de base ainsi qu'aux dispositifs de	Un système de bourse est actuellement disponible et priorise les femmes qui ne sont néanmoins pas les seules bénéficiaires. Les garçons sont tirés au sort. Les filles et les garçons qui viennent de loin et qui sont boursier sont invités à rester à l'internat.

<p>formation dans un contexte d'inclusivité et d'égalité de chances.</p>	<p>Malgré ce système, la question du genre et de l'égalité des traitements ne semble pas prise en compte d'une manière adéquate.</p> <p>Une partie des terres disponibles par l'archevêché est gracieusement mis à disposition d'anciens élèves pour qu'ils soient en mesure d'avoir une activité de maraichage. Cette initiative pourrait être étendue en promouvant notamment un meilleur accès à l'irrigation.</p>
<p>Pertinence des activités artisanales développées dans le milieu.</p> <p>Activités spécifiquement féminines/activités spécifiquement masculines ?</p>	<p>Bonnes perspectives qui peuvent être améliorées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pisciculture : pas d'écloserie, difficulté de régénérer les stocks de poissons, les bassins sont délabrés et nécessite une réhabilitation. - Apiculture : Méthode traditionnelle d'élevage qui ne garantit pas la préservation de la ruche après récolte. - Porcherie : Un bâtiment délabré avec une capacité d'accueil entre 60 et 100 Porc (10 loges / 4 sont actuellement partiellement occupées par 9 truies, un verra et un sanglier sauvage). La moyenne reproductive est de 2 portées par ans de 4 à 5 porcelets ce qui est extrêmement bas. L'ISDR n'a pas de projet/activité liées à la préservation génétique. Le verra actuellement en activité peut être considéré comme dégénéré (race large white) - Aviculture : Poulailier disponible mais non utilisé depuis la crise COVID et qui doit être partiellement rénové. <p>L'ISDR n'a pas de stratégie à court terme pour promouvoir/remettre en place les activités de production animale.</p>
<p>Proximités des corporations professionnelles et patronales dans le milieu</p>	<p>Non</p>
<p>Présence des organisations paysannes dans l'environnement de l'établissement y compris organisations féminines</p>	<p>Présence d'AO mais qui ne représentent pas de réels débouchés d'emplois pour les diplômés. Un projet mise en place par l'AO centre d'expansion et d'autopromotion pour le développement durable (CEAD) vise à promouvoir l'accès à des semences améliorées.</p>
<p>Prise en compte des sujets environnementaux et de ceux liés à l'agroécologie dans les curriculums et les TP.</p>	<p>Oui en théorie mais pas en pratique. Pas de démonstration d'agroforesterie. Les AGR se</p>

<p>Comment ? Evidences sur le terrain (présence de haie, utilisation de fixateurs d'azote, compostage...) ?</p>	<p>concentre sur la monoculture (palmier, soja, maïs).</p>
<p>Prise en compte des questions de genre ? (Accueil des filles enceintes, mères), combien d'élèves parents au sein de l'établissement ? quelles procédures en cas de grossesse-accouchement d'une enseignante ?</p>	<p>ISDR a un système de bourse d'études pour les étudiants dont la grande majorité est réservée aux filles. Ce qui favorise leur accès.</p> <p>Les filles bénéficiaires de la bourse doivent vivre sur place dans les logements mis à disposition par l'ISDR. Mais celles qui ont de la famille reste chez elle.</p> <p>Système d'internat non mixte + bourse de ville MAIS l'internat des filles est dans un état de délabrement avancé. Sa situation proche de la porcherie n'est pas adaptée. Conditions sanitaires précaires comparées à celle des garçons (entre 5 et 10 par pièce alors que les garçons ne sont jamais plus de 4). L'internat n'est pas équipé de douche ni de toilettes. Pas d'eau courante ni d'électricité. Les filles se plaignent de devoir puiser de l'eau au loin même quand elles sont malades. Les filles sont complexées devant les garçons, même quand il faut défendre leur travail, elles sont timides.</p> <p>Les garçons sont dans des salles en dur 4 max par chambre avec un équipement mieux adapté (moustiquaires, tissus de séparation...).</p> <p>Vocabulaire non généré. Ex : veuverie pour l'internat des filles. ISDR n'a pas de cours en rapport avec le genre</p> <p>Les jeunes filles enceintes non mariées ne peuvent pas poursuivre leur scolarité. Elles sont arrêtées pendant 1 an puis peuvent reprendre. Les filles mariées peuvent poursuivre leur scolarité. Les garçons ne sont pas inquiétés.</p> <p>Raison : morale, ne veut pas que cela soit perçu comme un exemple</p> <p>Attention : Parfois elles avortent pour pouvoir continuer leurs études.</p> <p>Les enseignantes / personnel féminin peuvent avoir 6 mois d'arrêt (3 avant et 3 après). Les lois en vigueur sur les congés de maternité sont respectées pour les enseignantes (3 mois), mais aucune aide pour les femmes ayant des enfants en bas âge. Elles laissent leurs enfants avec une nièce ou paient une</p>

	<p>nounou. Il y a une structure qui a été présentée comme une garderie mais les consultants n'ont pas pu apprécier sa fonctionnalité.</p> <p>Pas de mécanisme spécifique mis en place pour traiter les plaintes des étudiantes et enseignantes ou répondre aux violences qu'elles subiraient sur le campus ou dans leur vie. Les filles peuvent en parler au bureau des affaires estudiantines et les femmes enseignantes ou administratives aux ressources humaines.</p> <p>A compétence égale, les femmes sont payées le même salaire que leurs collègues masculins.</p> <p>L'ISDR a une politique de rétention et de promotion des femmes enseignantes et administratives. Les étudiantes ayant obtenu plus de 70% à la fin de leurs études sont retenues comme assistantes. (Il n'y a pas de professeures femmes pour le moment). Les postes vacants dans l'administration sont systématiquement donnés aux épouses des professeurs doctorants.</p> <p>Les femmes du personnel affirment que l'ISDR est le seul employeur de la zone</p> <p>Situation préoccupante : on peut se demander pourquoi les filles n'ont pas été installées dans des salles disponibles compte tenu de l'état de leur internat. Par ailleurs la politique obligatoire d'interner les boursières est questionnable aux vues des conditions d'hébergement. Les horaires des cours ne laissent aux filles qu'une heure à midi, qu'elles consacrent à préparer leur repas (ramassage du bois compris) et elles ne mangent d'une fois la journée de cours terminée.</p> <p>Cette situation discriminante peut induire des situations de vulnérabilités sérieuses pour les étudiantes.</p>
<p>A quoi attribuez-vous l'échec de certains élèves et/ou leur abandon ? (en particulier les filles)</p>	<p>Pas de débouché dans le secteur formel. Manque de volonté (paraissent) et de compétences entrepreneuriales. Difficulté de lancer une première activité en tant qu'entrepreneur (pression sociale, difficultés d'accès au foncier ou au crédit, taxes et corruption...)</p>

	<p>Les filles ont plus de difficultés que les garçons à trouver du travail. Sauf les jeunes filles qui sont directement employées par l'ISDR. Principalement car les filles n'ont pas la même technicité et capacité d'adaptation (ne peut pas faire de la moto) ne sont pas adaptées au terrain.</p> <p>⇒ Développer un cursus spécial pour les femmes : conduite engin et adaptabilité.</p> <p>Manque de soutien de la famille : les familles sont pauvres donc n'ont pas de quoi payer les frais académiques, les hommes travaillent/ font du commerce jusqu'à 2 ans pour réunir leurs frais académiques, mais les filles ne le font pas.</p>
<p>Existe-t-il une stratégie de communication au niveau de l'établissement ? Comment est-ce que l'établissement fait pour recruter de nouveaux élèves ? y a-t-il une action spécifique en faveur du recrutement des élèves filles et des enseignantes ?</p>	<p>Oui : à la radio locale et nationale. Campagne publicitaire pendant la période ou les lycéens du bac à travers des visites.</p> <p>Pas de publication scientifique internationale. Un recueil des rapports de stage est disponible.</p>
<p>Provenance des élèves (rayonnage de l'établissement ?) D'où viennent les élèves ? Comment sont logés les élèves qui viennent des zones les plus éloignées.</p>	<p>L'établissement est reconnu au niveau national. Certains anciens élèves décident d'envoyer leurs enfants à l'ISRD. Une 10aine d'étudiants viennent de Kinshasa une 30 aine de Kikwit.</p>
<p>Existe-t-il un service de conseil de santé ou de garderies d'enfants à proximité ? y a-t-il des cours de compétences de vie ? si oui quel en est le contenu ?</p>	<p>Une école maternelle est disponible pour les enfants des scientifiques et pour les élèves.</p> <p>Il y a une infirmerie (financée par l'ISDR) et un centre de santé et une maternité dans le quartier des enseignants qui dépend de la zone de sante. L'infirmerie ne propose pas de méthodes contraceptives (Pour ne pas avoir l'air de donner la permission aux étudiantes). Les femmes mariées peuvent accéder à des moyens de contraception dans le centre de santé en dehors de l'ISDR.</p>
<p>Comment se fait l'insertion des élèves en fin de cursus ? Rencontrent-ils des difficultés spécifiques ? Si oui lesquelles ?</p> <p>Existe-t-il des difficultés spécifiques à l'insertion des filles ?</p>	<p>Voir plus haut.</p>

Notes supplémentaires :

Un programme de TP limité malgré un potentiel important.

Malgré un potentiel important (25ha disponible, une porcherie, un poulailler, un atelier de mécanique, un atelier de menuiserie et un laboratoire d'analyse), le programme des TP reste très limité :

- L'entretien et le nourrissage du bétail (porcs et bovins) se fait quasiment exclusivement par des ouvriers non qualifiés. Les étudiants sont en charge des activités nobles (ex : préparation des rations) mais sont peu intégrés aux efforts de production.
- Six ruches sont entretenues par des apiculteurs salariés. Le savoir-faire des techniciens est limité : piégeage des essaims en forêt, pas de savoir-faire pour les multiplier, difficultés pour reconnaître la reine, ruches rustiques... L'apiculture représente pourtant une opportunité intéressante pour générer des revenus complémentaires à l'ISDR. Le marché est porteur et le produit fini ne connaît pas de problème de péremption.
- Les locaux disponibles pour la production porcine sont utilisés largement en deçà de leur capacité (10 loges dont 4 fonctionnelles). Actuellement 9 porcs dont 1 verra (race non pure) et un sanglier. Pas de stratégie de conservation / vulgarisation de la race. Difficultés pour produire les aliments en quantité suffisante. Pourrait devenir sans trop de frais une unité de production performante si remise en état.
- Le personnel a souligné les difficultés rencontrées pour nourrir le troupeau lors de la saison sèche. Actuellement les prairies sont régulièrement brûlées pour régénérer les jeunes plants de fourrage naturel. La surface disponible et l'opportunité de mécaniser une partie de la production pourraient être mise à profit pour la production : 1/ d'aliment pour bétail destiné à la période de césure 2/ de pâturage améliorés basé sur l'agroforesterie.
- L'atelier mécanique est principalement destiné à l'entretien des véhicules de l'ISDR dont 2 tracteurs. L'un d'eux est en réparation depuis plus de 5ans (pompe à fuel). La direction ne semble pas motivée d'entreprendre les réparations malgré le potentiel important de l'engin qui est équipé de charrues de labour ainsi que d'un semoir. Actuellement un seul tracteur est utilisé essentiellement pour faire du transport de matériel. Il n'existe pas de programme pratique de conduite d'engin destiné aux étudiant.e.s.
- L'atelier menuiserie n'est équipé que d'une seule machine qui n'est plus utilisée. L'état général de l'atelier est relativement bon mais aurait besoin de quelques travaux de rafraichissement / maintenance. Là encore pas de lien avec la formation des étudiant.e.s.

L'absence de stratégie rémunératrice de revenus.

A ce jour, la direction n'est pas mobilisée sur la question des AGR et destine principalement l'ISDR à des objectifs de recherche et formation. Cette stratégie peut être considérée comme limitante compte tenu du potentiel de l'Institut et de l'état de ses besoins.

Malgré un cheptel bovin important (59 têtes de bétails), l'ISDR n'a pas mis en place de stratégie commerciale et ce en dépit du potentiel non négligeable. Il existe une alternative pour livrer Kinshasa en bétail sur pieds par bateau. A ce jour, les bœufs vendus sont ou réformés ou destinés à la consommation propre de l'ISDR lors de célébrations (venue de l'abbé, Noël...).

Commentaires :

L'ISDR de Mbéo possède une réputation nationale dans la FAR qui se repose principalement sur des acquis historiques. Le ratio entre étudiants (211) et personnel salarié (243 agents dont 27 agents passif en 2000) est négatif ce qui souligne que l'établissement ne fonctionne pas au maximum de ses capacités.

L'institut conventionné catholique reste néanmoins un centre de formation reconnu qui possède un fort potentiel aussi bien dans les domaines techniques que pratiques. Le centre dispose de surfaces agricoles utiles, d'infrastructures et d'équipements qui pourraient lui permettre de mettre en place des programmes ambitieux d'agriculture intégrée basée sur le concept d'agroécologie. Actuellement peu mobilisé sur l'accompagnement des communautés environnantes, l'ISDR a la capacité de devenir une référence dans la vulgarisation et l'appui au développement rural. Des actions rapides pourraient être entreprises en capitalisant sur certaines innovations portées par le corps enseignant notamment dans le domaine de l'irrigation parcellaire ou de l'accessibilité à l'eau domestique à travers l'installation de pompe à percutions hydrauliques (pompe bleue appelé communément pompe bélière).

L'institut possède des organes de gouvernance conformes aux instructions officielles avec une représentation des parents, des élèves, étudiant·es et du corps enseignant. Il dispose de programmes de formation officiels qui sont généralement peu adaptés et présentant des lacunes sur la mise en pratique des compétences.

La mobilisation importante de la direction permet de recevoir les salaires du personnels employés par l'état. L'Institut bénéficie, par ailleurs, d'appuis financiers externes qui lui permettent de mettre en place un système de bourses priorisant les filles / femmes et de recouvrir à certaines dépenses secondaires : abonnement internet, fuel...

Toutefois, la résilience de l'ISDR a été mise à rude épreuve par la crise COVID qui a fortement perturbé l'établissement. L'absence des étudiants et la vacance du personnel ouvrier a impacté l'entretien des parcelles dédiées aux travaux pratiques. La plantation de palmier à huile est complètement envahie d'herbe (difficile à pénétrer). Les étangs sont inutilisables. La remise en état des parcelles agricoles et des étangs, ainsi que l'entretien des ateliers de productions animales, sont sujets à la disponibilité de financements additionnels. A ce jour, la direction n'est pas mobilisée sur la question des AGR et destine principalement l'ISDR à des objectifs de recherche et formation. Cette stratégie peut être considérée comme limitante compte tenu du potentiel de l'Institut et de l'état de ses besoins.

Malgré une sensibilisation du personnel éducatif et de la direction sur la question du genre, les fortes disparités, notamment dans le logement des filles (voir photos plus bas) et des garçons, soulignent qu'il existe une inégalité chronique de traitement entre les étudiants et les étudiantes. De façon générale, l'organisation des femmes de l'ISDR et des environs ne prend pas en compte les aspects spécifiques du genre. La vie étudiante est fortement moralisée ce qui aboutit à des discriminations notamment dans le cas de grossesses précoces ou d'accès à des moyens de contraception. Par ailleurs, les étudiantes mariées ou fiancées doivent déposer les preuves de ces liens auprès de l'institution pour que leurs relations puissent être tolérées au sein de l'établissement.



Internat des filles (appelé veuverie)



Vue de l'intérieur de l'internat des filles



Toilettes de l'internat des filles



Faille sur la structure de l'internat des filles

*Diagnostic DES ETABLISSEMENTS FAR :
FICHE SIGNALITIQUE ITA ISINGU (KWILU 2)*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	ITA ISINGU
Adresse géographique	Mission Catholique Isungu
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	Kwilu/Bulungu/Kipuka
Ministère de tutelle	MEPST
Adresse postale	144 Kikwit
Téléphone	+243 810428319
Régime de gestion	Conventionné catholique
Date de création	28/01/1980
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	La gouvernance de l'établissement et le pilotage de l'établissement sont assurés à travers la mise en place et le fonctionnement normal des organes de gouvernance suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion • Comité des parents • Gouvernement des élèves • Le Comité de Discipline • Les Unités Pédagogiques La participation des femmes/filles est insignifiante.
Numéro matricule de l'Etablissement	3103776
Numéro de l'arrêté d'agrément	DPS/AS/883/3 BCE/001/0022/80
Filières/options organisées	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base (7ème et 8ème) • Agriculture générale • Pédagogie générale
Capacité d'accueil total	212
Nombre d'élèves (G/F)	100 F et 112 G
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	Contrôle continu
Internat / dortoir (Y/N)	Oui en semi-internat/ dortoirs pour F et G
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Oui

2. FILIERE(S) ORGANISEE (S) - ITA ISINGU

1 fiche par filière						
Période	Année 2018-2019		Année 2019-2020		Année 2020-2021	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M	63	81	56	73	67	76
Capacité d'accueil	112	113	113	112	114	111
• Classe de 7 ^{ème}	33	36	30	32	32	26
• Classe de 8 ^{ème}	18	25	16	23	26	30
• Secondaire 1	05	05	05	05	01	06
• Secondaire 2	01	05	01	05	05	05
• Secondaire 3	02	02	02	03	02	05
• Secondaire 4	03	08	02	05	01	04
• Examen d'Etat (réussite)	03	08	02	05		
Nombre de professeurs						
• Technicien A2		04		04		04
• Gradués (A1)	01	03	01	01	01	01
• Licenciés (A0)				01		01
• Docteurs (PhD)						
• Prof enseignement gén.	01	11	01	11	01	11
• Personnel technique, ouvrier et administratif	01	10	01	10	01	10

3. ETAT ETABLISSEMENT

Superficie de l'établissement/référence titre foncier	50 ha, concession propre de l'établissement L'école fonctionne dans sa propre concession dans la mission catholique d'Isingu : 1 bloc administratif 5 bâtiments scolaires comptant 13 classes 4 dortoirs
Electricité	Pas desserte en électricité mais un groupe électrogène de 5KVA
Eau	Pas desserte en eau courante mais quelques touques pour recueillir l'eau de pluie
Clôture	Oui
Assainissement de la parcelle	Oui
Sanitaires (prise en compte de la dimension genre)	6 toilettes (2F et 4G)
Etat des classes/auditoires	Bon et propre
Entretien de la parcelle	Assuré chaque semaine à travers les travaux collectifs d'entretien
Accessibilité	L'ITA est situé à 21 km de la ville de Kikwit au sud-est avec un accès difficile vu l'état d'impraticabilité de la route.
Internat - bâtiments et nombre de lits (prise en compte de la dimension genre)	2 bâtiments contenant 2 dortoirs (1F et 1G) avec 28 lits. Il s'agit d'un régime de semi-internat organisé essentiellement pour les élèves finalistes dans le souci de les préparer suffisamment aux examens d'état.
Réfectoire	Non
Bibliothèque /centre des ressources	Non

4. RAPPORTS DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Items	Appréciation
Adéquation des filières organisées dans l'établissement avec les potentialités économiques dans le milieu	L'établissement organise la filière agriculture générale à côté des humanités pédagogiques. Etant implanté dans un milieu rural par excellence, la filière agriculture générale est en adéquation avec les besoins et les potentialités du milieu. L'école organise des activités d'autofinancement suivants : élevage des porcs, étangs piscicoles, potager et culture vivrière, verger hétérogène, reboisement, palmerais et pépinière
Quelles est la plus-value technique de l'établissement pour les communautés ? Quelles ont été les principales innovations promues par le centre ?	Bien que la COVID ait ralenti certaines de ses activités, l'ITA assure l'accompagnement des paysan.ne.s par l'apport des innovations techniques à travers le champ-école paysan. En partenariat avec PAPAKIN, l'école a encadré 100 ménages agricoles (apport de nouvelles variétés de semences, matériels, appui-conseil, animation, transfert des savoirs faire cultureaux...). L'école organise aussi des journées portes-ouvertes et des journées des consommateurs pour la vente des produits de l'école.
Comment est géré la gestion financière de l'établissement ? Y a-t-il un conseil de gestion ? Y a-t-il un livre de compte ? Comment sont validées les dépenses (système de signature) ?	La gestion financière de l'établissement est assurée par la direction sous la supervision du Comité de gestion. Les dépenses et les recettes sont enregistrées par un enseignant chargé des finances. Un budget annuel est élaboré en début d'année scolaire. Les dépenses sont validées par le Comité de gestion et contrôlées par le comité des parents. L'établissement ne dispose pas de compte dans les institutions financières de la place.
Existence d'industries agricoles (types, nombre et taille) et des activités artisanales pouvant faciliter l'intégration des apprenants formés dans les secteur professionnel (salarial /autoentreprise/AGR/formel/informel) offrant des possibilités d'un partenariat public-privé	L'ITA Isingu est entourée d'une cinquantaine d'initiatives artisanales de production artisanale de l'huile de palme qui constitue une activité génératrice de revenus pour plusieurs ménages dans la contrée. Mais, il n'existe pas de collaboration structurée entre l'établissement et ces initiatives. Pas d'industries agricoles proprement dites dans le milieu.
Possibilité d'interaction entre l'établissement et d'autres structures de formation (ITA ou ISDR) et de recherche dans l'environnement.	L'ITA organise des stages d'observation et des visites guidées de ses élèves dans plusieurs structures locales avec lesquelles il collabore : Appui aux Initiatives Paysannes pour le Développement (AIPD)-Kikwit, Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de la Rive droite du Kwilu (CORIDEK) , Institut national d'études et de recherche agronomique (INERA)- Kiyaka, Service national des semences

	(SENASEM) -Kikwit, Programme National Riz (PNR) Kikwit, Bureau Technique de Développement (BTD)- Kikwit ainsi qu'avec l'Association des maraîcher.e.s de Kikwit. L'établissement entretient des relations de coopération pédagogique et technique avec d'autres ITA (Kikwit, Mungul Diaka, Makungika, Kikongo/Malel, Kisumba/Kupuka), l'Université de Kikwit et l'ISP Kikwit.
Proximité de l'établissement avec les autres interventions de l'AFD ou d'autres PTF dans un souci de cohérence et synergies potentielles et possibilité de développement des synergies avec d'autres interventions des partenaires techniques et financiers	L'ITA Isingu a bénéficié des appuis des PTF : <ul style="list-style-type: none"> • ENABEL ; réhabilitation des infrastructures, équipements pédagogiques et renforcement des capacités des enseignant.e.s; • VVOB : nouveaux programmes des ITA, formation des enseignants, manuels et supports pédagogiques, matériels et équipements. • et Fonds International de Développement Agricole (FIDA) via le projet PAPAKIN: appui aux ménages paysans des villages avoisinants l'école.
Implantation de l'établissement dans une région favorisant l'accès des femmes et des publics vulnérables aux terres (exploitations agricoles) aux moyens et aux activités agricoles de base ainsi qu'aux dispositifs de formation dans un contexte d'inclusivité et d'égalité de chances.	L'accès à la terre ne constitue pas un problème dans la région étant donné que les membres des communautés exploitent les terrains familiaux ou communautaires. Mais la propriété foncière est difficilement accessible aux femmes qui ne peuvent que très rarement devenir cheffes de terre à cause des contraintes coutumières et un construit social conférant aux hommes (chefs de clans ou de familles) le pouvoir de gérer les terres coutumières.
Pertinence des activités artisanales développées dans le milieu. Activités spécifiquement féminines/activités spécifiquement masculines ?	Comme souligné ci-haut, l'école est entourée de plus de 50 unités de production artisanale d'huile de palme et de plusieurs exploitations agricoles.
Proximités des corporations professionnelles et patronales dans le milieu	Il n'existe aucune corporation professionnelle ni patronale dans le milieu. Les métiers agricoles les plus partagés concernent surtout la production des cultures maraichères, la production des cultures vivrières et la production artisanale de l'huile de palme.
Présence des organisations paysannes dans l'environnement de l'établissement y compris organisations féminines	Oui deux organisations existent : CCDV Kipuka et CDV Isingu. Il faut souligner la création des associations et des TPE agricoles par les ancien.ne.s. diplômé.e.s. de l'ITAV qui bénéficient de l'appui de l'établissement en termes d'encadrement technique.
Prise en compte des sujets environnementaux et de ceux liés à l'agroécologie dans les curriculums et les TP. Comment ? Evidences sur le	Bien que les sujets environnementaux et agro écologiques soient contenus dans les programmes, il n'est pas évident que des savoir-faire pratiques soient partagés avec les élèves. Selon les enseignants, il existe quelques

terrain (présence de haie, utilisation de fixateurs d'azote, compostage...)?	pratiques notamment le compostage, la rotation des cultures et l'utilisation des fumoirs, la combinaison des arbres et de cultures, les espèces fourragères, etc.
Prise en compte des questions de genre ? (Accueil des filles enceintes, mères), combien d'élèves parents au sein de l'établissement ? quelles procédures en cas de grossesse-accouchement d'une enseignante ?	Malgré le renforcement des capacités du corps enseignant par la VVOB sur la pédagogie intégrant le genre et la mise à disposition des boîtes à outils genre, l'établissement ne met pas en œuvre des dispositifs sensibles au genre. Les élèves filles et les enseignantes sont toujours victimes des inégalités de genre renforcées par la prépondérance des valeurs éthiques, religieuses et morales dans la gouvernance de l'établissement. La prise en compte des enjeux liés constitue un point critique au sein de l'établissement à cause du construit social et des préjugés culturels défavorables, L'accès des femmes à la carrière enseignante se révèle comme un vrai problème. Le renvoi des filles enceintes et allaitantes est inscrit dans le RI de l'établissement en dépit des dispositions légales nationales en la matière.
A quoi attribuez-vous l'échec de certains élèves et/ou leur abandon ? (en particulier les filles)	Comme partout ailleurs, l'abandon et/ou l'échec des élèves de certain.e.s élèves (autour de 40%) est souvent lié au manque de moyens financiers pour le paiement des frais d'études. Cela affecte particulièrement les filles qui, en plus, sont confrontées aux problèmes de grossesses indésirables, aux mariages précoces et de participation aux travaux domestiques.
Existe-t-il une stratégie de communication au niveau de l'établissement ? Comment est-ce que l'établissement fait pour recruter de nouveaux élèves ? y a-t-il une action spécifique en faveur du recrutement des élèves filles et des enseignantes ?	L'établissement organise des journées portes-ouvertes et des journées des consommateurs pour exposer et vendre les produits agricoles provenant du champ-école. La direction scolaire associe à ces activités les membres de la communauté pour assurer la visibilité des activités de l'école. L'institut organise aussi des écoles-promenades et des stages d'information au profit de ses élèves.
Provenance des élèves (rayonnage de l'établissement ?) D'où viennent les élèves ? Comment sont logés les élèves qui viennent des zones les plus éloignées.	Les élèves qui fréquentent l'ITA sont à 80% Mbala auxquels s'ajoutent 15 à 20% des Kwese, Pende, Yansi et Mbun. Les élèves proviennent de : Secteur Kipuka, Kipuka village (6kms), Mutondo (7kms), Kingwangu (8 kms), Kikwit (17/12 kms) et de Kikongo Nkoy.
Existe-t-il un service de conseil de santé ou de garderies d'enfants à proximité ? y a-t-il des cours de compétences de vie ? Si oui quel en est le contenu ?	L'école a mis en place un kit de secours santé et un kit de secours genre en cas d'urgence. La prise en charge des soins est assurée par le Centre de santé de la mission.
Comment se fait l'insertion des élèves en fin de cursus ? Rencontrent-ils des difficultés spécifiques ? Si oui lesquelles ?	L'insertion et l'accès à l'emploi sont difficiles faute d'un dispositif d'accompagnement pertinent. La plupart des diplômé.e.s. s'orientent vers l'enseignement supérieur et universitaire.

Existe-t-il des difficultés spécifiques à l'insertion des filles ?	Quelques élèves s'organisent, faute de moyens pour poursuivre leurs études, pour développer des AGR à travers l'entrepreneuriat agricole. Mais l'accès aux matériels, équipements et semences ainsi qu'au financement est souvent contraignant et décourage les porteurs/euses d'idées de projets.
--	--

Notes complémentaires :

- Malgré les différents appuis reçus, l'établissement ne semble pas avoir profité de ces opportunités pour accroître sa performance dans l'organisation des apprentissages et dans l'offre des services à la communauté, en termes de durabilité des interventions.
- Pour faire face à la sous-qualification des enseignants, en plus des réunions pédagogiques des cellules de base d'encadrement et des actions de formation animées par les inspecteurs itinérants sont organisées au cours de l'année scolaire

*Diagnostic DES ETABLISSEMENTS FAR :
FICHE SIGNALITIQUE ITAV KIKWIT (KWILU 2)*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	ITAV KIKWIT
Adresse géographique	VILLE DE KIKWIT
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	Kwilu/Kikwit/Lukolela/Lunia N°5
Ministère de tutelle	MEPST
Adresse postale	160 – Kikwit
Téléphone	0816885365
Régime de gestion	Non conventionné (public)
Date de création	1963
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	L'ITA fonctionne avec les organes précisés dans le diagnostic général des établissements mais avec l'appui du projet PEQPESU de la Banque Mondiale, un Conseil d'administration est mis en place dans le cadre du nouveau modèle de gestion. La présidence est assurée par un représentant des entreprises, en l'occurrence l'INERA KIYAKA. Ce nouveau modèle de gestion et de fonctionnement axé sur la participation, l'approche axée sur les résultats et la redevabilité
Numéro matricule de l'Etablissement	FP 15227/3
Numéro de l'arrêté d'agrément	MINEPSP/2380/2006 du 06/07/2006
Filières/options organisées	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base • Agriculture générale • Vétérinaire (Production et santé animale) • Nutrition
Capacité d'accueil total	478
Nombre d'élèves (G/F)	223 F et 255 G
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	Les élèves du degré terminal de l'éducation de base (7 ^{ème} et 8 ^{ème}) sont orientés par la coordination catholique et les inscriptions pour les classes montantes sont conditionnées par la réussite au test d'admission
Internat / dortoir (Y/N)	Pas d'internat
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Il n'existe aucune restriction pour l'accueil des personnes en situation de handicap et autres vulnérables. L'école a accueilli deux drépanocytaires au cours de l'année scolaire 2013-2014

2. FILIERE(S) ORGANISEE (S)

Option 1 : AGRICULTURE GENERALE

Période	Année 2018-2019		Année 2019-2020		Année 2020-2021	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Classe de 7 ^{ème}	23	33	17	34	12	20
• Classe de 8 ^{ème}	26	33	25	38	14	30
• Secondaire 1	13	16	10	25	9	20
• Secondaire 2	8	23	8	22	11	26
• Secondaire 3	9	25	11	14	7	23
• Secondaire 4	12	23	9	30	10	17
• Examen d'Etat (réussite)	12	23	9	30		
Nombre de professeurs						
• Technicien A2	1	1	1	1	1	1
• Gradués (A1)	3	21	3	21	3	21
• Licenciés (A0)		8		8		8
• Docteurs (PhD)						
• Prof enseignement gén.		1		1		1
• Personnel technique, ouvrier et administratif	3	12	3	12	3	12

Option 2 : NUTRITION

Période	Année 2018-2019		Année 2019-2020		Année 2020-2021	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Classe de 7 ^{ème}	14	40	19	34	20	11
• Classe de 8 ^{ème}	15	29	28	24	26	34
• Secondaire 1	35	1	26		22	
• Secondaire 2	28	1	28		25	
• Secondaire 3	35	2	24	3	25	1
• Secondaire 4	22	3	40			3
• Examen d'Etat (réussite)	22	3	40			
Nombre de professeurs						
• Technicien A2	1	1	1	1	1	1
• Gradués (A1)	3	21	3	21	3	21
• Licenciés (A0)		8		8		8
• Docteurs (PhD)						
• Prof enseignement gén.		1		1		1
• Personnel technique, ouvrier et administratif	3	12	3	12	3	12

Option 3 : VETERINAIRE

Période	Année 2018-2019		Année 2019-2020		Année 2020-2021	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Classe de 7 ^{ème}	28	32	33	31	11	19
• Classe de 8 ^{ème}	21	37	22	31	15	29
• Secondaire 1	2	7		6	2	5
• Secondaire 2	3	7		8	1	5
• Secondaire 3	2	13	1	8	2	8
• Secondaire 4	2	13	1	8	1	10
• Examen d'Etat (réussite)	2	13	1	8		
Nombre de professeurs						
• Technicien A2	1	1	1	1	1	1
• Gradués (A1)	3	21	3	21	3	21
• Licenciés (A0)		8		8		8
• Docteurs (PhD)						
• Prof enseignement gén.		1		1		1
• Personnel technique, ouvrier et administratif	3	12	3	12	3	12

3. ETAT ETABLISSEMENT

Superficie de l'établissement/référence titre foncier	Concession appartenant à l'établissement avec 4 bâtiments constitués de 18 salles de classe, un bureau de direction et des bureaux 2 terrains 544 mètres carrés et 667 mètres carrés
Electricité	Oui
Eau	Non
Clôture	Non
Assainissement de la parcelle	Oui
Sanitaires (prise en compte de la dimension genre)	06 toilettes entièrement rénovées dont 3 G et 3F
Etat des classes/auditoires	Les classes se trouvent en très bon état mais sont insuffisamment équipées
Entretien de la parcelle	La parcelle est bien entretenue à travers les travaux d'entretien organisés chaque semaine (salongo)
Accessibilité	L'établissement est situé en pleine centre de la ville de Kikwit dans la commune de Lukolela.
Internat - bâtiments et nombre de lits (prise en compte de la dimension genre)	Non
Réfectoire	Non
Bibliothèque /centre des ressources	Non

4. RAPPORTS DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Items	Appréciation
Adéquation des filières organisées dans l'établissement avec les potentialités économiques dans le milieu	L'ITAV Kikwit a été créée pour répondre à la vocation agricole de la province après l'indépendance du pays et a formé plusieurs techniciens qui assurent jusqu'à ce jour la formation des paysans. Les filières d'agriculture générale et vétérinaire organisées au sein de l'établissement répondent aux besoins du territoire dans la mesure où il existe un grand potentiel agricole dans le milieu pour améliorer la production vivrière et pour faire de ce secteur une source de revenus. La filière nutrition semble moins fréquentée par les garçons par rapport aux filles.
Quelles est la plus-value technique de l'établissement pour les communautés ? Quelles ont été les principales innovations promues par le centre ?	L'école apporte une plus-value technique aux communautés paysannes : <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des techniques culturales (labour, organisation des billons, arrosage, ...) • Contacts avec les entreprises dont l'INERA ; • Techniques de plates-bandes (dimension, repiquage) ; • Diffusion des variétés résilientes.
Comment est géré la gestion financière de l'établissement ? Y a-t-il un conseil de gestion ? Y a-t-il un livre de compte ? Comment sont validées les dépenses (système de signature) ?	L'ITA fonctionne avec les organes précisés dans le diagnostic général des établissements mais avec l'appui du projet PEQPESU de la Banque Mondiale, un Conseil d'administration est mis en place dans le cadre du nouveau modèle de gestion. La présidence est assurée par un représentant des entreprises, en l'occurrence l'INERA KIYAKA. Ce nouveau modèle de gestion et de fonctionnement axé sur la participation, l'approche axée sur les résultats et la redevabilité. La gestion financière de l'établissement est assurée par la direction de l'établissement sous la supervision directe du Comité de gestion. L'établissement tient sa comptabilité (entrées et sorties) moyennant des livres de caisse). Un système de double signature permet le décaissement des fonds. La sous - division de l'EPST de Kikwit assure le suivi de la gestion des ressources de l'établissement.
Existence d'industries agricoles (types, nombre et taille) et des activités artisanales pouvant faciliter l'intégration des apprenants formés dans les secteur professionnel (salariat /autoentreprise/AGR/formel/informel) offrant des possibilités d'un partenariat public-privé	Dans la ville de Kikwit, quelques AGR agricoles existent ainsi que des exploitations agricoles (fermes, plantations, entreprises) qui servent de lieux de stage pour les élèves : HGR de Kikwit, Inspection provinciale de l'agriculture, l'Abattoir FALLOR, les fermes GINGUNJI ainsi que quelques ONG à vocation agricole.

<p>Possibilité d'interaction entre l'établissement et d'autres structures de formation (ITA ou ISDR) et de recherche dans l'environnement.</p>	<p>L'ITAV entretient des relations continues avec l'INERA Kiyaka, le Senasem, le Programme national riz, le projet PAPAKIN ainsi le Service de l'Agriculture, Pêche et élevage. Des coopérations techniques et pédagogiques sont entretenues avec l'Université de Kikwit, l'Institut Supérieur Pédagogique de Kikwit et certains ITA de la place (Isingu, Mungul Diaka, Lamba, Mukasa, et l'Institut d'Application de l'ISP.</p>
<p>Proximité de l'établissement avec les autres interventions de l'AFD ou d'autres PTF dans un souci de cohérence et synergies potentielles et possibilité de développement des synergies avec d'autres interventions des partenaires techniques et financiers</p>	<p>Plusieurs interventions des PTF ont apporté un appui technique et matériel à l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PEQPESU : gouvernance, rénovation des infrastructures, fourniture des matériels et équipements • USAID : appui en matériels et équipements • VVOB : renforcement des capacités des enseignants.e.s, documentation pédagogique, appui à la pédagogie intégrant le genre et fourniture des programmes d'enseignement • et FIDA (Fonds International de Développement Agricole) via le projet PAPAKIN : appui aux ménages paysans des villages avoisinants l'école.
<p>Implantation de l'établissement dans une région favorisant l'accès des femmes et des publics vulnérables aux terres (exploitations agricoles) aux moyens et aux activités agricoles de base ainsi qu'aux dispositifs de formation dans un contexte d'inclusivité et d'égalité de chances.</p>	<p>L'accès à la terre pour les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité se pose en termes de propriété foncière. Même si les femmes peuvent exploiter les terrains familiaux et communautaires pour leurs activités agricoles, elles ne peuvent que très rarement devenir des propriétaires foncières à part entière. Les pesanteurs culturelles et coutumières constituent des points de blocage.</p>
<p>Pertinence des activités artisanales développées dans le milieu. Activités spécifiquement féminines/activités spécifiquement masculines ?</p>	<p>Les activités aux cultures maraîchères et vivrières sont prépondérantes dans le milieu et sont dominées par les femmes. Des nombreuses unités de production artisanale d'huile de palme sont implantées dans la périphérie de la Ville de Kikwit.</p>
<p>Proximités des corporations professionnelles et patronales dans le milieu</p>	<p>Etant dans le centre de Kikwit, les organisations comme la FEC, la COPEMECO et la FENAPEC sont présentes dans le milieu mais ont peu ou pas de relations avec l'établissement.</p>
<p>Présence des organisations paysannes dans l'environnement de l'établissement y compris organisations féminines</p>	<p>Il existe plusieurs organisations paysannes dans la région qui interagissent avec l'établissement : REFADIM, APDI, ADPD, APLKI, ABAN, ADIN, ...)</p>
<p>Prise en compte des sujets environnementaux et de ceux liés à l'agroécologie dans les curriculums et les TP. Comment ? Evidences sur le terrain (présence de haie, utilisation de fixateurs d'azote, compostage...)?</p>	<p>L'ITAV Kikwit dispose d'un corps d'enseignants spécialisés (agronomes, vétérinaires, techniciens en développement rural, zootechniciens et phytotechniciens) qui sont sensibilisés aux enjeux environnementaux et aux pratiques d'agroforesterie. L'école développe des activités</p>

	<p>de combinaison des cultures avec les arbres, de compostage avec un souci de partage des savoir-faire avec les acteurs/trices paysan.e.s. et des élèves.</p> <p>Un besoin de renforcement des capacités des enseignants est indispensable pour la mise en œuvre des apprentissages pratiques au profit des élèves.</p>
<p>Prise en compte des questions de genre ? (Accueil des filles enceintes, mères), combien d'élèves parents au sein de l'établissement ? quelles procédures en cas de grossesse-accouchement d'une enseignante ?</p>	<p>La prise en compte des enjeux du genre constitue un aspect critique dans la gouvernance de l'établissement tant en ce qui concerne l'accès, la rétention et la réussite des filles que pour ce qui est des enseignantes, peu nombreuses, et sous-qualifiées.</p> <p>Malgré le fait que l'ITAV est un établissement non conventionné, les préjugés et les stéréotypes envers les femmes sont nombreux. EN cas de grossesses, les filles sont renvoyées et doivent arrêter leur scolarité. Il n'existe pas d'espace dédié et de dispositif particulier pour les enseignant.e.s. en état de grossesse ou allaitante.</p>
<p>A quoi attribuez-vous l'échec de certains élèves et/ou leur abandon ? (en particulier les filles)</p>	<p>Comme souligné dans les autres établissements, la question du financement des études constitue la cause principale du décrochage scolaire et des échecs. Pour les filles d'autres acteurs comme les grossesses et les mariages précoces affectent négativement leur rétention dans l'établissement.</p>
<p>Existe-t-il une stratégie de communication au niveau de l'établissement ? Comment est-ce que l'établissement fait pour recruter de nouveaux élèves ? y a-t-il une action spécifique en faveur du recrutement des élèves filles et des enseignantes ?</p>	<p>La communication au sein de l'établissement est assurée essentiellement par les journées portes – ouvertes, la sensibilisation des parents lors de la proclamation des résultats et quelques émissions dans les radios communautaires.</p>
<p>Provenance des élèves (rayonnage de l'établissement ?) D'où viennent les élèves ? Comment sont logés les élèves qui viennent des zones les plus éloignées.</p>	<p>L'ITAV est école cosmopolite qui accueille des élèves sans distinction d'origine provenant de la ville et des environs (Kinzambi, Kimbi, Kipuka, Muvuma, Kikoli)</p>
<p>Existe-t-il un service de conseil de santé ou de garderies d'enfants à proximité ? y a-t-il des cours de compétences de vie ? si oui quel en est le contenu ?</p>	<p>Pas de garderie d'enfants à proximité de l'établissement. Les soins pour les élèves malades sont assurés par le Centre de santé Lukolela qui est situé non loin de l'établissement. Des cours d'éducation à la vie, à la paix, à l'environnement, à l'hygiène, à la citoyenneté sont intégrés dans les différents parcours de formation.</p>
<p>Comment se fait l'insertion des élèves en fin de cursus ? Rencontrent-ils des difficultés spécifiques ? Si oui lesquelles ?</p>	<p>Les emplois salariés sont rares. L'auto-entreprenariat n'est pas suffisamment développé. Les élèves s'orientent en majorité (90%) aux études supérieures et universitaires. Ceux qui</p>

Existe-t-il des difficultés spécifiques à l'insertion des filles ?	restent s'insèrent dans l'enseignement, la fonction publique, les ONG et dans l'économie informelle.
--	--

A la lumière des informations récoltées, l'ITAV Kikwit est un établissement viable qui a bénéficié de plusieurs appuis matériels et techniques. L'appui de la banque Mondiale est en phase de clôture. L'école pourra, dans le cadre du projet, constituer une référence dans le cadre de la capitalisation des pratiques de gouvernance, du renforcement des capacités des enseignant.e.s, et des référentiels.

*Diagnostic DES ETABLISSEMENTS FAR :
FICHE SIGNALITIQUE INSTITUT MUKONDO (KWILU 2)*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	INSTITUT MUKONDO
Adresse géographique	Sous-Division EPST Kikwit3/NZINDA
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	Kwilu/Kikwit/Commune de NZINDA/Momekatembe BLD n° 302/B
Ministère de tutelle	MEPST
Adresse postale	B.P. 173 Kikwit
Téléphone	0813792766
Régime de gestion	Conventionné protestant
Date de création	06/07/1995
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	L'établissement fonctionne avec les organes de gouvernance suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion • Comité des parents • Gouvernement des élèves • Le Comité de Discipline • Les Unités Pédagogiques La participation des femmes/filles est insignifiante.
Numéro matricule de l'Etablissement	3018927
Numéro de l'arrêté d'agrément	MINEPSP/CABMIN/001/995 du 06/07/1995 MINEPSP/CABMIN/0023/2017 du 20/02/1997
Filières/options organisées	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base • Agriculture générale, • Coupe-couture, • Construction • et pédagogie générale • Une filière vétérinaire a été autorisée mais ne fonctionne pas faute d'élèves.
Capacité d'accueil total	769 élèves
Nombre d'élèves (G/F)	168 F et 601 G, 20 élèves en agriculture générale dont 12F et 8G Les filles sont plus intéressées à la filière agriculture générale à cause des travaux pratiques et du caractère rentable de la formation.
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	Orienté par la coordination protestante pour le degré terminal de l'éducation de base Contrôle des dossiers et test pour les classes montantes
Internat / dortoir (Y/N)	Non
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	L'école inscrit tous les enfants (F et G) sans distinction de conditions.

2. FILIERE(S) ORGANISEE (S)

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Classe de 7 ^{ème}						
• Classe de 8 ^{ème}						
• Secondaire 1						
• Secondaire 2						
• Secondaire 3						
• Secondaire 4						
• Examen d'Etat (réussite)						
Nombre de professeurs						
• Technicien A2						
• Gradués (A1)						
• Licenciés (A0)						
• Docteurs (PhD)						
• Prof enseignement gén.						
• Personnel technique, ouvrier et administratif						

Les statistiques des effectifs des élèves et des enseignants ne sont pas à jour et désagrégées pour les trois dernières années.

L'école enregistre pour l'année scolaire en cours 769 élèves dont 168 filles avec 17 enseignant.e.s dont 1 F et 16 H. Sur l'ensemble de la filière agricole (4 années d'études), l'école a inscrit 20 élèves dont 12 G et 8 filles. L'école a mis en place une stratégie d'annulation du paiement des frais d'études pour les élèves qui s'orientent vers l'agriculture mais elle ne produit pas encore d'effet escompté.

3. ETAT ETABLISSEMENT

Superficie de l'établissement/référence titre foncier	L'école est implantée dans ses propres installations au sein de l'église protestante. Elle dispose de deux terrains d'application de 544 mètres carrés et 667 mètres carrés, sous exploités vu le nombre d'élèves. Les infrastructures scolaires sont précaires avec une absence criante de toilettes. Au-delà de l'inadéquation des infrastructures, l'école ne dispose pas d'équipements et de matériels didactiques. Les élèves apportent du matériel pour les travaux pratiques
Electricité	Pas de desserte
Eau	Pas de desserte
Clôture	Précaire, en bambous
Assainissement de la parcelle	Réalisation des travaux d'assainissement à travers les travaux hebdomadaires collectifs des élèves
Sanitaires (prise en compte de la dimension genre)	Non

Etat des classes/auditoires	Non viable
Entretien de la parcelle	Non viable
Accessibilité	L'école est accessible par la route nationale.
Internat - bâtiments et nombre de lits (prise en compte de la dimension genre)	Non
Réfectoire	Non
Bibliothèque /centre des ressources	Non

4. RAPPORTS DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Items	Appréciation
Adéquation des filières organisées dans l'établissement avec les potentialités économiques dans le milieu	<p>L'Institut Mukondo est une école généraliste L'Institut Mukondo est une école généraliste qui organise plusieurs filières d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture générale, • Coupe-couture, • Construction • et pédagogie générale. <p>Une filière vétérinaire a été autorisée mais ne fonctionne pas faute d'élèves. Les conditions d'apprentissage dans un environnement d'une pluralité de filières sans connexion entre elles sont questionnables (peu/pas d'efficacité).</p> <p>La filière agriculture générale qui est fonctionnelle manque de visibilité et d'ancrage dans le milieu en dépit des besoins liés à la présence des exploitations agricoles.</p>
Quelles est la plus-value technique de l'établissement pour les communautés ? Quelles ont été les principales innovations promues par le centre ?	Pas d'évidences d'une plus-value technique de l'établissement
Comment est géré la gestion financière de l'établissement ? Y a-t-il un conseil de gestion ? Y a-t-il un livre de compte ? Comment sont validées les dépenses (système de signature) ?	<p>Les fonds de l'école sont gardés au compte 1236 à la Coopérative d'Epargne et de crédit.</p> <p>La sortie des fonds est soumise à la double signature du préfet et de l'enseignant chargé de la trésorerie.</p>
Existence d'industries agricoles (types, nombre et taille) et des activités artisanales pouvant faciliter l'intégration des apprenants formés dans les secteur professionnel (salarial /autoentreprise/AGR/formel/informel) offrant des possibilités d'un partenariat public-privé	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement

Possibilité d'interaction entre l'établissement et d'autres structures de formation (ITA ou ISDR) et de recherche dans l'environnement.	L'école entretient une coopération pédagogique et technique avec l'ITA Isingu, l'ITAV Kikwit, l'ITAV Mungul Diaka, l'ITAV Mukasa, l'ISP Kikwit et l'INERA Kiyaka
Proximité de l'établissement avec les autres interventions de l'AFD ou d'autres PTF dans un souci de de cohérence et synergies potentielles et possibilité de développement des synergies avec d'autres interventions des partenaires techniques et financiers	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Implantation de l'établissement dans une région favorisant l'accès des femmes et des publics vulnérables aux terres (exploitations agricoles) aux moyens et aux activités agricoles de base ainsi qu'aux dispositifs de formation dans un contexte d'inclusivité et d'égalité de chances.	L'accès à la terre pour les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité se pose en termes de propriété foncière. Même si les femmes peuvent exploiter les terrains familiaux et communautaires pour leurs activités agricoles, elles ne peuvent que très rarement devenir des propriétaires foncières à part entière. Les pesanteurs culturelles et coutumières constituent des points de blocage.
Pertinence des activités artisanales développées dans le milieu. Activités spécifiquement féminines/activités spécifiquement masculines ?	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Proximités des corporations professionnelles et patronales dans le milieu	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Présence des organisations paysannes dans l'environnement de l'établissement y compris organisations féminines	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Prise en compte des sujets environnementaux et de ceux liés à l'agroécologie dans les curriculums et les TP. Comment ? Evidences sur le terrain (présence de haie, utilisation de fixateurs d'azote, compostage...) ?	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Prise en compte des questions de genre ? (Accueil des filles enceintes, mères), combien d'élèves parents au sein de l'établissement ? quelles procédures en cas de grossesse-accouchement d'une enseignante ?	Comme dans tous les établissements, les enjeux du genre ne sont pas pris en compte. Les filles sont plus intéressées par la filière agriculture générale à cause de la pratique sur terrain et de la stratégie de l'école de mettre une partie de la production du champ – école à la disposition des élèves. Les considérations culturelles, éthiques et religieuses sont tellement ancrées dans la gouvernance scolaire qu'elles donnent très peu de place à l'égalité de genre. Les filles en grossesse sont contraintes à l'exclusion et à l'abandon.

A quoi attribuez-vous l'échec de certains élèves et/ou leur abandon ? (en particulier les filles)	Manque de ressources financières pour le paiement des frais d'études pour les F et G Mariages précoces et/ou maternités précoces pour les filles.
Existe-t-il une stratégie de communication au niveau de l'établissement ? Comment est-ce que l'établissement fait pour recruter de nouveaux élèves ? y a-t-il une action spécifique en faveur du recrutement des élèves filles et des enseignantes ?	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Provenance des élèves (rayonnage de l'établissement ?) D'où viennent les élèves ? Comment sont logés les élèves qui viennent des zones les plus éloignées.	Les élèves proviennent de toutes les communes de la ville de Kikwit
Existe-t-il un service de conseil de santé ou de garderies d'enfants à proximité ? y a-t-il des cours de compétences de vie ? Si oui quel en est le contenu ?	Les élèves malades sont orientés vers le centre de santé de la mission protestante.
Comment se fait l'insertion des élèves en fin de cursus ? Rencontrent-ils des difficultés spécifiques ? Si oui lesquelles ? Existe-t-il des difficultés spécifiques à l'insertion des filles ?	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement

L'établissement présente des faiblesses de gouvernance, dans la pertinence de son offre de formation, dans ses compétences pédagogiques internes, dans ses infrastructures et dans ces relations avec l'environnement. Cette analyse conduit à constater la non-viabilité de l'établissement et le manque de perspectives de la part de l'équipe de direction.

*Diagnostic DES ETABLISSEMENTS FAR :
FICHE SIGNALITIQUE INSTITUT LUTONDO (KWILU 2)*

1. IDENTIFICATION ETABLISSEMENT

Nom de l'Etablissement	INSTITUT LUTONDO 1
Adresse géographique	KIKWIT
Province/Commune/Territoire/District/Secteur-Village – Avenue – n°	Kwilu/Kikwit/Commune de Lukolela/Avenue de la Clinique n°13
Ministère de tutelle	MEPST
Adresse postale	-
Téléphone	0816339282
Régime de gestion	Non conventionné (officiel)
Date de création	2004
Mode de gouvernance (mécanismes de participations des élèves, des parents ou des organisation professionnelle...) Ex : Comité stratégique / Comité de gestion Conseil d'orientation (Y/N : décrire)	L'établissement fonctionne avec les organes de gouvernance suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion • Comité des parents • Gouvernement des élèves • Le Comité de Discipline • Les Unités Pédagogiques La participation des femmes/filles est insignifiante. La participation des femmes/filles est insignifiante.
Numéro matricule de l'Etablissement	3118630
Numéro de l'arrêté d'agrément	N° MINEPSP/CABMIN/0343/2004 du 04/11/2004
Filières/options organisées	<ul style="list-style-type: none"> • Degré terminal de l'éducation de base • Pédagogie Générale • Nutrition
Capacité d'accueil total	148 élèves GF
Nombre d'élèves (G/F)	100 F et 48 G
Condition d'inscription à l'établissement par niveau (test ? contrôle continu ?)	Orientation des élèves par la sous-division EPST Examen dossier et test pour les classes montantes
Internat / dortoir (Y/N)	Non
L'établissement est-il fréquenté par des personnes en situation de handicap ? Est-ce que le centre est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ?	Non

2. FILIERE(S) ORGANISEE (S)

Option : Nutrition

1 fiche par filière						
Période	Année 1		Année 2		Année 3	
	F	M	F	M	F	M
Nombre d'élèves : F/M						
Capacité d'accueil						
• Classe de 7 ^{ème}	14	14	15	24	14	10
• Classe de 8 ^{ème}	8	17	13	31	10	19
• Secondaire 1	12	3	12	2	6	
• Secondaire 2	11	3	21	3	6	
• Secondaire 3	15	3	23	12	87	
• Secondaire 4	14	35	28	13		
• Examen d'Etat (réussite)	14	35	28	13		
Nombre de professeurs						
• Technicien A2	1	1	1	1	1	1
• Gradués (A1)	1	1	1	1	1	1
• Licenciés (A0)		1		1		1
• Docteurs (PhD)						
• Prof enseignement gén.	6	12	6	12	6	12
• Personnel technique, ouvrier et administratif		3		3		3

3. ETAT ETABLISSEMENT

Superficie de l'établissement/référence titre foncier	Concession appartenant à la sous – division de l'EPST dans laquelle fonctionnent plusieurs écoles par un système de rotation
Electricité	Non
Eau	Non
Clôture	Non
Assainissement de la parcelle	Non
Sanitaires (prise en compte de la dimension genre)	Non
Etat des classes/auditoires	Pas d'accès vu que les salles étaient occupées par une autre école au moment de la visite
Entretien de la parcelle	Pas évident
Accessibilité	Oui accessible étant donné que l'école est située sur une avenue principale de la ville de Kikwit
Internat - bâtiments et nombre de lits (prise en compte de la dimension genre)	Non
Réfectoire	Non
Bibliothèque /centre des ressources	Non

4. RAPPORTS DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ENVIRONNEMENT

Items	Appréciation
Adéquation des filières organisées dans l'établissement avec les potentialités économiques dans le milieu	L'Institut Lutondo 1 est une école généraliste qui organise deux filières d'enseignement : Pédagogie générale et Nutrition. La filière Nutrition est connotée féminine (27 élèves toutes filles pour l'année scolaire en cours) et souffre d'un mauvais positionnement des diplômés au Ministère de la Santé et dans les services de restauration.
Quelles est la plus-value technique de l'établissement pour les communautés ? Quelles ont été les principales innovations promues par le centre ?	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Comment est géré la gestion financière de l'établissement ? Y a-t-il un conseil de gestion ? Y a-t-il un livre de compte ? Comment sont validées les dépenses (système de signature) ?	
Existence d'industries agricoles (types, nombre et taille) et des activités artisanales pouvant faciliter l'intégration des apprenants formés dans les secteur professionnel (salarial /autoentreprise/AGR/formel/informel) offrant des possibilités d'un partenariat public-privé	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Possibilité d'interaction entre l'établissement et d'autres structures de formation (ITA ou ISDR) et de recherche dans l'environnement.	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Proximité de l'établissement avec les autres interventions de l'AFD ou d'autres PTF dans un souci de de cohérence et synergies potentielles et possibilité de développement des synergies avec d'autres interventions des partenaires techniques et financiers	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Implantation de l'établissement dans une région favorisant l'accès des femmes et des publics vulnérables aux terres (exploitations agricoles) aux moyens et aux activités agricoles de base ainsi qu'aux dispositifs de formation dans un contexte d'inclusivité et d'égalité de chances.	Non applicable compte tenu de la filière organisée
Pertinence des activités artisanales développées dans le milieu.	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement

Activités spécifiquement féminines/activités spécifiquement masculines ?	
Proximités des corporations professionnelles et patronales dans le milieu	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Présence des organisations paysannes dans l'environnement de l'établissement y compris organisations féminines	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Prise en compte des sujets environnementaux et de ceux liés à l'agroécologie dans les curriculums et les TP. Comment ? Evidences sur le terrain (présence de haie, utilisation de fixateurs d'azote, compostage...) ?	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Prise en compte des questions de genre ? (Accueil des filles enceintes, mères), combien d'élèves parents au sein de l'établissement ? quelles procédures en cas de grossesse-accouchement d'une enseignante ?	Pas de stratégie spécifique genre même si la filière nutrition est connotée féminine
A quoi attribuez-vous l'échec de certains élèves et/ou leur abandon ? (en particulier les filles)	Manque de ressources financières pour le paiement des frais d'études pour les F et G Mariages précoces et/ou maternités précoces pour les filles
Existe-t-il une stratégie de communication au niveau de l'établissement ? Comment est-ce que l'établissement fait pour recruter de nouveaux élèves ? y a-t-il une action spécifique en faveur du recrutement des élèves filles et des enseignantes ?	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Provenance des élèves (rayonnage de l'établissement ?) D'où viennent les élèves ? Comment sont logés les élèves qui viennent des zones les plus éloignées.	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Existe-t-il un service de conseil de santé ou de garderies d'enfants à proximité ? y a-t-il des cours de compétences de vie ? Si oui quel en est le contenu ?	Pas d'informations pertinentes collectées à l'établissement
Comment se fait l'insertion des élèves en fin de cursus ? Rencontrent-ils des difficultés spécifiques ? Si oui lesquelles ? Existe-t-il des difficultés spécifiques à l'insertion des filles ?	L'accès à l'emploi est difficile vu l'inadéquation avec les besoins locaux étant donné que la question de la nutrition ne constitue pas un problème majeur pour la population. L'absence des centres nutritionnels dans la région fournit une indication précieuse.

- Les infrastructures scolaires sont exploitées en partage avec d'autres structures en organisant un système de rotation dans les vacances.
- L'environnement d'apprentissage est inadéquat avec une absence criante des toilettes. L'école ne dispose pas d'équipements et de matériels didactiques.
- Les élèves apportent du matériel pour les travaux pratiques.
- L'analyse permet de constater que l'Institut Lutondo 1 n'est pas viable sur tous les plans.

*Diagnostic DES ETABLISSEMENTS FAR :
FICHE SIGNALITIQUE ITA KALO (KWILU 3)*

Propriété : Non communiqué	Champ(s) didactique(s) : Non communiqué
Effectifs élèves/ étudiant.e.s (G/F) : 478	137 F et 341 G
Effectifs enseignant.e.s (H/F) : 43 dont 12 F et 31 H	Ratio En/EI. : 1/11
Offre de formation	<ul style="list-style-type: none">• Degré terminal de l'éducation de base (7ème et 8ème)• Vétérinaire (Production et santé animale)• Industries agricoles

Le diagnostic de l'ITA de Kalo a été partiellement réalisé faute de temps.

Gouvernance et dispositif de formation

- L'ITA Kalo est un établissement conventionné catholique qui propose deux types de formations, vétérinaire et industrie agricole, qui sont en adéquation avec son environnement. Malgré l'envoi du questionnaire en amont de la visite la direction n'a pas été en mesure de donner le nombre d'élève pour chaque formation.

Compétences disponibles et effectifs

- L'institut compte 478 étudiants (137 filles et 341 garçons) pour une capacité d'accueil de 500 jeunes. La plupart des 43 professeurs (12 femmes et 31 hommes) ont été formés à l'ISDR de Mbéo.

Prise en compte des enjeux du genre

- Les jeunes filles enceintes non mariées ne sont pas autorisés à poursuivre leurs études. La direction réserverait le même traitement aux garçons responsables. Ce point n'a cependant pas pu être vérifié.

Foncier, infrastructures et équipements

- La désuétude des infrastructures, le manque de matériel pédagogique et pratique impactent fortement la qualité de la formation. L'institut ne possède pas d'unité d'élevage et peu de matériel de TP. Les travaux pratiques en industrie agricole se résume à la confection de beignets et autres plats de restauration rapide. La formation industrie agricole est assimilée par les étudiants à de la cuisine et n'a que peu d'attrait chez les garçons.
- La surface de l'établissement n'était pas connue de la direction. Les consultants ont pu visiter un champ de démonstration estimé à moins d'un demi-hectare mal entretenu. Le centre est aussi équipé d'un étang qui n'a pas pu être visité.
- Les besoins de remise en état des infrastructures sont importants. Le mobilier scolaire est délabré. L'ensemble des bâtiments doivent être rafraichis. Les huit toilettes (4 pour les filles et 4 pour les garçons) sont en paille. L'institut n'a pas d'accès à l'électricité ou à l'eau domestique. Un bâtiment en terre battue sert d'internat pour les garçons qui vive dans des conditions préoccupantes. Les filles sont logées dans l'ancienne maison de la direction. Elles connaissent des conditions plus favorables mais toujours précaires.

Annexe 4 Théorie du changement



Action spécifique menée par le projet

Action appuyée par le projet

Changement attendu

Annexe 5 Liste des parties prenantes rencontrées

Organisations rencontrées	Homme	Femme	Etablissement de formation	Ministères et institutions publiques	Structures privées	Organisations professionnelles	PTF
Direction Provinciale du Ministère de l'EPST Tshopo	1			x			
Inspection Principale Provinciale de l'EPST Tshopo	1			x			
Enabel Projet EDUTSH - TShopo	1	2					x
ITA YANONGE	7	1	x				
FEC (Fédération des Entreprises du Congo) TSHOPO	5						
Société Civile de la TSHOPO (ONG travaillant sur les ressources naturelles et les questions environnementales)	10	2				x	
ITA SIMI SIMI	3		x				
UPDKIS (Union Paysanne pour le Développement de Kisangani)	4					x	
IFA (Institut Facultaire des Sciences Agronomiques)	2		x				
Institut MAENDELEO (Agriculture générale)	3		x				
Institut MALKIA	1		x				
INPP (Institut National de Préparation Professionnelle) - Direction Provinciale de la TSHOPO)	3		x				
ISDR Kisangani	1		x				
Mairie de la Ville de Kikwit	3	1		x			
Direction Provinciale du Ministère de l'EPST Kwilu 2	3			x			

Inspection Principale Provinciale de l'EPST Kwilu 2	1	3		x			
ITAV KIKWIT	8		x				
ITA ISINGU	6	3	x				
INSTITUT MUKONDO - Agriculture générale	3	1	x				
INSTITUT LUTONDO1 Nutrition	3	1	x				
FEC (Fédération des Entreprises du Congo) KIKWIT		2				x	
ISP KIKWIT	3		x				
UNIVERSITE DE KIKWIT - FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES		5	x				
INPP - Direction Provinciale KIKWIT	19	5	x				
ONEM KIKWIT	1			x			
SOCIETE CIVILE (ONGD KIKWIT/OP)	4	9				x	
INERA	1			x			
Organisations paysannes féminines Kwilu		13				x	
Réseau Femmes et Développement (Tshopo)		2				x	
Réseau National des Femmes Rurales (RENAFER), Tshopo	4	8					
Banque Mondiale		1					x
Réseau FAR		1			x		
Centre de santé des adolescents et jeunes (BOMOTO) Kikwit	1				x		

